

FRACTURE NUMÉRIQUE AUX PERSPECTIVES NUMÉRIQUES

L'OBSERVATOIRE DES INFO-ÉTATS
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



George Sciadas | Rédacteur en chef

Éditeur : **Claude-Yves Charron**

Copyright © Orbicom 2005

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou modifiée sans autorisation préalable des éditeurs. Une copie PDF gratuite est disponible sur le site d'Orbicom: <http://www.orbicom.uqam.ca>

Secrétariat international d'Orbicom
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec), Canada, H3C 3P8

Traduction française
Pierre Corbeil, <http://www.soludoc.com>

NRC-CNRC
NRC Press – Presses du CNRC

Publié en association avec les Presses du CNRC,
l'Institut canadien de l'information scientifique
et technique du CNRC.

ISBN 2-922651-06-1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005

ITU

L'Union internationale des télécommunications est un organisme international et une agence spécialisée des Nations Unies créée dans le but de faciliter les relations pacifiques, la coopération internationale entre les peuples et le développement économique et social par le biais de services de télécommunication efficaces afin de favoriser, entre autres choses, la coopération internationale en matière d'assistance technique aux pays en développement de manière à promouvoir le développement de leurs réseaux et services de télécommunication.

Orbicom

Orbicom, le Réseau des chaires UNESCO en communication, est un réseau spécialisé de l'UNESCO jouissant d'un statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Il regroupe 26 chaires en communication et plus de 250 membres associés dans 73 pays avec des représentants des secteurs de la recherche en communication, du développement international par les TIC, du journalisme, du multimédia, des relations publiques, du droit des communications et autres. Le Réseau a été créé en 1994 dans le but de promouvoir le développement de la communication par le biais d'une approche multidisciplinaire.

English version also available.

De la fracture numérique aux **PERSPECTIVES NUMÉRIQUES**

L'Observatoire des info-états au service du développement

Directeur scientifique et rédacteur en chef : **George Sciadas**

Directeur du projet : **Pierre Giguère**

Auteurs associés

Lishan Adam	Esperanza Magpantay
Dimo Calovski	Sikaaba Mulavu
Heather Dryburgh	Muriuki Mureithi
Heidi Ertl	Floyd Mwenda
Stephen Esselaar	Olivier Nana Nzepa
Godfred Kwasi Frempong	Fernando Peirano
Alison Gillwald	Onno W. Purdo
Seow Hiong Goh	Ramachandran Ramasamy
Vanessa Gray	Madanmohan Rao
Nalaka Gunawardene	Oliver Sagna
Nancy Hafkin	George Sciadas
Sophia Huyer	Irene Kaggwa Sewakambo
Jong-Sung Hwang	Susan Teltscher
Hugh Thaweesak Koanantakool	F.F. Tusubira
Diana Korka	Kalaya Udomvitid
Emmanuel C. Lallana	Jian Yan Wang
Gustavo Lugones	

Supervision : **Magda Fusaro**

Mise en page : **Valérie Harvey**

Design de la page couverture : **Jimmy Gagné**

Remerciements

Cette publication **ORBICOM-UIT** est le fruit d'une solide collaboration entre de nombreux organismes subventionnaires et partenaires : **CRDI, ACDI, UNESCO, CNUCED, La Francophonie, RIA!, MIMOS et Centro Redes – RICYT**. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux dizaines de personnes qui, des quatre coins de la planète, ont donné de leur temps et mis à profit leurs compétences pour assurer la réalisation de ce projet.

Nous remercions **Richard Fuchs** du **CRDI** pour son appui inconditionnel dès le début du projet, ainsi que **Stéphane Roberge** et **Laurent Elder** pour leurs nombreuses et précieuses contributions de même que pour leurs talents d'intermédiaires.

Nous remercions l'**ACDI** pour son soutien sans faille depuis l'amorce des travaux qui ont rendu ce projet possible. **Isabelle Roy** y a notamment apporté son énergie et son enthousiasme, alors que **Les Breiner** a manifesté un intérêt réel à l'égard de ses moindres aspects.

Le soutien de l'**UNESCO** est apprécié au plus haut point. Nous tenons tout particulièrement à souligner la motivation et les encouragements, et ce, dès le départ, d'**Abdul Waheed Khan, Jayaweera Wijayananda, Elizabeth Longworth** et **Iskra Panevska**.

Mille mercis à la **CNUCED** pour son importante contribution. Merci à **Susan Teltscher** pour son dévouement et son professionnalisme, ainsi qu'à **Dimo Calovski** pour avoir partagé son expertise.

Merci également à l'**Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (INTIF)** de **La Francophonie** pour son appui, ainsi qu'à **Pietro Sicuro** pour avoir cru au bien-fondé de cet ouvrage et pour ses efforts de promotion continus.

Merci aux coordonnateurs de chaque région et à leur organisation respective pour la qualité de leur travail : **Allison Gillwald** de la **RIA!** en Afrique, **Ramachandran Ramasamy** de **MIMOS** en Asie, **Gustavo Lugones** et **Fernando Peirano** du **Centro Redes – RICYT** en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous tenons, par ailleurs, à exprimer notre gratitude à **Tengku Mohd Shariffadeen** de **MIMOS** pour son engagement indéfectible à l'égard de ce projet.

Merci à **Sophia Huyer** et **Nancy Hafkin** de **WIGSAT** pour avoir partagé leur immense expertise sur les questions liées aux genres et pour leur travail méticuleux.

Nous remercions **Statistique Canada** d'avoir si généreusement mis à notre disposition les services d'expert de **George Sciadas, Heidi Ertl** et **Heather Dryburgh**.

Merci mille fois à **Paul Dickinson** pour ses conseils sur l'ouvrage et pour son aide rédactionnelle, de même qu'à **Vana Sciadas** pour son soutien expert en matière de bases de données.

Les contributions de l'**UIT** ont été nombreuses à l'égard de tous les aspects du projet. Nous tenons tout spécialement à remercier **Esperanza Magpantay** et **Vanessa Gray** pour l'ensemble des données fournies, pour leurs conseils d'expertes et pour le chapitre qu'elles ont rédigé. Nous nous devons en outre de souligner l'appui et le dévouement de **Savitri Bisnath** quant au volet « genre » du projet.

Enfin, nous devons exprimer notre gratitude à **Alain Modoux**, le président d'Orbicom, et à **Claude-Yves Charron**, le secrétaire général d'Orbicom, pour leurs conseils stratégiques tout au long du projet. La publication finale n'aurait pas vu le jour sans l'attention soutenue et l'engagement indéfectible de **Magda Fusaro** de l'**UQAM**, dont la pensée innovante nous a été des plus précieuses, ainsi que de ses collègues **Valérie Harvey**, qui a fait preuve de multiples talents et qui a de bonne grâce poursuivi ses efforts jusqu'à la fin de la mise en page du document, et **Jian Yan Wang**, qui a travaillé sans relâche sous plusieurs fuseaux horaires, non seulement en ce qui concerne le rapport sur l'Asie, mais aussi de nombreuses autres responsabilités qui ont facilité l'achèvement de ce projet.

Table des matières

De la fracture numérique aux perspectives numériques

UN EFFORT MONDIAL DANS LE DROIT FIL DU PLAN D'ACTION DU SMSI

par Claude-Yves Charron et Abdul Waheed Khan V

AVANT-PROPOS

par Hamadoun I. Touré VII

PRÉFACE

par Richard P. Fuchs IX

Chapitre 1

LES INFO-ÉTATS ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE

1

1.1 Le cadre conceptuel 2

1.2 Le modèle empirique 4

Autres considérations empiriques 7

Données manquantes 8

Chapitre 2

SURVOL DES TENDANCES MONDIALES

9

Chapitre 3

APPLICATION EMPIRIQUE ET ANALYSE

13

3.1 Ampleur de la fracture numérique 13

Info-états 13

Info-densité et info-utilisation 15

Analyse factorielle 20

Réseaux 20

Compétences 24

Pénétration des TIC 26

Intensité de l'utilisation 28

3.2 Évolution de la fracture numérique 28

Examen plus poussé

de la fracture numérique 33

Analyse par économies 36

Facteurs d'évolution 40

Chapitre 4

INCIDENCES MACROÉCONOMIQUES

45

4.1 Réévaluation du rapport entre l'info-densité
et le PIB par habitant 45

4.2 Mesure de l'incidence de l'info-densité
sur la croissance économique 49

Conclusions 55

Table des matières

Chapitre 5

PERSPECTIVES RÉGIONALES

5.1	Le développement des sociétés de l'information en Afrique	57
5.1.1	Aperçu régional	58
5.1.2	Les rapports sur les pays d'Afrique	59
	Cameroun	63
	Éthiopie	65
	Ghana	67
	Kenya	69
	Sénégal	73
	Afrique du Sud	76
	Ouganda	78
	Zambie	81
5.2	Surveillance et évaluation des info-états en Asie	83
5.2.1	Aperçu des faits saillants	83
5.2.2	Les rapports sur les pays d'Asie	88
	Chine	88
	Inde	91
	Indonésie	95
	Malaisie	97
	Philippines	100
	Corée du Sud	103
	Sri Lanka	105
	Thaïlande	109
5.3	Les sociétés de l'information de l'Amérique latine et des Caraïbes	114
5.3.1	Aperçu régional	114
5.3.2	Les rapports sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	119
	Argentine	119
	Brésil	121
	Chili	123
	Costa Rica	124
	Cuba	126
	Guatemala	127
	Jamaïque	128
	Mexique	129
	Uruguay	131
	Vénézuéla	133

Chapitre 6

LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

6.1	Preuves et analyses statistiques du fossé numérique entre hommes et femmes	135
6.1.1	Ampleur du fossé numérique entre hommes et femmes	137
6.1.2	Le fossé entre hommes et femmes dans le contexte de la fracture numérique	138

Table des matières

Chapitre 6

LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

(suite)

6.1.3	Lieux d'utilisation	146
6.1.4	Habitudes d'utilisation	147
6.1.5	Connaissances, formation et compétences en TIC	151
6.1.6	Le fossé numérique entre hommes et femmes en milieu de travail	157
	L'emploi dans le secteur des TIC	159
6.1.7	Comparaisons entre le fossé numérique entre hommes et femmes et d'autres formes de fracture numérique	160
6.1.8	L'évolution du fossé numérique entre hommes et femmes	164
6.2	Les multiples aspects du fossé numérique entre hommes et femmes	167
6.2.1	Barrières sociales et culturelles à l'accès aux TIC et à l'infrastructure	167
6.2.2	Éducation et compétences	174
6.2.3	Emploi et carrière	180
6.2.4	Barrières financières et accès universel	184
6.2.5	Médias et contenus	186
6.2.6	Confidentialité et sécurité	188
6.2.7	Politiques en matière de TIC et gouvernance	192
6.2.8	L'incidence des TIC sur l'égalité des genres	195
	Conclusions	197

Chapitre 7

LOGICIELS OUVERTS ET LOGICIELS LIBRES

		199
	Introduction	199
	Les logiciels ont un rôle à jouer	200
	Définitions des FOSS	200
	Code source libre	201
	Licenses de FOSS	201
	La rentabilité des FOSS	202
	Les FOSS et le développement des ressources humaines	203
	Les FOSS, la propriété intellectuelle et l'innovation	203
	Les FOSS et les politiques gouvernementales	203
	Conclusions	205

Chapitre 8

MÉTHODOLOGIE, SOURCES DE DONNÉES ET DÉFINITIONS

		207
8.1	Questions d'ordre méthodologique	207
8.2	Sources de données et définitions	215

BIBLIOGRAPHIE

219

ANNEXES STATISTIQUES

231

LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

par Sophia Huyer, Nancy Hafkin, Heidi Ertl et Heather Dryburgh*

Les transformations économiques et sociales liées à la société de l'information sont loin d'être achevées, et ce, bien qu'elles s'opèrent depuis un certain temps déjà. Partout sur la planète, nombreux sont ceux et celles pour qui les TIC touchent tous les aspects de la vie quotidienne, sur le plan aussi bien économique que social, politique et culturel. Les TIC ne facilitent pas seulement le partage de l'information et la gestion des connaissances – deux éléments clés de la société de l'information; elles fournissent en outre aux simples citoyens, aux entreprises et aux gouvernements les réseaux essentiels pour franchir les barrières du temps et de l'espace.

En tant que domaine de recherche stratégique, la société de l'information englobe plusieurs grands enjeux, dont la fracture numérique et les liens qui existent entre les TIC et le développement socioéconomique. Parmi les enjeux plus spécifiques, il convient de souligner le fossé numérique entre hommes et femmes. L'entente commune sur le fait que l'égalité des sexes est essentielle à la construction d'une « société durable, équitable et évoluée » s'est vue réaffirmée lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing en 1995. Les gouvernements ont, par ailleurs, souligné l'importance de l'égalité des sexes dans le cadre du SMSI de Genève (2003) :

« Nous sommes résolu à faire en sorte que la société de l'information favorise l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière, à égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société, à tous les processus de prise de décision. Nous devrions favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil. » (*Déclaration de principes du SMSI, paragraphe 12*)

Compte tenu de l'influence omniprésente des TIC dans la société et l'économie mondiales, un accès égal aux TIC, tant pour les femmes que pour les hommes, ne suffit pas à réaliser pleinement l'égalité des sexes. De fait, les femmes doivent aussi avoir la possibilité de participer à part égale et de bénéficier à part égale : i) de la conception, du développement et de l'application des TIC, ii) de l'utilisation de l'information et des connaissances générées par la société de l'information, et iii) des perspectives et des ressources qu'offre la société de l'information.

De par leurs responsabilités en matière de production, de reproduction et de gestion communautaire, les femmes jouent un rôle vital dans le développement économique et social. Elles contribuent de façon importante à la production d'aliments, à l'obtention d'énergie et d'eau, à la prestation des soins de santé et à la production du revenu familial dans les pays en développement (CES, 2004). Elles sont en outre majoritaires au sein des populations rurales de la plupart des régions en développement, traditionnellement plus pauvres et moins à même d'accéder aux infrastructures et aux services de soutien (UNIFEM et UNU/INTECH 2000). La pauvreté a une lourde incidence sur les femmes et les jeunes filles, surtout dans les ménages dirigés par des femmes. Les sociétés qui pratiquent une discrimination fondée sur le sexe en

* Sophia Huyer et Nancy Hafkin œuvrent au sein de *Women in Global Science and Technology*; Heidi Ertl et Heather Dryburgh travaillent à Statistique Canada. Les auteurs souhaitent remercier Savitri Bisnath de l'UIT pour ses précieux commentaires et suggestions.

paient chèrement le prix en ce qu'elles minent leur capacité à réduire la pauvreté et à se développer. Un revenu plus élevé et une meilleure éducation des mères sont gages de taux de survie infantile plus élevés, dans la mesure où une augmentation du revenu des femmes a une plus grande incidence positive sur le bien-être de la famille qu'une augmentation du revenu des hommes. Un investissement déficient dans l'éducation des femmes entraîne une réduction des extrants globaux d'un pays, alors qu'un relèvement de leurs niveaux d'instruction et de compétence a pour effet d'accroître la productivité, le revenu des ménages et la sécurité alimentaire tout en réduisant la pauvreté. Ainsi : « Dans les pays où l'écart entre femmes et hommes dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi et les droits de propriété est relativement réduit, non seulement les taux de malnutrition et de mortalité juvéniles sont plus bas, mais l'administration et le commerce sont plus transparents et la croissance économique, plus rapide, facteurs qui contribuent, en retour, à réduire encore les disparités entre les sexes. » (Banque Mondiale, 2001).

Les Objectifs de développement du Millénaire (ODM) ont été adoptés en 2000 dans le but d'encadrer la promotion et le suivi de la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans les pays en développement. Or, il est largement reconnu que les femmes jouent un rôle déterminant dans la réalisation de tous ces objectifs, et que les TIC, en tant qu'outils de portée générale, sont aussi appelées à agir comme catalyseur en ce sens. On ne saurait donc éluder sans mal la conclusion que, faute d'intégrer pleinement la spécificité des genres, les TIC n'auront qu'un impact négligeable sur les ODM. Pour être plus précis, l'incidence des TIC et de l'égalité des sexes (ES) sur les ODM peut se résumer comme suit :

ODM	Aspects de l'ES	ES et application des TIC
Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Les ménages dirigés par des femmes sont pauvres dans une proportion démesurée. Les femmes ont généralement moins accès aux ressources financières, techniques et en main-d'œuvre. Les femmes sont des agents essentiels à la réduction de la pauvreté, et produisent la majeure partie des aliments consommés à l'échelle locale dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire.	Les TIC peuvent fournir de l'information sur l'agriculture, les conditions météorologiques, les prix courants et les voies de commercialisation, à l'appui de la production des aliments par les femmes et des entreprises productrices de revenu dirigées par des femmes. Les TIC peuvent fournir de l'information susceptible d'aider les femmes à veiller aux besoins de leur famille et à rehausser leur bien-être.
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Les jeunes filles et les femmes sont moins nombreuses à s'inscrire à des programmes d'études. Les femmes comptent pour 2/3 de la population illettrée de la planète.	Les TIC peuvent contribuer à l'alphabétisation et à l'éducation des jeunes filles et des femmes là où elles vivent et travaillent. Elles peuvent leur fournir de nouvelles occasions d'apprentissage et leur permettre de s'instruire selon un horaire flexible.
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Les femmes jouent un rôle vital dans le développement de leur famille et de leur société. Les ODM ne peuvent être réalisés sans favoriser la pleine égalité entre les hommes et les femmes.	Les TIC sont d'importants outils de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et elles peuvent aider les femmes à mieux réussir dans leurs activités, aussi bien domestiques que génératrices de revenu.
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle	Les femmes sont responsables de la nutrition de leur famille et de la production des aliments de subsistance dans une grande partie du monde.	Les TIC peuvent fournir des données plus pertinentes sur la nutrition et l'agriculture, favoriser l'établissement de réseaux de santé et faciliter la communication de renseignements aux professionnels de la santé, de même que permettre le suivi des tendances en matière de santé.
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Les femmes comptent pour la majorité des personnes infectées par le VIH en Afrique subsaharienne. Les femmes et les jeunes filles sont plus vulnérables aux infections pour diverses raisons sociologiques, physiologiques, économiques et culturelles.	Les TIC peuvent fournir de l'information en matière de prévention et de traitement, favoriser l'établissement de réseaux de santé et faciliter la communication de renseignements aux professionnels de la santé, de même que faciliter les interactions avec les patients vivant en milieu rural.
Objectif 7 : Assurer un environnement durable	Les femmes jouent un rôle important dans la gestion de l'environnement au sein de leur collectivité. Elles détiennent une grande part de ce qui reste de savoir traditionnel et indigène dans le monde.	Les TIC peuvent fournir de l'information sur l'état de l'environnement, les conditions météorologiques et les pratiques agricoles durables. Elles peuvent contribuer à la diffusion du savoir traditionnel et de l'expérience des femmes en vue de promouvoir le développement durable.
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Les TIC peuvent contribuer à la prise en compte des points de vue et des connaissances des femmes dans les partenariats mondiaux pour le développement. Elles permettent aux femmes d'exprimer leurs opinions, elles fournissent un moyen de les rejoindre et elles favorisent leur participation là où elles vivent et travaillent.	

Fondement et structure du projet

Devant l'intérêt grandissant que suscitent les enjeux de la société de l'information, l'obtention de données statistiques fiables et comparables est devenue une priorité pour la communauté internationale. Cela vaut aussi, il va sans dire, pour les considérations de genre liées aux TIC. Le SMSI a reconnu sans équivoque l'importance des statistiques et des indicateurs désagrégés selon les sexes. Il a, en outre, réclamé le développement d'indicateurs sexospécifiques relativement aux TIC afin d'évaluer les répercussions des projets de TIC sur la condition des femmes et des jeunes filles (*Plan d'action* du SMSI, par. 28d).

Néanmoins, les mesures et les analyses comparatives liées aux TIC ont jusqu'ici été d'une extrême rareté. Cet ouvrage quantifie les info-états, et par conséquent la fracture numérique à l'échelle internationale, tout en incluant une analyse axée sur les politiques à travers un grand nombre de pays et au fil des ans. Par contre, aucune mesure comparative systématique des facteurs liés au genre n'a été possible du fait d'un manque de données suffisamment étendues et détaillées¹⁰³. La première partie de ce chapitre vise donc à corriger cette lacune dans la mesure où les conditions actuelles le permettent. Elle se fonde sur une collection étendue de données statistiques ventilées selon les sexes, et en dégage une indispensable analyse quantitative du fossé numérique entre hommes et femmes. Elle fournit ainsi une vision d'ensemble de son ampleur et de son évolution, et examine en parallèle certains de ses aspects clés.

Force est d'admettre que, pour aborder les disparités entre les sexes dans le contexte de la société de l'information, il faut aller au-delà des statistiques, d'où la seconde partie de ce chapitre. Nonobstant le manque de données utiles, le fossé numérique entre hommes et femmes comporte tellement d'aspects et de nuances que beaucoup de renseignements d'un autre ordre sont également requis, plus précisément en ce qui a trait au contexte d'évolution des situations personnelles, aux normes sociales, à l'histoire et aux cultures de différents pays, pour ne citer que ces exemples. C'est la raison pour laquelle la seconde partie de ce chapitre présente une analyse à caractère qualitatif, fondée sur des renseignements approfondis tirés d'expériences sur le terrain, d'études de cas et de données contextuelles et empiriques. À cet égard, elle complète bien l'analyse statistique. La matière repose sur un cadre étoffé qui définit les éléments importants des grands enjeux liés au genre dans le domaine des TIC (Hafkin, 2003). Pris dans son ensemble, ce chapitre livre une image plus holistique du fossé numérique entre hommes et femmes qu'il n'a été possible de le faire jusqu'ici.

Finalement, les documents publiés sur la fracture numérique ont fait état de deux courants de recherche. Le premier met l'accent sur la fracture numérique à l'échelle internationale, et porte sur les écarts entre pays *nantis* et *démunis*, tandis que le second s'intéresse aux fractures à l'intérieur même des pays, indépendamment de leur info-état global (Sciadas, 2002). Dans le deuxième cas, de nombreuses inégalités de taille existent et ont pu être identifiées. Il s'agit notamment d'écarts liés aux niveaux de revenu, aux niveaux d'instruction, aux disparités entre milieux urbains et milieux ruraux, aux appartenances ethnoculturelles, aux différences intergénérationnelles, à diverses déficiences et à bien d'autres facteurs encore. La question de l'égalité des sexes est à cet égard de toute première importance. À l'instar de toutes les autres formes de fractures, le fossé entre hommes et femmes est directement relié à l'info-état d'une nation, de sorte que son analyse doit être abordée dans ce contexte plutôt que de façon isolée.

6.1 Preuves et analyses statistiques du fossé numérique entre hommes et femmes

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de données complètes sur les TIC relatives au genre pour un grand nombre de pays. Il existe néanmoins des données de cet ordre dans certains secteurs, et ce projet vise à en tirer parti pour enrichir les connaissances actuelles. Un tel exercice s'avère chronophage et exigeant en main-

¹⁰³ Certaines initiatives prometteuses sont en cours. L'une d'elle émane d'un partenariat entre divers organismes de l'ONU – parmi lesquels des commissions régionales, l'OCDE et des organismes nationaux de statistiques – et vise à combler les vides statistiques en ce qui concerne la société de l'information. Les objectifs du partenariat portent notamment sur une entente relative à un ensemble d'indicateurs fondamentaux en matière de TIC, sur le développement d'une base de données et sur la prestation de programmes de formation en développement des capacités dans les pays en développement (CNUCED, 2004).

d'œuvre. Il nécessite en effet la sollicitation de divers réseaux et exige une expertise peu commune quant à la compilation des données disponibles, à leur dépouillement et à l'application de contrôles de qualité fondamentaux. La première étape de ce processus consiste à recueillir les données existantes auprès d'organismes internationaux et transnationaux, susceptibles d'avoir eux-mêmes recueilli des données sur différents pays. Une fois ces sources épuisées, la deuxième étape consiste à sonder les réservoirs de données de pays individuels. Cela dit, nombre d'autres difficultés existent, notamment le manque de statistiques temporelles cohérentes liées aux indicateurs de genre (même dans les pays développés), l'absence de notions et de définitions communes, et la variété des sources (aussi bien publiques que privées). Quoiqu'il en soit, la démarche entreprise est la plus valable qui puisse être dans le contexte actuel, et les données recueillies appuient l'analyse quantitative qui suit.

Les données relatives à l'accès aux TIC et à leur utilisation démontrent que la participation des femmes à la société de l'information accuse un retard par rapport à celle des hommes, surtout dans les pays pauvres, ce qui suscite de grandes inquiétudes. Compte tenu de tout ce que nous savons désormais de la fracture numérique, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il y ait aussi un fossé numérique entre hommes et femmes. Ce qu'on connaît moins, par contre, c'est l'ampleur de ce fossé, son évolution et les nombreuses nuances qui s'y rattachent – autant d'éléments importants pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de divers programmes.

L'ampleur et l'évolution du fossé numérique entre hommes et femmes tiennent en grande partie à l'accès aux TIC et à la pénétration des TIC, soit les deux facteurs fondamentaux dont dépend essentiellement leur utilisation efficace. Cependant, les enjeux liés au fossé entre hommes et femmes sont beaucoup plus vastes. Même dans les pays où l'accès ne pose plus vraiment de problème et où la pénétration est élevée, des inégalités quant à l'utilisation à proprement parler peuvent réduire les possibilités d'épanouissement des femmes sur le plan aussi bien économique que social. Ainsi, bien que nous commençons à identifier la nature et l'étendue des écarts liés à l'accès aux TIC et à leur taux de pénétration, les seules données relatives à l'accès ne nous apprennent pas grand-chose sur la participation active et à part égale des femmes à la société de l'information. L'accès est certes essentiel, mais il ne s'agit pas d'une condition suffisante pour combler le fossé numérique entre hommes et femmes. Les enjeux liés aux connaissances et aux compétences en TIC jouent en effet un rôle essentiel pour ce qui est d'inclure les femmes dans la société de l'information et de les encourager à y participer pleinement, à y contribuer et à en tirer parti.

6.1.1. Ampleur du fossé numérique entre hommes et femmes

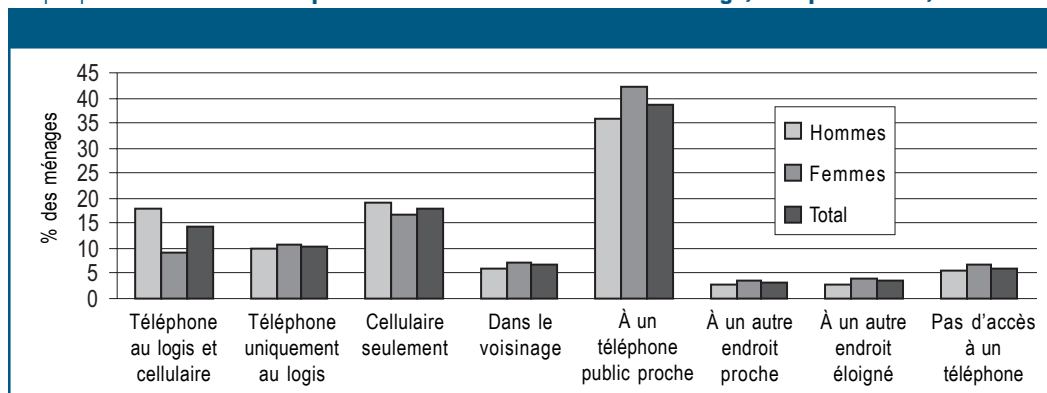
Tout en fournissant des preuves quantitatives de l'ampleur, de l'évolution et de plusieurs autres caractéristiques du fossé entre hommes et femmes, nous tenterons de le situer dans le contexte de l'ensemble de la fracture numérique, telle que mesurée à partir des info-états. Pour être valable, une analyse des écarts liés au genre doit se faire à la lumière de la situation globale de chaque pays. Comme l'ont clairement démontré les études des dernières années sur la question, il importe en outre de couvrir l'ensemble du spectre des TIC, des plus anciennes que sont la téléphonie de base, la radio et la télévision aux plus récentes, comme le cellulaire et Internet. Toutes jouent en effet un rôle dans le contexte d'un pays donné.

Afin de dégager une compréhension plus claire des inégalités de genre qu'il n'a été possible de le faire jusqu'ici, nous avons puisé à différentes sources de données de manière à constituer un portrait détaillé de l'accès aux TIC et de leur utilisation par chacun des sexes. Bien que nous nous intéressions ici davantage aux pays en développement, il convient de savoir que le fossé entre hommes et femmes est tout aussi réel dans les pays développés, ainsi qu'en témoignent les données statistiques utilisées pour mesurer le fossé entre hommes et femmes et pour déterminer l'état actuel de la situation et son évolution probable.

Le cas de l'Afrique du Sud, un chef de file sur son continent, illustre bien que, même de nos jours, nombreux sont ceux et celles qui, dans certaines parties du monde, peuvent au mieux espérer avoir accès à un simple téléphone « quelque part dans les environs » (graphique 6.1). Pour près de 40 % des chefs de ménage, les

téléphones publics y représentaient en effet, en 2001, le principal moyen d'accès aux TIC, et les femmes à la tête d'un ménage étaient plus susceptibles que les hommes de dépendre de ce moyen de communication (42 % contre 36 %), leur accès à la technologie étant restreint au foyer. Quant aux hommes, ils étaient deux fois plus susceptibles que les femmes d'avoir un téléphone fixe au foyer ainsi qu'un téléphone cellulaire. Il était aussi plus probable qu'ils disposent uniquement d'un téléphone cellulaire¹⁰⁴. Le pourcentage des femmes n'ayant accès à aucun téléphone était légèrement plus élevé que chez les hommes (7 % des femmes contre 5 % des hommes), ce qui représente toutefois une nette amélioration par rapport à 1996, où ces pourcentages étaient respectivement de 24 % et 15 %. Bref, l'Afrique du Sud a fait des progrès pour ce qui est de faciliter l'accès aux installations téléphoniques, mais il est clair qu'il y a encore un fossé entre hommes et femmes à ce chapitre.

Graphique 6.1 Accès au téléphone selon le sexe du chef du ménage, Afrique du Sud, 2001



Source : Statistics South Africa, Recensement 2001

Un autre exemple des dures réalités constatées dans bien des pays nous vient de l'Éthiopie. Dans ce pays dont l'info-état compte parmi les plus faibles, aussi bien en Afrique qu'à l'échelle internationale, les écarts entre les sexes sont manifestes à l'égard ne serait-ce que des médias conventionnels – que dire des TIC plus récentes. La grande majorité des gens n'ont régulièrement accès à aucun média, et cela est d'autant plus vrai pour les femmes que pour les hommes. Environ deux fois moins de femmes que d'hommes écoutent la radio ou regardent la télévision au moins une fois par semaine, et cette proportion tombe à un tiers en ce qui a trait à la lecture des journaux¹⁰⁵. À toute fin utile, à peine 0,5 % des femmes lisent un journal, écoutent la radio et regardent la télévision au moins une fois par semaine (tableau 6.1), et ce pourcentage est encore plus faible chez les femmes plus âgées.

Tableau 6.1 Contact avec les médias de masse selon le sexe

	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Les trois médias	Aucun média de masse
Hommes	6,0	7,5	23,8	2,3	72,6
Femmes	1,7	4,4	11,2	0,5	86,4

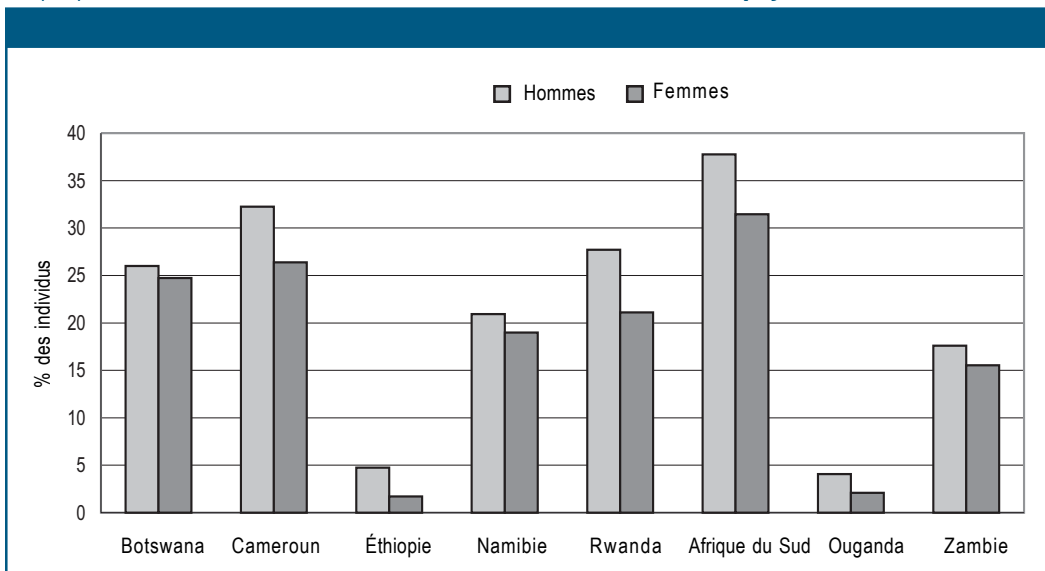
Source : Central Statistical Authority of Ethiopia, Addis Ababa, Enquête Ethiopia Demographic and Health 2000, Mai 2001

Beaucoup d'études ont révélé que les écarts tendent à être plus marqués à l'égard des TIC dont le taux de pénétration est faible, et à s'amenuiser au fur et à mesure que leur pénétration augmente. De récentes données sur la pénétration des téléphones mobiles dans huit pays d'Afrique appuient ces conclusions, mais tout en soulignant certaines exceptions révélatrices de la complexité des enjeux et de l'importance primordiale des contextes nationaux. Le graphique 6.2 présente la répartition des utilisateurs de téléphones mobiles entre les deux sexes. L'écart entre hommes et femmes s'avère le plus marqué en Éthiopie, qui affiche le plus faible taux de pénétration global, suivi de l'Ouganda. Il est moins prononcé en Zambie, en Namibie et au Botswana, où les taux de pénétration globaux sont beaucoup plus élevés, mais ils s'accroissent de nouveau au Rwanda, au Cameroun et en Afrique du Sud, cette dernière affichant le plus haut taux de pénétration global (plus de 30 %).

¹⁰⁴ L'usage d'un téléphone mobile à partir du foyer était proportionnellement plus élevé que celui d'un téléphone fixe, ce qui est de plus en plus le cas dans bon nombre de pays en développement.

¹⁰⁵ Il importe cependant d'analyser ces données en tenant compte des moyens de communication de masse jugés nécessaires dans les sociétés fondées sur des traditions orales, un facteur qui ne manque pas d'influer sur les politiques.

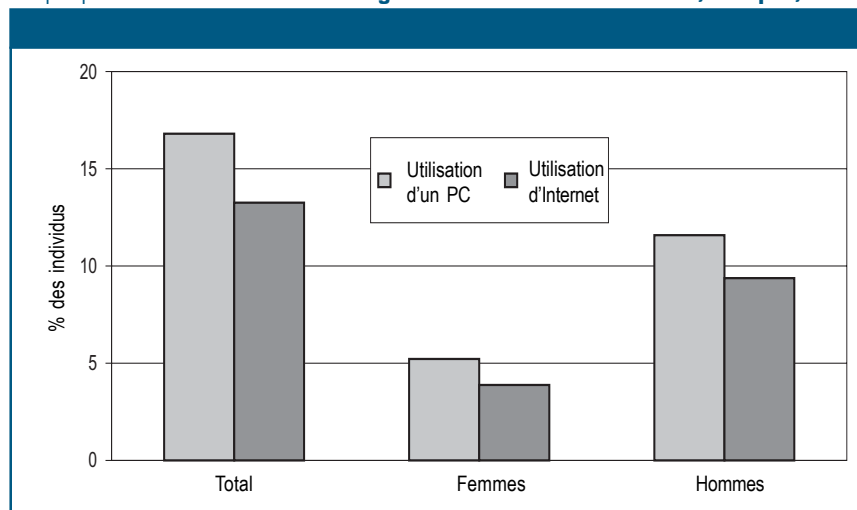
Graphique 6.2 Pénétration des mobiles selon le sexe, sélection de pays africains



Source : Africa E-Access and Usage Index, Research ICT Africa! University of the Witwatersrand, Johannesburg, 2005
 Note : données allégées

De récentes données sur la Turquie, où le taux d'utilisation des ordinateurs et d'Internet est relativement faible, commencent à souligner les inégalités de genre que suscite l'introduction de TIC plus récentes (graphique 6.3). Les femmes sont en effet moins susceptibles d'utiliser ces technologies, et dans nombre de pays, les écarts qui en résultent deviennent criants, ce qui désavantage considérablement les femmes. À titre d'exemple, moins de 10 % des internautes de la Guinée et de Djibouti sont des femmes, ce pourcentage passant à moins de 20 % au Népal et à moins de 25 % en Inde. Or, quelque faibles que puissent être les taux de pénétration globaux dans ces pays, on constate des écarts tout aussi importants entre les sexes dans des pays où Internet jouit d'une pénétration plus élevée, notamment en Grèce et au Portugal, où respectivement moins de 20 % et à peine plus de 25 % des internautes sont des femmes.

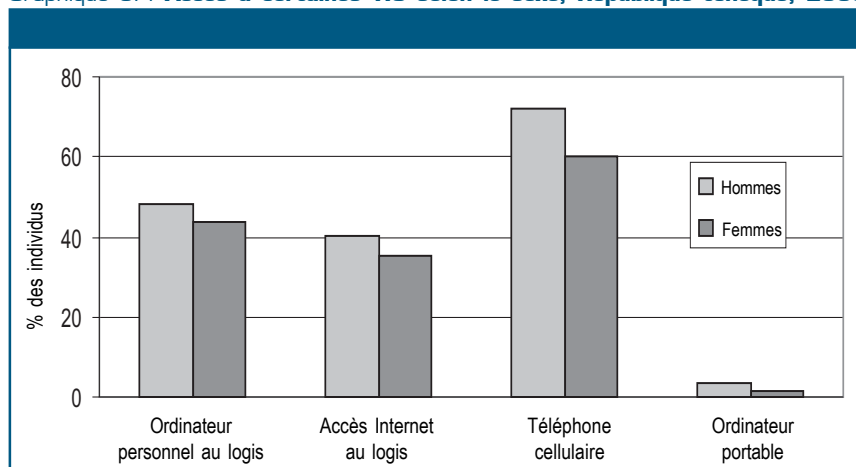
Graphique 6.3 Ordinateurs et usagers d'Internet selon le sexe, Turquie, 2004



Source : Institut d'état de la statistique (Turquie), ICT Usage Survey on Household and Individuals 2004
 Note : la période de référence de l'enquête est avril-juin 2004

Le fossé entre hommes et femmes persiste même lorsque nous nous tournons vers des pays aux info-états plus élevés. En Chine, notamment, malgré une forte croissance de l'utilisation d'Internet ces dernières années, les femmes comptent pour seulement 40 % des abonnés à Internet (contre 60 % d'hommes). On observe un écart comparable à l'égard des téléphones mobiles en Malaisie, à hauteur de 22 points de pourcentage, les femmes et les hommes comptant respectivement pour 39 % et 61 % des abonnés au cellulaire. Quant à la République Tchèque, les femmes y tirent de l'arrière au chapitre, non seulement de l'accès aux ordinateurs et à Internet (deux TIC jouissant d'un taux de pénétration global moyen), mais aussi de l'accès aux téléphones mobiles (dont le taux de pénétration est beaucoup plus élevé), 72 % des hommes bénéficiant d'un tel accès en 2003 contre 60 % des femmes (graphique 6.4).

Graphique 6.4 **Accès à certaines TIC selon le sexe, République tchèque, 2003**



Source : Bureau tchèque de la statistique, Enquête sur l'utilisation des TIC dans les ménages, 2003

Note : les ordinateurs personnels incluent les ordinateurs sur table, les ordinateurs portables et les ordinateurs de poche (palmbooks)

Les données sur Taïwan, Chine dont l'info-état est élevé, fournissent de nouvelles preuves quant aux écarts creusés par l'évolution continue des technologies (tableau 6.2). Bien qu'un fossé entre hommes et femmes y existe dans toutes les catégories prises en compte, il s'élargit au fur et à mesure que les TIC deviennent plus sophistiquées. En 2004, l'utilisation d'Internet atteignait un niveau passablement élevé à Taïwan, Chine; celle de la large bande était moins marquée (quoique elle-même passablement élevée selon les normes internationales), tandis que l'utilisation d'Internet au moyen d'appareils sans fil et par le biais de téléphones cellulaires en étaient encore à un stade relativement embryonnaire. Le ratio femmes/hommes chez les internautes conventionnels était de 93 %, mais chutait à 70 % chez les internautes mobiles.

Tableau 6.2 **Indicateurs de certaines TIC selon le sexe, Taïwan, 2004**

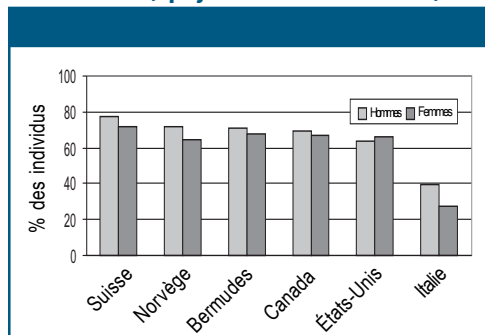
	Hommes	Femmes	ratio femmes/hommes
	%		
Utilisateurs d'Internet, 12 ans et plus	63,2	59,0	93,4
Utilisateurs de large bande, 12 ans et plus	52,1	45,8	87,8
Utilisateurs d'Internet sans fil	13,8	11,1	80,7
Utilisateurs d'Internet par les mobiles	6,7	4,7	70,3

Source : Taiwan Network Information Center, Internet Broadband Usage in Taiwan, Sommaire de l'enquête de 2004, <http://www.twnic.net.tw/file/broadbandsurvey0407.pdf>

Note : "Utilisateurs d'Internet sans fil" signifie l'accès à Internet par des technologies sans fil

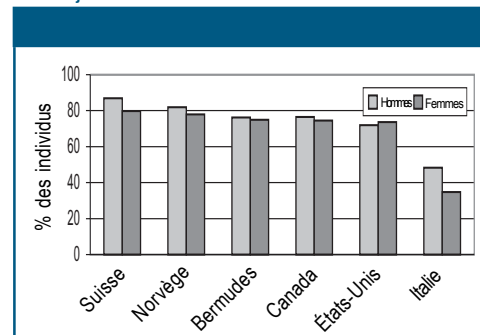
Les résultats d'une récente étude portant sur six pays (Statistique Canada et OCDE, 2005) soulignent les progrès réalisés par les femmes dans certains pays et régions, mais aussi le caractère persistant du fossé entre hommes et femmes jusque dans les pays développés. Les graphiques 6.5 et 6.6 montrent que les inégalités de genre en ce qui a trait à l'accès aux ordinateurs et à Internet à partir du foyer étaient plutôt minimes dans l'ensemble, sauf en Italie et en Suisse. De fait, aux États-Unis, le pourcentage des femmes ayant accès à ces technologies était légèrement plus élevé que celui des hommes. À ce chapitre, c'est l'Italie qui affichait le fossé le plus marqué entre les sexes, 35 % des femmes ayant accès à un ordinateur à la maison contre 48 % des hommes, et 27 % des femmes ayant accès à Internet à la maison contre 39 % des hommes. L'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès à Internet est dans l'ensemble plus marqué que dans le cas de l'accès à un ordinateur, et sauf pour l'Italie, cette observation confirme le fait que les inégalités de genre augmentent avec l'introduction de nouvelles technologies.

Graphique 6.5 Accès à Internet à la maison selon le sexe, pays sélectionnés OCDE, 2003



Source : Statistique Canada et OCDE, Enquête sur la littératie et les compétences des adultes 2005

Graphique 6.6 Accès aux ordinateurs à la maison selon le sexe, pays sélectionnés OCDE, 2003



Source : Statistique Canada et OCDE, Enquête sur la littératie et les compétences des adultes 2005

Des résultats comparables – à savoir des écarts modérés, quoique tenaces, entre les sexes – ressortent d'autres pays aux info-états très élevés. En Australie, par exemple, 56 % des femmes avaient accès à Internet en 2002, contre 61 % des hommes, et dans les pays nordiques (tableau 6.3), les écarts étaient aussi généralement faibles. Néanmoins, dans l'ensemble des pays, l'accès des hommes aux différentes TIC était systématiquement plus élevé que celui des femmes.

La compilation de données sur le pourcentage des internautes de sexe féminin conjuguées aux taux de pénétration globaux d'Internet, et ce, pour un grand nombre d'économies développées et en développement, permet de dégager une vision plus holistique de l'aspect du fossé numérique entre hommes et femmes qui se trouve lié à ce nouveau et puissant véhicule. Ces données sont présentées dans le graphique 6.7 selon l'ordre décroissant des pourcentages d'internautes de sexe féminin. Elles démontrent qu'à quelques exceptions près, le fossé entre hommes et femmes est à la fois large et omniprésent. Elles révèlent par ailleurs qu'en général, les écarts sont plus marqués dans les économies en développement, bien qu'il y ait certaines exceptions.

Plus important encore, cet ensemble de données permet de situer le fossé numérique entre hommes et femmes dans le contexte de la fracture numérique globale, de mettre en perspective les résultats d'études antérieures, et de tester certaines hypothèses relatives à l'adoption de politiques pertinentes. Ainsi ces données servent-elles de fondement à l'analyse qui suit.

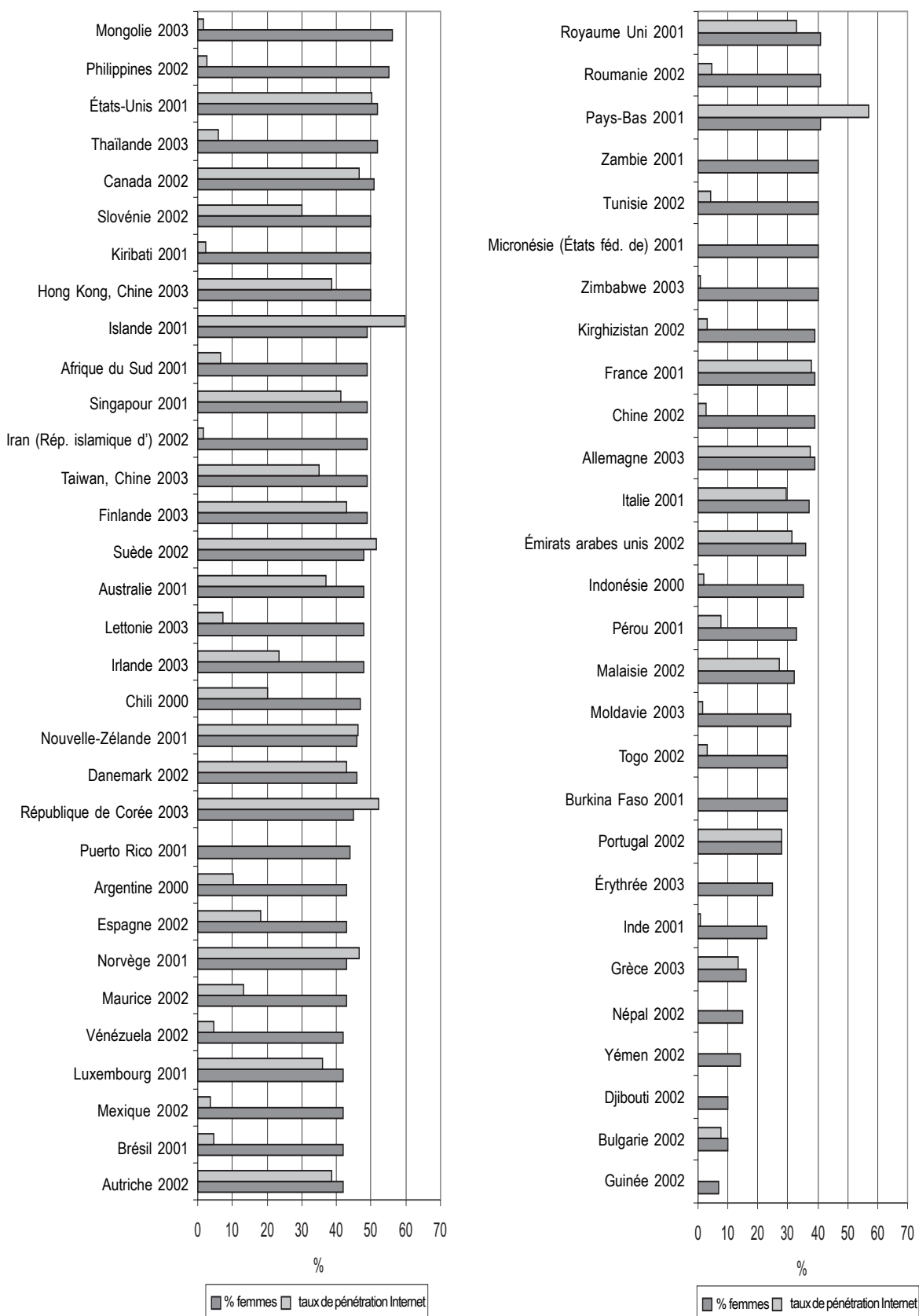
Tableau 6.3 Accès aux TIC à la maison selon le sexe, certains pays nordiques, 2002

	Ordinateur			Téléphone mobile			Internet				
	Hommes	Femmes	ratio femmes/hommes	Hommes	Femmes	ratio femmes/hommes	Hommes	Femmes	ratio femmes/hommes		
	%			%			%				
Danemark	80	75	93,8	Danemark	84	77	91,7	Danemark	65	58	89,2
Finlande	64	62	96,9	Finlande	95	92	96,8	Finlande	55	51	92,7
Suède	77	74	96,1	Suède	92	87	94,6	Islande*	75	72	96,0
Norvège*	78	73	93,6	Norvège*	94	91	96,8	Suède	69	66	95,7
								Norvège*	64	57	89,1

Source: Statistique Norvège, Statistiques sur la société de l'information des pays nordiques 2002

* données 2001

Graphique 6.7 Utilisation d'Internet par les femmes en proportion de la pénétration globale d'Internet, économies sélectionnées et années



Source : UIT, Indicateurs mondiaux de la télécommunication 2004 et sources nationales sélectionnées

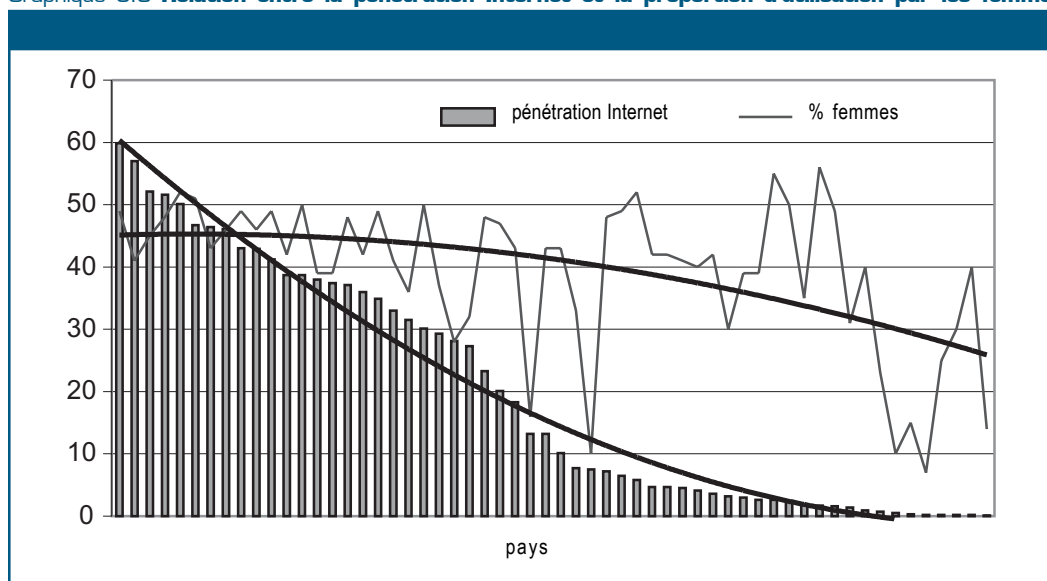
6.1.2 Le fossé entre hommes et femmes dans le contexte de la fracture numérique

Les études sur la fracture numérique, dont celle exposée au chapitre 3, ont révélé que la diffusion et l'utilisation des TIC varient énormément à l'échelle de la planète, et que leur taux de pénétration est généralement plus élevé dans les pays développés que dans les pays en développement. Tout semble en outre indiquer que les écarts de tous ordres, y compris entre les sexes, sont généralement plus importants à l'égard des nouvelles TIC. Dans le cas d'Internet, par exemple, il a maintes fois été démontré que les utilisateurs précoces type sont de sexe masculin, jeunes et instruits, et qu'ils vivent en milieu urbain. Ce n'est que lorsque le taux de pénétration de cette technologie atteint un niveau élevé que le profil des internautes commence à s'apparenter à celui de la population prise dans son ensemble. La section précédente a par ailleurs établi que le pourcentage des utilisatrices de TIC varie lui-même considérablement d'un pays à l'autre. Il s'avère donc utile de se pencher sur le fossé numérique entre hommes et femmes dans le contexte de la fracture numérique globale, d'autant qu'une telle analyse favorise un enrichissement mutuel des études d'ensemble qui se poursuivent et des études plus précisément ciblées sur les tendances liées au genre au fil des ans.

Si le fossé numérique entre hommes et femmes est fonction de la diffusion et de l'utilisation globales des TIC, on peut s'attendre à ce qu'il soit moins prononcé dans les pays aux info-états élevés et inversement plus prononcé dans ceux dont l'info-état est faible. Si tant est qu'elle existe, cette corrélation serait lourde d'implications sur le plan des politiques. Ainsi les politiques et les mesures adoptées pour accroître la diffusion et l'utilisation des TIC dans la perspective de réduire la fracture numérique globale devraient-elles en grande partie suffire, avec le temps, à combler par ricochet le fossé entre hommes et femmes. S'en trouveraient du coup invalidés les arguments en faveur d'une réduction ciblée du fossé entre hommes et femmes comme étant essentielle au développement économique et social.

En corollaire, on peut se demander si l'évolution des TIC et des écarts entre les sexes dans les pays développés permet de prédire le cheminement futur des pays en développement. Une telle étude exigerait toutefois des données plus détaillées, et échelonnées dans le temps. Cela dit, nous abordons ci-après la première question à l'aide de données transversales en fondant notre étude sur le cas d'Internet, notamment du fait qu'il s'agit d'une technologie récente et que nous disposons d'une quantité raisonnable de données à son égard. Les taux de pénétration d'Internet et les pourcentages d'internautes de sexe féminin du graphique 6.7 ont à cette fin été remaniés et tracés selon l'ordre décroissant des taux de pénétration (graphique 6.8) – sans indications de pays.

Graphique 6.8 Relation entre la pénétration Internet et la proportion d'utilisation par les femmes



Source : UIT, Indicateurs mondiaux de la télécommunication 2004 et sources nationales sélectionnées

Il en découle d'emblée les constatations suivantes :

- Les écarts de pénétration d'Internet à l'échelle de l'ensemble des pays sont très importants – et témoignent de la fracture numérique globale.
- Le fossé entre hommes et femmes est manifeste : à quelques exceptions près, le pourcentage d'internautes de sexe féminin s'établit à moins de 50 % dans la grande majorité des pays.
- La courbe de pénétration des internautes de sexe féminin affiche une tendance décroissante; bien qu'à l'échelle globale, cela semble indiquer que le fossé entre hommes et femmes évolue dans la même direction que la pénétration d'Internet, ce rapport est au mieux très faible.

Si les inégalités de genre se sont récemment estompées dans quelques pays où la pénétration d'Internet est élevée, notamment au Canada et aux États-Unis, tel n'est pas le cas dans d'autres pays réputés pour leur info-état élevé, qu'il s'agisse de la Norvège, du Luxembourg, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de l'Allemagne ou de la France. Ces pays affichent en effet un comportement différent, et ce, bien que leurs taux de pénétration globaux soient comparables, voire supérieurs à ceux des États-Unis et du Canada. La Norvège, par exemple, présente un taux de pénétration plus ou moins identique à celui du Canada, mais le pourcentage d'internautes de sexe féminin n'y est que de 43 % alors qu'il est de 51 % au Canada. Aux Pays-Bas, ce même pourcentage est de 40 %, soit identique à celui du Brésil, du Mexique, du Zimbabwe et de la Tunisie, malgré le fait que le taux de pénétration global avoisine les 60 % aux Pays-Bas alors qu'il est inférieur à 5 % au Brésil et au Mexique, et pratiquement nul au Zimbabwe. Quant à l'Italie, le fossé numérique entre hommes et femmes n'y est guère moins prononcé qu'au Kirghizistan, où le taux de pénétration d'Internet est environ dix fois moins élevé qu'en Italie.

Parallèlement, un certain nombre de pays affichant un très faible taux de pénétration global ne semblent guère accuser d'écarts entre les sexes dans le contexte qui nous occupe. Dans le cas de la Mongolie, des Philippines et de la Thaïlande, la pénétration s'avère même plus marquée chez les femmes que chez les hommes, tandis qu'en Iran et en Afrique du Sud, les inégalités de genre sont pour ainsi dire négligeables. En contrepartie, plusieurs pays affichant de faibles taux de pénétration globaux accusent un important fossé entre hommes et femmes, parmi lesquels la Guinée (moins de 10 % d'utilisatrices), Djibouti, le Yémen, le Népal et l'Inde. Cela dit, il n'y a toujours pas de distinction nette entre pays développés et pays en développement; à preuve, la Grèce et le Portugal se trouvent pratiquement au bas du graphique 6.7 alors que la Mongolie et les Philippines trônent tout en haut.

Voici ce que révèle cette analyse statistique : un fossé entre hommes et femmes existe même dans des pays aux info-états élevés; dans les pays dont l'info-état est élevé, le fossé entre hommes et femmes tend généralement à être moins marqué, bien que ce ne soit pas toujours le cas; dans les pays dont l'info-état est faible, le fossé entre hommes et femmes peut considérablement varier (allant de plus de 50 % à moins de 10 % dans le cas d'Internet). **Le lien entre les inégalités de genre et la fracture numérique globale est très ténu, et ne permet pas de soutenir l'argument qu'elles évoluent en tandem.** On ne peut donc naïvement s'attendre à ce que le fossé numérique entre hommes et femmes se referme au gré d'une augmentation globale des info-états. Il est en effet évident que certains des facteurs en cause ne font pas partie de ceux qu'on associe à une amélioration globale de l'info-état. On pourrait bien sûr partir de ces deux seules composantes – info-état élevé/faible et fossé entre hommes et femmes plus ou moins marqué – pour dégager et examiner de plus près certains groupes de pays précis dans le cadre d'études ultérieures. La tâche risque cependant de devenir plus complexe si l'on intègre d'autres variables, comme le niveau de revenu, les caractéristiques régionales et les influences culturelles, pour ne mentionner que celles-là. Comme nous l'avons démontré au chapitre 4, entre autres, malgré l'existence d'un lien entre l'info-état et le PIB par habitant, ce rapport est lui-même sujet à d'importantes exceptions, puisque certains pays dont le niveau de revenu est élevé affichent un info-état relativement faible, et vice versa. Par ailleurs, les enjeux liés aux différentes TIC dans le contexte du développement sont également fort pertinents, ainsi qu'en témoignent les rapports relatifs à l'adoption de réseaux mobiles en l'absence de réseaux fixes, à l'importance dominante de la radio dans nombre de régions, ou à la nécessité d'adapter les TIC aux besoins spécifiques des populations.

Dans l'ensemble, l'analyse qui précède confirme on ne peut mieux l'importance du contexte propre à chaque pays en ce qui concerne le fossé numérique entre hommes et femmes. Bien qu'il ne soit pas possible de procéder ici à une analyse individuelle de chaque pays, nous nous appuyons sur des études de cas et des preuves quantitatives pour expliquer certaines de nos conclusions. À titre d'exemple, les données indiquent que, dans les pays où le taux de pénétration d'Internet est faible, l'utilisation en est souvent confinée à une très petite élite vivant surtout en milieu urbain. Les femmes tendent en outre à jouir d'un statut égal à celui des hommes à l'intérieur de ces cercles, généralement ouverts sur le monde et assez cosmopolites. La Mongolie est un des pays d'Asie où le taux d'inscription aux programmes d'études supérieures est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ce qui pourrait y expliquer le pourcentage élevé d'internautes de sexe féminin. Aux Philippines, la langue d'usage courant est l'anglais, de sorte que les contenus sont accessibles et que les femmes jouent un rôle très actif dans la vie politique et économique du pays. L'Iran affiche un taux élevé d'inscriptions féminines aux programmes d'études de troisième niveau, et sa classe supérieure est bien connectée (électroniquement et autrement). La Thaïlande compte de même beaucoup de femmes inscrites à des programmes d'études supérieures, et s'est dotée de robustes politiques visant à encourager les femmes à poursuivre des carrières en science et en technologie. Les enjeux qualitatifs de cet ordre seront abordés plus en détail dans une section ultérieure de ce chapitre.

6.1.3 Lieux d'utilisation

Un autre aspect du fossé numérique entre les sexes tient à l'endroit d'où les femmes accèdent aux TIC et les utilisent. Des données provenant de divers pays de l'Union européenne et de la Turquie (tableau 6.4) suscitent d'intéressantes observations. Dans ce groupe de pays, le foyer s'est avéré être le principal lieu d'accès à Internet, tant pour les hommes

Tableau 6.4 **Accès à Internet depuis divers endroits selon le sexe, pays sélectionnés, 2004***

	MAISON			TRAVAIL			ÉCOLE			CAFÉ INTERNET		
	femmes	hommes	ratio	femmes	hommes	ratio	femmes	hommes	ratio	femmes	hommes	ratio
			femmes/ hommes			femmes/ hommes			femmes/ hommes			femmes/ hommes
		%			%			%			%	
Danemark	65	71	91,5	53	54	98,1	14	10	140,0	-	-	-
Suède	68	71	95,8	34	40	85,0	12	11	109,1	-	-	-
Luxembourg	50	68	73,5	18	35	51,4	6	8	75,0	1	3	33,3
Islande	64	66	97,0	39	44	88,6	14	11	127,3	-	-	-
Allemagne	48	57	84,2	15	21	71,4	8	9	88,9	2	3	66,7
Royaume Uni	47	55	85,5	26	33	78,8	11	10	110,0	3	7	42,9
Finlande	46	52	88,5	37	37	100,0	18	14	128,6	3	4	75,0
Autriche	33	42	78,6	19	29	65,5	6	5	120,0	0	1	0,0
Estonie	31	33	93,9	20	21	95,2	14	10	140,0	5	5	100,0
Slovénie	24	28	85,7	20	20	100,0	8	8	100,0	-	-	-
Chypre	18	27	66,7	13	15	86,7	5	6	83,3	1	5	20,0
Italie	17	26	65,4	11	18	61,1	4	4	100,0	-	-	-
Irlande	21	24	87,5	14	15	93,3	5	5	100,0	1	1	100,0
Portugal	14	20	70,0	13	16	81,3	8	7	114,3	-	-	-
Hongrie	12	17	70,6	9	11	81,8	7	7	100,0	2	3	66,7
Pologne	14	16	87,5	9	9	100,0	8	8	100,0	5	6	83,3
Grèce	9	15	60,0	7	11	63,6	4	4	100,0	2	2	100,0
Lettonie	9	13	69,2	18	16	112,5	7	6	116,7	4	6	66,7
Lituanie	10	12	83,3	13	12	108,3	12	11	109,1	-	-	-
Turquie	3	5	60,0	3	8	37,5	1	1	100,0	2	9	22,2

Source : Eurostat, base de données NewCronos 2004

* Réfère à l'accès au cours des trois derniers mois

que pour les femmes. L'accès à partir du lieu de travail suivait non loin derrière, et surpassait même l'accès à partir du foyer en Lettonie, en Lituanie et en Turquie. L'accès à partir de l'école était beaucoup moins fréquent dans les pays affichant des taux d'accès élevés à partir du foyer et du lieu de travail, et l'accès à partir de cafés Internet, plutôt rare.

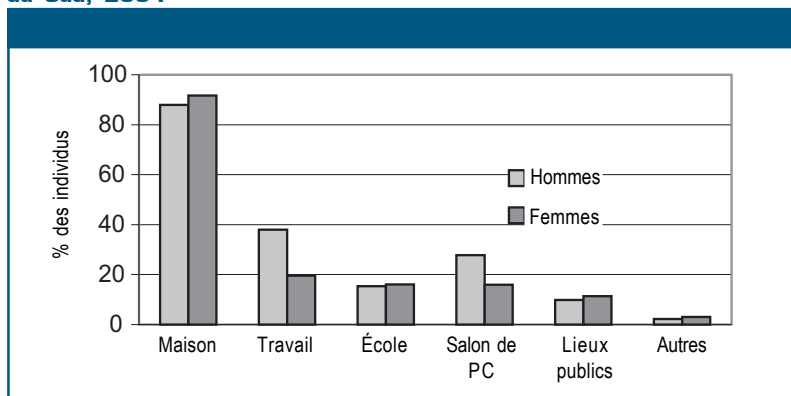
Le fossé entre hommes et femmes était bien marqué, tant pour l'accès à partir du foyer qu'à partir du lieu de travail, mais les résultats à ce chapitre étaient variables. Parmi les pays où le taux de pénétration d'Internet était élevé, le Luxembourg affichait le plus important écart entre les sexes en ce qui a trait à l'accès à partir du foyer, et un écart plus prononcé encore dans le cas de l'accès à partir du lieu de travail – le taux d'accès des femmes dépassant à peine 50 % de celui des

hommes. Ce résultat pourrait en partie s'expliquer par le taux de participation relativement faible des femmes au marché du travail, soit tout juste 59,3 % en 2001. Parmi les autres pays où le fossé était important dans le cas de l'accès à partir du foyer (Turquie, Grèce, Italie, Chypre, Lettonie, Portugal et Hongrie), seule la Turquie et l'Italie affichait un écart encore plus marqué quant à l'accès à partir du lieu de travail. La situation s'améliorait quelque peu en Grèce, davantage au Portugal et en Hongrie (où le ratio femmes/hommes était de 10 points plus élevé), et beaucoup plus à Chypre (où le ratio femmes/hommes était de 20 points plus élevé). L'écart était inversé en Lettonie et en Lituanie, tandis que la Pologne et la Finlande avaient atteint la parité entre les sexes.

Un pourcentage de femmes égal ou supérieur à celui des hommes accédait à Internet à partir de l'école, et ce, dans tous les pays à l'exception de Chypre, de l'Allemagne et, tout particulièrement, du Luxembourg, où le fossé est également important à ce chapitre. Les taux d'utilisation à partir de cafés Internet étaient généralement faibles dans ce groupe particulier, quoiqu'à l'exception de l'Irlande, de la Grèce et de l'Estonie, les inégalités de genre semblaient très marquées. Par rapport aux autres lieux d'utilisation, Chypre et la Turquie, entre autres, affichaient des taux d'utilisation relativement élevés chez les hommes, ce qui s'explique sans doute par les pratiques sociales et culturelles en vigueur dans ces pays à l'égard des femmes dans les lieux publics (ces facteurs seront abordés à la section 6.2).

Un profil quelque peu différent émerge de la Corée du Sud (graphique 6.9). L'accès à Internet à partir du foyer y est très élevé, les femmes surpassant ici les hommes, tout comme d'ailleurs dans les écoles et les lieux publics, où les taux d'utilisation sont beaucoup plus faibles¹⁰⁶. Pour tout dire, les femmes ne tirent de l'arrière par rapport aux hommes qu'à l'égard de l'utilisation à partir du lieu de travail et des « salons de PC »¹⁰⁷, une observation qui reflète le pourcentage relativement faible de femmes économiquement actives dans le pays.

Graphique 6.9 Lieux principaux d'accès à Internet selon le sexe, Corée du Sud, 2004



Source : Ministère de l'Information et de la Communication, Agence nationale du développement Internet en Corée (NIDA), Enquête sur les ordinateurs et les usages Internet 2004

Cet exemple souligne une fois de plus des particularités variables d'un pays à l'autre, non seulement en ce qui a trait aux lieux d'accès disponibles, mais aussi à la participation au marché du travail, aux politiques gouvernementales, aux normes socioculturelles et à nombre d'autres facteurs. Dans l'ensemble, la disponibilité de lieux d'accès autres que le foyer a jusqu'ici été perçue comme un facteur d'égalisation à l'égard de plusieurs aspects de la fracture numérique globale. Bien que cela vaille aussi pour les pays développés, il convient de retenir que dans de nombreux pays en développement, l'accès est essentiellement (sinon uniquement) possible hors du foyer, et le plus souvent à partir de lieux publics. Or, les femmes ont généralement de la difficulté à profiter de l'accès même dans ces lieux, ce dont nous traiterons plus à fond à la section 6.2.

¹⁰⁶ Par le biais d'un programme d'enseignement spécial expressément conçu à l'intention des femmes, le gouvernement de la Corée du Sud a offert une formation en TIC à un million de femmes au foyer, de femmes sans emploi et d'élèves du niveau primaire entre 2001 et 2003. Il a par la suite mis sur pied un second programme visant à assurer la formation de deux millions de femmes (Lee, 2003).

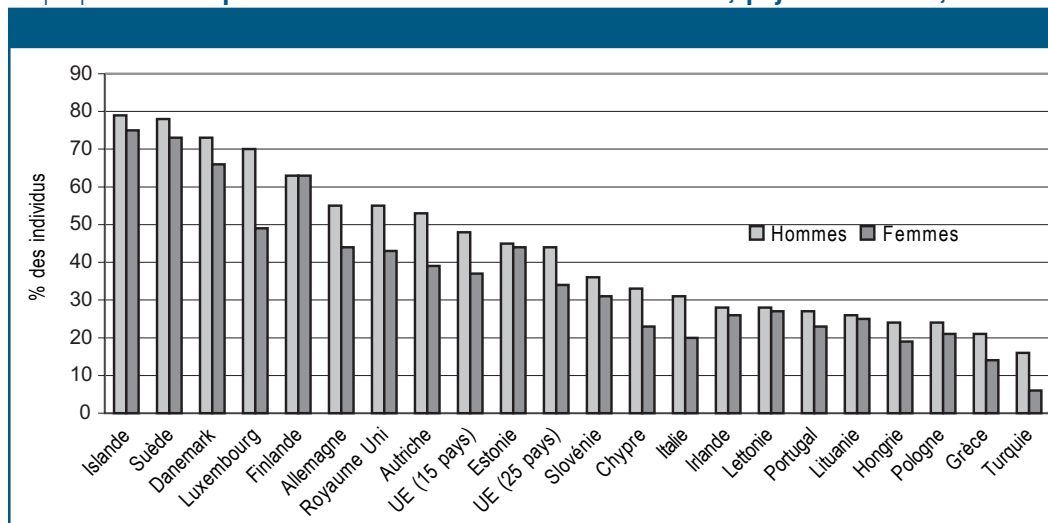
¹⁰⁷ Les « salons de PC » sont à la fois des cafés Internet et des salles de jeux électroniques. Il s'agit de lieux de rencontre populaires où les gens vont socialiser.

6.1.4 Habitudes d'utilisation

Le fait de documenter la mesure dans laquelle les femmes ont accès aux TIC et les utilisent ne constitue qu'un premier pas vers la compréhension du fossé numérique entre hommes et femmes. Afin de pousser davantage l'analyse, nous cherchons maintenant à déterminer si les femmes utilisent les nouvelles technologies de la même façon que les hommes ou non. Pour ce faire, nous avons recours à des données statistiques relatives à la fréquence, à l'intensité et aux variétés d'utilisation, et nous nous penchons sur les différents types d'utilisation et sur leurs raisons d'être. Il va sans dire que les femmes n'affichent pas un comportement monolithique, et que des facteurs tels que la classe sociale, le statut socioéconomique, le niveau d'instruction et l'âge ont aussi une incidence sur l'utilisation, qui dépend par ailleurs des rôles variés et des multiples responsabilités qui incombent aux femmes dans leur vie de tous les jours. À titre d'exemple, celles qui courent les boutiques peuvent souhaiter trouver des aubaines tandis que les mères de famille peuvent vouloir filtrer et contrôler les sites Web visités par leurs enfants. À ce niveau de détail, les renseignements voulus doivent être tirés d'un grand nombre de sources, et il s'avère impossible d'en dégager un portrait statistique complet. Néanmoins, les données disponibles soulignent certains aspects pour le moins intéressants qui gagnent à être compris dans le contexte du fossé numérique entre hommes et femmes.

En ce qui a trait aux TIC, outre les écarts d'accès et d'utilisation, les inégalités de genre semblent s'étendre à la fréquence d'utilisation. Les femmes tirent en effet de l'arrière sur les hommes pour ce qui est d'accéder à Internet au moins une fois par semaine dans un grand nombre de pays européens (graphique 6.10), et les

Graphique 6.10 Fréquence de l'utilisation d'Internet selon le sexe, pays sélectionnés, 2004*

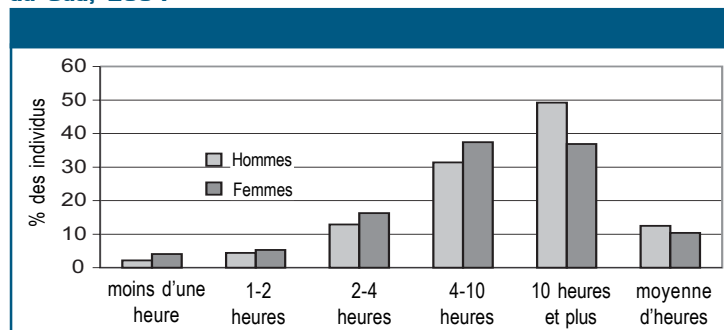


Source : Eurostat, Base de données NewCronos 2004

* ayant accès au moins une fois par semaine

écarts observés ne sont pas sans rappeler ceux qui avaient trait à l'accès global à Internet. Ainsi le Luxembourg, où moins de la moitié des femmes accédaient à Internet au moins une fois par semaine, affichait-il le plus grand écart, suivi de l'Autriche, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Italie. Par contre, les inégalités étaient très faibles dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), et on ne notait aucune différence entre les hommes et les femmes en Finlande.

Graphique 6.11 Intensité d'utilisation d'Internet selon le sexe, Corée du Sud, 2004*



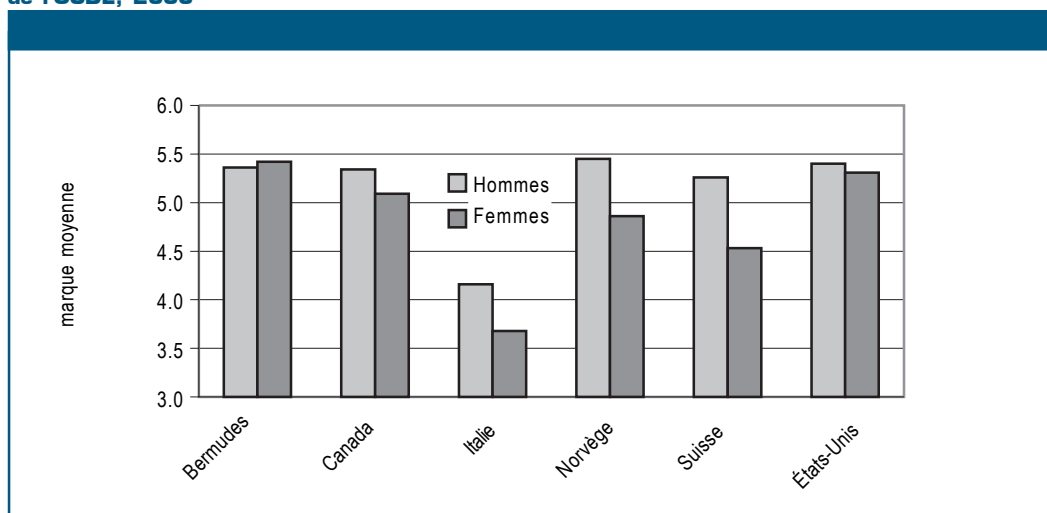
Source : Ministère de l'Information et de la Communication, Agence nationale du développement Internet en Corée (NIDA), Enquête sur les ordinateurs et les usages Internet 2004

* temps moyen d'utilisation hebdomadaire

En moyenne, les hommes semblaient également consacrer plus de temps à Internet que les femmes (graphique 6.11). Les données sur la Corée du Sud, par exemple, indiquent qu'environ 37 % des femmes passaient plus de 10 heures en ligne par semaine, contre 50 % chez les hommes. Fait contrastant, le pourcentage de femmes y consacrant moins de temps était supérieur à celui des hommes dans toutes les autres catégories.

Nous avons utilisé des données plus détaillées pour élaborer une mesure « de la diversité et de l'intensité d'utilisation d'Internet »¹⁰⁸ à l'égard de six pays (graphique 6.12). Le fossé entre hommes et femmes est également manifeste à ce chapitre, les femmes de la plupart des pays ayant affiché un score inférieur à celui des hommes, sauf aux Bermudes. Cela dit, les inégalités observées variaient naturellement d'un pays à l'autre. Ainsi l'écart entre les sexes était-il particulièrement marqué en Italie, en Norvège et en Suisse, tandis qu'il était très faible aux États-Unis.

Graphique 6.12 **Diversité et intensité de l'utilisation d'Internet selon le sexe, pays sélectionnés de l'OCDE, 2003**



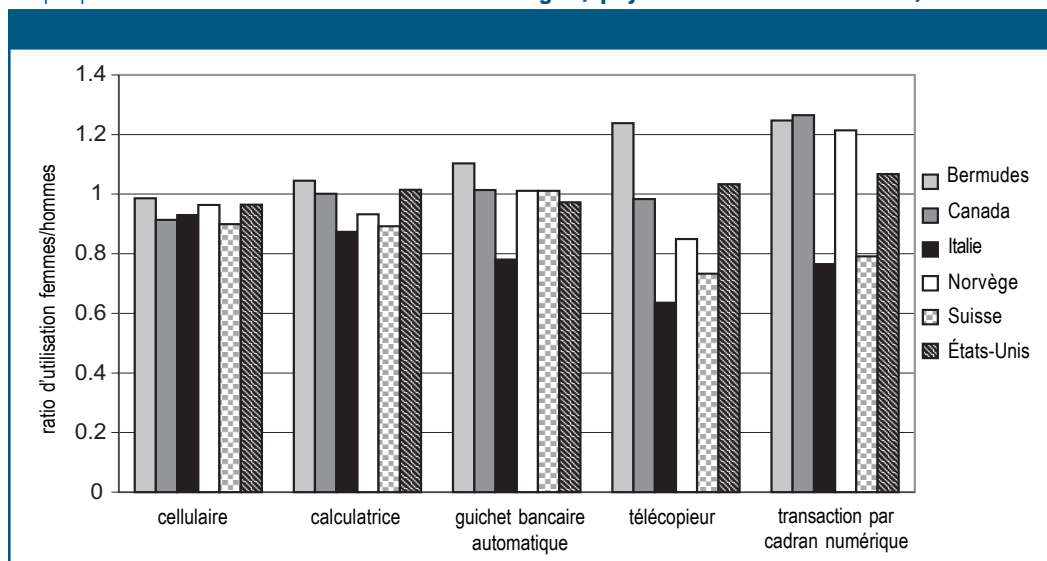
Sources : Statistique Canada et OCDE, Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes 2005

Des conclusions similaires quant au fossé entre les genres ressortent des données liées à la mesure de « l'utilisation des ordinateurs axée sur des tâches précises ». Par contre, en ce qui concerne « l'utilité perçue des ordinateurs et les attitudes à leur égard », les femmes ont affiché des scores plus ou moins égaux, ou supérieurs à ceux des hommes. Il va sans dire que l'utilité perçue n'est pas dissociable de l'utilisation et de l'expérience globales des ordinateurs. En effet, plus les gens utilisent les TIC, plus ils tendent à les juger utiles, voire indispensables; les non-utilisateurs ont une moins bonne appréciation des avantages qu'elles procurent.

Des données de la même provenance révèlent par ailleurs d'importants écarts entre hommes et femmes quant à l'utilisation de diverses technologies et aux activités connexes dans les différents pays. Les ratios d'utilisation femmes/hommes ont été calculés et tracés pour chaque technologie et pour chaque pays (graphique 6.13 – un ratio inférieur à 1 indique une utilisation moindre chez les femmes que chez les hommes). Les résultats obtenus font état de variations selon les TIC ou les activités connexes, mais les écarts entre les pays à l'étude sont encore plus marqués. En Italie, par exemple, l'utilisation de toutes les TIC par les femmes était de loin inférieure à celle des hommes, l'écart étant toutefois proportionnellement plus faible à l'égard du téléphone cellulaire (une technologie moins utilisée par les femmes de tous les pays visés). La situation était comparable en Suisse, sauf à l'égard des services bancaires électroniques, dont l'utilisation par les femmes et par les

¹⁰⁸ Cet indice repose sur une variété d'utilisations, incluant le courriel, le clavardage, les achats en ligne, les transactions bancaires, le téléchargement de pièces musicales, la recherche d'information, les jeux en ligne et le furetage. L'indice de l'utilisation d'Internet axée sur des tâches précises repose sur la rédaction et la révision de textes, l'utilisation de chiffriers pour la tenue de comptes ou à des fins d'analyse statistique, la création de graphiques, de dessins, d'images ou de présentations, la programmation ou l'écriture de code machine, la tenue d'un agenda ou d'un échéancier, et l'utilisation d'un cédérom ou d'un DVD. L'indice de l'utilité perçue des ordinateurs et de l'attitude à leur égard repose sur l'autoévaluation des répondants à savoir s'ils jugeaient que les ordinateurs leur permettaient de / les aidaient à : accomplir davantage de tâches en moins de temps, obtenir plus facilement des renseignements utiles, acquérir de nouvelles compétences (autres qu'en informatique), communiquer avec d'autres personnes, et atteindre leurs objectifs de carrière. (Pour plus de détails, voir Statistique Canada et OCDE, 2005).

Graphique 6.13 **Utilisation de certaines technologies, pays sélectionnés de l'OCDE, 2003**



Sources : Statistique Canada et OCDE, Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes 2005

hommes était similaire. Aux Bermudes, par contre, sauf en ce qui concerne les téléphones cellulaires, le pourcentage de femmes utilisant les différentes TIC était supérieur à celui des hommes. Des ratios femmes/hommes plus élevés ont aussi été enregistrés aux États-Unis quant à l'utilisation d'un téléphone à clavier pour effectuer des transactions, d'un télécopieur et d'une calculatrice, quoique dans une mesure moindre qu'aux Bermudes.

Des données complémentaires concernant des formes d'utilisation précises d'Internet ont été compilées à partir de sources nationales indépendantes (tableau 6.5). Or, les inégalités de genre à ce chapitre varient même au sein d'un échantillon de pays aussi restreint. Les hommes ont tendance à davantage utiliser Internet que les femmes pour accomplir la plupart des tâches à l'étude, notamment la recherche d'information, l'accès à de nouveaux sites Web et le jeu en ligne – quoique dans une mesure apparemment moindre en Corée du Sud que dans les autres pays. Cependant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'utiliser Internet pour

Tableau 6.5 **Accès Internet, diverses activités, selon le sexe, pays sélectionnés, 2004***

	Canada (2000)			Corée (2004)			Malte (2002)			Rép. tchèque (2003)		
	femmes	hommes	ratio femmes/hommes	femmes	hommes	ratio femmes/hommes	femmes	hommes	ratio femmes/hommes	femmes	hommes	ratio femmes/hommes
	%			%			%			%		
Recherche d'informations sur les produits et services	70	79	88,6	72	75	96,0	54	76	71,1	54	55	98,2
Accès aux nouvelles en ligne	48	62	77,4	13	19	68,4	45	54	83,3	29	34	85,3
Recherche de services et d'informations sur la santé	52	41	126,8	-	-	-	38	25	152,0	12	5	240,0
Accès aux programmes et services gouvernementaux	37	44	84,1	-	-	-	32	44	72,7	11	13	84,6
Jeux vidéo ⁽¹⁾	33	38	86,8	48	59	81,4	44	48	91,7	23	37	62,2
Utilisation du clavardage ⁽²⁾	28	32	87,5	17	14	121,4	37	34	108,8	18	28	64,3
Achat de biens et services	19	28	67,9	22	9	244,4	11	17	64,7	8	12	66,7
Transactions bancaires en ligne	19	26	73,1	8	8	100,0	6	13	46,2	10	14	71,4
Courriels	-	-	-	88	85	103,5	89	92	96,7	81	82	98,8
Apprentissage	-	-	-	16	11	145,5	51	52	98,1	3	3	100,0

Sources : (Canada) Statistique Canada, Enquête sociale générale, cycle 14 2000; (Corée du Sud) Ministère de l'information et de la communication, Agence de développement d'Internet en Corée, Enquête sur l'utilisation des ordinateurs et d'Internet, Septembre 2004; (Malte) Bureau national de la statistique, Enquête sur les usages domestiques des TIC à Malte 2002; (République tchèque) Bureau tchèque de la statistique, Enquête sur les usages domestiques des TIC, 2003

Notes : (1) Malte et la République tchèque incluent la musique et les jeux vidéo.

(2) La République tchèque inclut la vidéoconférence et ICQ.

rechercher ou utiliser de l'information ou des services liés à la santé et aux soins médicaux. C'était notamment le cas au Canada (utilisation marquée d'Internet), à Malte (utilisation moyenne d'Internet) et en République Tchèque (utilisation faible d'Internet).

Une autre observation importante tirée de cet échantillon de pays tient au fait que l'utilisation du courriel était importante et à peu près égale entre les genres. Quant aux résultats relatifs aux écarts entre hommes et femmes en ce qui concerne le commerce électronique, ils sont partagés. Au Canada, à Malte et en République Tchèque, plus d'hommes que de femmes achetaient des biens et services en ligne. Par contre, la situation était inversée en Corée du Sud, où les femmes surpassaient les hommes dans une large mesure. Les habitudes d'achat en ligne, avec ou sans paiement en ligne, dépendent de l'utilisation et de l'expérience globales des internautes, lesquelles déterminent leur niveau de connaissance et d'aisance à l'égard du nouveau média. Quoi qu'il en soit, les premiers achats tendent à porter sur des articles peu coûteux. Dans le cas de la République Tchèque, il convient d'évaluer les écarts entre hommes et femmes à lumière du fait qu'en 2003, seulement quelque 4,5 % des personnes âgées de 15 ans ou plus avaient déjà fait un achat par Internet. Parmi les seuls internautes, plus d'hommes que de femmes avaient fait des achats en ligne (15,8 % c. 10 %). Indépendamment du sexe, magazines et livres étaient les articles les plus souvent achetés, suivis d'appareils électroniques chez les hommes et, chez les femmes, de vêtements et d'articles de sport. En ce qui concerne le paiement des achats en ligne, les hommes et les femmes de la République Tchèque avaient recours à des modes de paiement comparables, et plus de la moitié d'entre eux optaient pour le paiement en espèces à la livraison. Les femmes étaient toutefois un peu moins enclines que les hommes à recourir au virement bancaire (22 % c. 29 %).

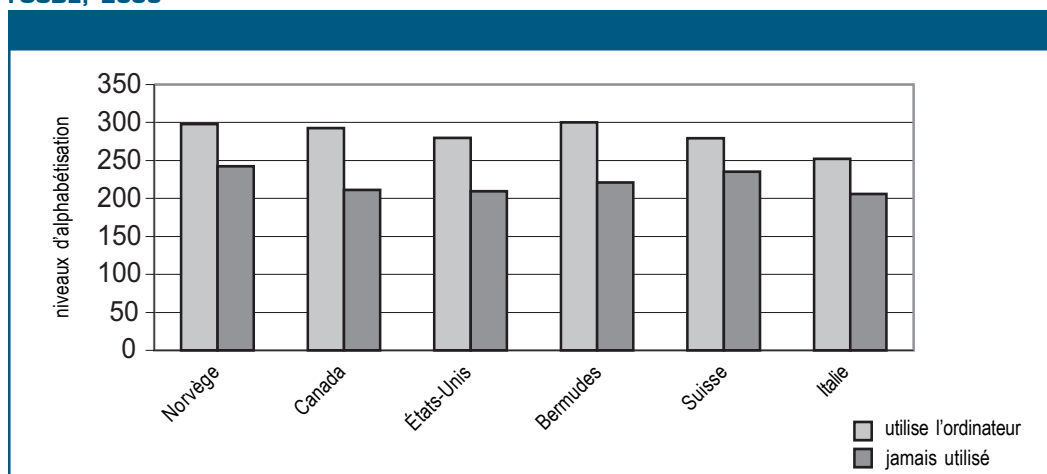
Les motifs d'utilisation d'Internet peuvent aussi varier entre les femmes et les hommes en fonction de divers facteurs sociaux, économiques et démographiques. Aux États-Unis, par exemple, 29 % des femmes ayant des enfants disaient utiliser Internet pour jouer à des jeux en ligne, et 40 % pour faire des recherches liées à des projets et à des travaux scolaires (Jupiter Media Metrix, 2002). Par ailleurs, 44 % des femmes ayant des enfants affirmaient que leur utilisation d'Internet avait réduit le temps qu'elles passaient à regarder la télévision. Quant aux femmes sans enfants, elles utilisent encore plus Internet et, dans bien des cas, de façon différente. Elles sont en effet plus susceptibles d'y recourir pour faire des préparatifs de voyage, effectuer des recherches liées à leur travail et lire des nouvelles en ligne.

Malgré l'absence de données complètes sur les formes d'utilisation d'Internet, une analyse sélective des données disponibles a révélé certains aspects importants du fossé numérique entre hommes et femmes. En général, les hommes ont ainsi tendance à utiliser les TIC plus fréquemment, à y consacrer plus de temps et à en faire un usage plus varié que les femmes. Pour en comprendre la raison, il importera de connaître la mesure dans laquelle les femmes utilisent moins les TIC du fait d'attentes sociales et culturelles sexospécifiques. Il importera en outre de tenir compte des différences liées à la participation des hommes et des femmes à la conceptualisation, à la conception et à la mise en œuvre des applications de TIC.

6.1.5 Connaissances, formation et compétences en TIC

Une importante question en ce qui concerne le fossé numérique entre hommes et femmes est de savoir si les femmes ont l'éducation et la formation requises pour utiliser les TIC efficacement. Autrement dit, comment se comparent-elles aux hommes à cet égard ? Pour répondre à cette question, il s'avère utile de déterminer la mesure dans laquelle les femmes ont accès aux programmes d'enseignement axés sur les TIC; par ailleurs, à un niveau plus fondamental, les écarts relatifs aux taux d'alphabétisation des hommes et des femmes donnent une idée de l'accessibilité réelle de certaines TIC, et plus particulièrement d'Internet. Parmi les nombreux programmes et initiatives visant à combler le fossé numérique entre hommes et femmes, il est évident que les efforts d'éducation et de formation revêtent un caractère hautement prioritaire. Aussi présentons-nous ci-après des données sur l'alphabétisation et l'éducation, de manière à dégager une perspective plus claire du fossé numérique entre hommes et femmes.

Graphique 6.14 **Utilisation de l'ordinateur par les femmes alphabétisées, pays sélectionnés de l'OCDE, 2003**



Source : Statistique Canada et OCDE, Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes 2005

Le graphique 6.14 ouvre la voie en établissant le lien entre l'utilisation des ordinateurs et un niveau élevé de lecture courante¹⁰⁹. Conformément aux conclusions générales des études sur l'utilisation des TIC, les femmes qui utilisaient des ordinateurs affichaient un niveau de lecture courante plus élevé que celles qui n'avaient jamais utilisé un ordinateur. Ainsi l'utilisation croît-elle avec le degré d'alphabétisation.

Tableau 6.6 **Utilisation de l'ordinateur et d'Internet selon le sexe et le niveau d'éducation, Turquie, 2004**

	Nombre total d'individus ,000	Utilisation de l'ordinateur			Utilisation d'Internet		
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
		%			%		
Alphabétisés sans diplôme	7 188	0,9	0,3	0,7	0,7	0,2	0,5
École primaire	21 135	2,2	0,4	1,8	1,3	0,2	1,1
École secondaire et école professionnelle de niveau secondaire	6 156	24,1	6,0	18,1	17,6	3,6	14,0
Lycée	8 992	37,8	11,7	26,2	29,8	8,3	21,6
Université/Maîtrise/Doctorat	3 567	69,7	26,2	43,5	60,1	22,6	37,4

Source : Institut d'état de la statistique (Turquie), Enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages et les individus 2004

Note : la période de référence de l'enquête est avril-juin 2004

Le tableau 6.6 présente des données plus détaillées sur le rôle de l'éducation. Il est clair qu'en Turquie, par exemple, les pourcentages d'internautes et d'utilisateurs d'ordinateurs augmentent considérablement au gré des groupes affichant un niveau d'instruction de plus en plus élevé, sans égard au genre. Les taux d'utilisation, faibles chez les personnes n'ayant reçu qu'une éducation de niveau primaire, augmentent de façon notable chez celles qui ont fait des études secondaires et collégiales, et deviennent importants chez les détenteurs d'un diplôme universitaire. Qui plus est, le fossé entre hommes et femmes tend à se resserrer au fur et à mesure qu'augmente le niveau d'instruction. Même dans ce contexte, toutefois, le fossé demeure, puisque les femmes affichent de moindres taux d'utilisation à chacun des niveaux d'instruction. Cela indique qu'en dépit de l'influence marquée de l'éducation sur l'utilisation des TIC, d'autres facteurs ont aussi un rôle à jouer à cet égard, notamment ceux liés à la transition du milieu scolaire vers le monde du travail.

Les schémas d'utilisation des TIC chez les diplômés universitaires diffèrent grandement de ceux qu'on retrouve chez ceux et celles qui n'ont reçu qu'une éducation de niveau secondaire ou primaire. Le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à celui des hommes dans la majorité des pays, mais les pays qui affichent les plus

¹⁰⁹ La lecture courante se définit comme l'ensemble des connaissances et des compétences requises pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes tels qu'éditoriaux, reportages, poèmes et œuvres de fiction (Statistique Canada et OCDE, 2005).

grands écarts à ce chapitre ne sont pas nécessairement ceux où l'on observe les plus grandes inégalités de genre quant aux inscriptions aux programmes d'études de troisième niveau. En Libye, par exemple, où le pourcentage de femmes lettrées accuse un retard de 20 points sur celui des hommes, près de deux fois plus de femmes que d'hommes sont inscrites à des programmes d'études supérieures. Et au Botswana, où plus de femmes que d'hommes sont lettrées, le pourcentage de femmes inscrites à des programmes d'études supérieures s'établit à 80 % de celui des hommes. Cela dit, le Botswana est passablement riche par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne, ce qui pourrait expliquer l'absence d'un fossé entre hommes et femmes au plan de l'alphabétisation.

Étant donné que le taux d'alphabétisation d'un pays reflète l'état de l'ensemble de sa population –majoritairement rurale, pauvre et féminine dans la plupart des pays en développement –, il se peut qu'il soit faible et que la représentation des femmes soit parallèlement élevée aux échelons supérieurs de l'éducation. Les étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures ne constituent cependant qu'un groupe très restreint au sein de la population de la plupart des pays, et ceux qui atteignent ce niveau sont généralement issus de régions fortement urbanisées et beaucoup plus riches que le reste de la population. La structure sociale fait souvent que les classes inférieures, qui représentent la plus grande partie de la population et ne disposent que de faibles ressources, pèsent lourdement dans la balance de l'alphabétisation; mais chez ceux qui ont les moyens d'accéder à une éducation supérieure, on note généralement peu de résistance à l'idée que les filles puissent elles-mêmes se prévaloir d'une telle éducation. Divers facteurs déterminent en fait qui accède ou non aux échelons supérieurs de l'éducation, entre autres la classe sociale, l'appartenance raciale ou ethnique, les possibilités d'emploi, la situation matrimoniale, les politiques gouvernementales et les traits culturels.

Bien qu'il ne soit pas ici possible d'évaluer, pour chaque pays, l'incidence précise de l'alphabétisation et de l'éducation sur le fossé numérique entre hommes et femmes, nous présentons ci-dessous des exemples de cas permettant d'expliquer certains aspects des inégalités de genre.

- Afrique du Sud : Dans ce pays, le taux de pénétration d'Internet était passablement faible en 2001 – inférieur à 10 % –, quoique près de la moitié des internautes étaient des femmes, contre seulement 17 % en 1997. Et même si le taux d'alphabétisation des femmes accusait un retard d'environ 4 points sur celui des hommes, elles étaient proportionnellement inscrites en plus grand nombre que les hommes à des programmes d'études supérieures.
- Bulgarie : Ce pays affichait aussi un faible taux de pénétration d'Internet, inférieur à 10 %, mais le pourcentage d'internautes de sexe féminin y était également faible, à hauteur d'environ 10 % de l'ensemble des internautes. Néanmoins, le taux d'alphabétisation des femmes était presque égal à celui des hommes, et le pourcentage de femmes inscrites à des programmes d'études supérieures était légèrement plus élevé que celui des hommes. Dans ce cas précis, le niveau d'instruction n'explique donc pas le fossé numérique entre hommes et femmes. Cela dit, une récente étude a révélé que le taux de participation des femmes à la vie économique avait diminué au cours de la dernière décennie, et que les programmes d'État visant à aider les femmes à acquérir des compétences et à réintégrer le marché du travail incluaient rarement une formation reliée à la technologie.
- Mongolie : Nous avons là un autre pays où le taux de pénétration d'Internet était très faible (2 %), si ce n'est que le pourcentage d'internautes de sexe féminin y était supérieur à celui de tous les autres pays pour lesquels nous disposons de données. Or, le taux d'alphabétisation des femmes était à peu près égal à celui des hommes, et le pourcentage de femmes inscrites à des programmes d'études supérieures était beaucoup plus élevé que celui des hommes. Et tel que nous l'expliquions plus tôt, le petit nombre d'internautes de ce pays appartenait à l'élite instruite, au sein de laquelle les inégalités de genre sont souvent moins marquées.

- Yémen : Ici, le faible taux de pénétration d'Internet et le faible pourcentage d'internautes de sexe féminin (14 %) peut s'expliquer par divers facteurs sociaux et économiques, dont le plus important est sans doute le taux d'analphabétisme élevé chez les femmes adultes (75,0 %, par rapport à 32,5 % chez les hommes adultes). Bien plus, l'utilisation d'Internet se fait surtout au bureau par du personnel professionnel et administratif dans les organisations importantes, là où les femmes sont peu nombreuses, ou dans les cybercafés, où les contraintes culturelles rendent difficile leur fréquentation par les femmes. De fait, l'analphabétisme constitue une des principales entraves à l'utilisation d'Internet pour 27 % des non-utilisateurs (Noman, 2002).

Bien que l'alphabétisation et l'éducation jouent à n'en point douter un rôle important à l'égard de l'utilisation de nombreuses TIC, elles n'en font pas moins partie d'une longue liste de déterminants, parmi lesquels une foule de facteurs tant généraux que propres à chaque pays et à chaque technologie. Cela dit, un lien intéressant se dessine entre, d'une part, une éducation et une formation précisément axées sur les TIC, et, de l'autre, l'utilisation des TIC. Comme on peut le voir dans le tableau 6.7, plus d'un quart des habitants de la République Tchèque avait reçu une forme ou une autre de formation liée au TIC au fil des ans, dont environ 10 % en 2003. Or, les femmes surpassaient les hommes à ce chapitre, ainsi qu'en témoigne leur taux d'utilisation plus élevé. Près de deux tiers des femmes qui avaient déjà utilisé un ordinateur personnel ont en effet déclaré qu'elles avaient déjà reçu une quelconque formation en ce sens, alors que c'était le cas pour seulement la moitié des hommes.

Une formation structurée en TIC constitue certes une façon très importante, mais non la seule, d'acquérir la culture numérique requise pour bien fonctionner dans une société de l'information. La culture numérique en question – une notion large et en constante évolution – s'inscrit en effet dans un continuum qui inclut l'alphabétisation de base.

Tableau 6.7 **Apprentissage de l'ordinateur selon le sexe, République tchèque, 2003**

	Personnes 15 ans et plus ,000	Personnes qui n'ont jamais eu de formation pour utiliser un ordinateur		Personnes qui ont eu une formation pour utiliser un ordinateur en 2003			
		,000	%*	%**	,000	%*	%**
Total 15+	8 659	2 358	27,2	59,1	852	9,8	21,3
Hommes	4 178	1 077	25,8	53,2	402	9,6	19,9
Femmes	4 480	1 282	28,6	65,1	449	10,0	22,8

Source : Bureau tchèque de la statistique, Enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages 2003

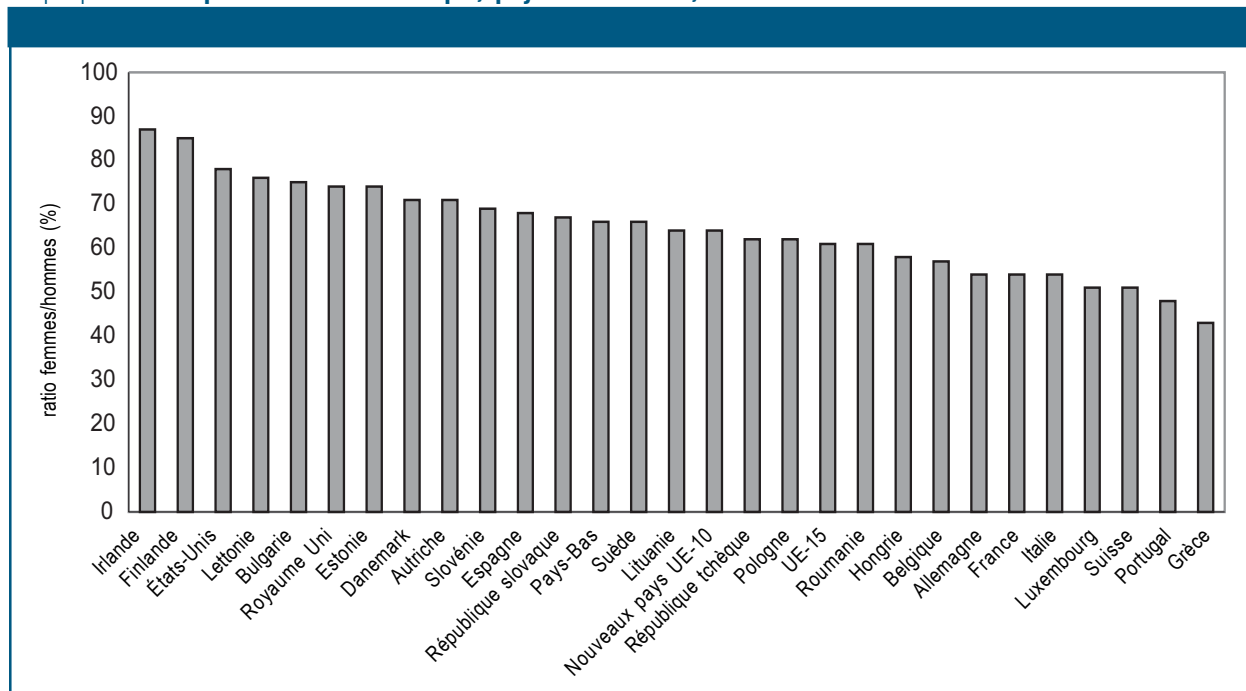
* % des personnes âgées de plus de 15 ans

** % des personnes qui n'ont jamais utilisé d'ordinateur

La culture numérique

Lorsqu'on va au-delà du simple niveau de scolarité et qu'on mesure plus précisément le niveau de culture numérique dans un groupe de pays de l'Union européenne et d'autres parties du monde affichant tous un taux de pénétration d'Internet passablement élevé, on constate que les femmes obtiennent une note inférieure aux hommes. La mesure en question porte sur quatre types de compétences : la communication par courriel ou par d'autres moyens en ligne, l'acquisition ou le téléchargement et l'installation de logiciels sur un ordinateur, la validation des sources d'information disponibles dans Internet, et la quête de renseignements précis à l'aide de moteurs de recherche. C'est en Irlande que les femmes s'approchent le plus des hommes au plan de la culture numérique, quoique avec 13 points de retard sur eux (tableau 6.15). Les valeurs relatives à la culture numérique varient entre 0 et 3, et parmi les pays étudiés, l'Irlande occupe la place centrale avec une note de 1 pour les hommes et de 0,9 pour les femmes. Quant aux plus hauts niveaux de culture numérique, tant chez les femmes que chez les hommes, on les trouve au Danemark et aux États-Unis, qui affichent une note de 1,7 pour les hommes et de 1,2 et 1,3 pour les femmes, respectivement.

Graphique 6.15 **Alphabétisation numérique, pays sélectionnés, 2003**



Source : SIBIS Pocket Book 2002/03, enquête GPS 2002 et enquête GPS-NAS 2003, <http://www.sibis-eu.org>

Le fossé numérique entre hommes et femmes en Afrique occidentale Une dure réalité

Une étude novatrice menée sur le terrain et visant à mesurer le fossé numérique entre hommes et femmes a récemment été achevée dans six pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Le projet « Genre et réseau TIC » (Regentic) parrainé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) était fondé sur une enquête relative à l'utilisation des ordinateurs d'Internet et des téléphones cellulaires (voir Regentic 2005, <http://www.famafrique.org/regentic/indirect/fracturenumeriquedegenre.pdf>).

Méthodologie. Une enquête auprès d'un échantillon de 6 750 particuliers et de 380 institutions a été menée au cours du quatrième trimestre de 2004. La portion « particuliers » de l'échantillon était stratifiée de manière à refléter la répartition des populations selon le genre, l'âge et le lieu de résidence. Elle ne couvrait que les régions desservies par les TIC, et sa composition était à 63 % urbaine, à 18 % semi-urbaine et à 19 % rurale. Compte tenu de l'accent mis sur l'utilisation des TIC, les particuliers les plus instruits étaient surreprésentés, 52 % des répondants ayant fait des études secondaires et 29 % des études supérieures. L'enquête a permis de recueillir des données relatives à 18 variables regroupées sous quatre grands indicateurs : connectivité, compétences, contenus et prises de décisions (pour plus de détails, voir Regentic, 2005).

Principales conclusions. L'existence d'un fossé numérique global entre hommes et femmes, tel que dérivé d'un indice composite (0,64), est manifeste par le fait que, par rapport aux hommes, 36 % moins de débouchés liés aux TIC s'offraient aux femmes dans les pays étudiés. Cet indice sommaire masque cependant d'importantes disparités, aussi bien entre les indicateurs qu'entre les pays.

2004	Tous	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Mali	Mauritanie	Sénégal
Connectivité	0,88	0,84	0,89	0,94	0,94	0,88	0,81
Compétences	0,70	0,65	0,67	0,97	0,64	0,63	0,73
Contenus	0,62	0,62	0,61	0,62	0,69	0,61	0,64
Prises de décision	0,34	0,22	0,54	0,33	0,48	0,22	0,52
Fossé numérique des genres	0,64	0,58	0,70	0,71	0,69	0,59	0,67

- Dans l'ensemble, les inégalités de genre quant à la connectivité sont moins marquées qu'à l'égard des compétences et des contenus. L'écart le plus important se situait au niveau des prises de décision, les chances de participation des femmes à ce chapitre s'établissant à un tiers de celles des hommes. Les plus grands obstacles à la connectivité pour les femmes étaient liés au lieu d'accès (problèmes de sécurité), aux contraintes de temps et à la technophobie.
- Les femmes avaient davantage tendance à utiliser Internet et le téléphone cellulaire à des fins personnelles et sociales, et les hommes, à des fins professionnelles ou reliées à leur travail.
- Les inégalités de genre quant à la connectivité et aux compétences étaient moins marquées chez les jeunes femmes ayant au moins fait des études secondaires, et donc plus susceptibles d'avoir appris à se servir d'un ordinateur et de travailler dans un domaine lié à l'informatique. Le cas échéant, elles occupaient toutefois le plus souvent des postes au bas de l'échelle et n'avaient généralement reçu qu'une formation de base aux tâches de secrétariat et à l'entrée de données, par opposition à la création de contenus et au développement de systèmes. Bien que les jeunes femmes instruites occupent la majorité des postes liés à l'utilisation des TIC en milieu de travail, ce sont les hommes qui obtiennent les emplois offrant des possibilités d'avancement.
- Les hommes se sentaient souvent menacés par le fait que les femmes puissent utiliser le téléphone cellulaire et Internet, les nouvelles libertés accordées aux femmes étant perçues comme un facteur de déstabilisation des relations. Dans bien des cas, d'ailleurs, les hommes surveillaient l'utilisation que leur partenaire faisait du téléphone cellulaire et d'Internet.
- Très peu de contenus locaux pertinents en ce qui concerne les questions liées au genre étaient disponibles, si ce n'est que la majorité des femmes n'avaient pas conscience de cette lacune, ce qui souligne la nécessité d'une approche plus critique et d'une sensibilisation accrue à la pertinence des contenus.
- Très peu de répondants avaient conscience de l'existence d'un quelconque lien entre les TIC et le genre, et la notion d'équité en matière d'accès et d'utilisation n'était pas communément comprise ou admise.

Recommandations

- Pour favoriser la réduction du fossé numérique entre hommes et femmes, les politiques en matière de TIC doivent aller au-delà du simple accès – à l'égard duquel les inégalités de genre ne sont pas très marquées – et englober les compétences, les contenus et les prises de décisions.
- Les jeunes femmes doivent être encouragées à suivre une formation en TIC au-delà du niveau le plus élémentaire.
- Avant d'élaborer des politiques équitables pour les deux sexes en matière de TIC, il convient de développer des outils permettant de contrôler et d'évaluer la différence d'impact des TIC sur les hommes et les femmes.
- Des stratégies d'accès universel s'imposent pour permettre aux femmes adultes vivant en milieu défavorisé d'accéder aux TIC.

6.1.6 Le fossé numérique entre hommes et femmes en milieu de travail

La diffusion et l'utilisation des TIC dans chaque secteur de l'économie ont d'importantes répercussions sur les marchés du travail à travers le monde, aussi bien en termes de partage du savoir que d'innovation, de productivité et de compétitivité. Or, le fossé entre hommes et femmes mesuré à partir de statistiques sur l'accès et l'utilisation des TIC au foyer n'est pas un indicateur prévisionnel fiable des inégalités de genre dans d'autres sphères. À titre d'exemple, bien qu'aux États-Unis les femmes surpassent quelque peu les hommes au chapitre de l'utilisation d'Internet à la maison, elles tirent de l'arrière sur eux pour ce qui est de son utilisation au travail, dans une proportion de 40/60 (Nielsen/NetRatings, 2002). Pour tenter d'expliquer cet écart, il importe à tout le moins de se pencher sur la participation au marché du travail, sur le statut d'emploi et sur les postes occupés. Il ne fait aucun doute que les inégalités de genre liées à l'utilisation des TIC en milieu de travail sont directement influencées par la présence des femmes sur le marché de l'emploi. Qui plus est, au sein même du milieu de travail, les rôles diffèrent entre hommes et femmes. Toujours aux États-Unis, près de la moitié des hommes qui utilisaient Internet en milieu de travail exerçaient des fonctions professionnelles, de gestion ou de direction, contre un tiers chez les femmes.

La participation des hommes au marché du travail dépasse celle des femmes dans toutes les régions du monde, les plus grands écarts pouvant être observés au Moyen-Orient et en Afrique du nord, suivis de l'Asie du Sud, de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nombre de facteurs contribuent à ce phénomène. Entre autres, le fait que dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne la présence des femmes sur le marché du travail soit de loin plus importante qu'ailleurs pourrait en grande partie être dû à ce que les femmes sont souvent à la tête d'un ménage où elles seules génèrent un revenu.

Le Rwanda, par exemple, affiche un des plus hauts taux de participation féminine au marché du travail, soit 92,1 %. La contribution des femmes s'y avère d'ailleurs essentielle pour relever les défis auxquels le pays se trouve confronté, d'autant que le génocide et la guerre civile de 1994 ont fait 800 000 victimes et lourdement entamé les ressources humaines du pays. Il n'y a aujourd'hui que peu de gens instruits à même de combler les postes gouvernementaux, sans compter que 42 % des femmes rwandaises sont veuves et qu'au moins 35 % des ménages sont dirigés par une femme. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 14 ans, et 60 % des habitants du pays ont moins de 20 ans. Or, ce bouleversement démographique et cette profonde modification de la structure sociale ont imposé un lourd fardeau aux femmes et aux jeunes filles, désormais contraintes de soutenir leur famille et de veiller sur leurs frères et sœurs. Il leur est par conséquent quasi impossible de trouver le temps et l'argent nécessaires pour faire des études ou suivre une formation. Quoi qu'il en soit, dans le cadre du processus de reconstruction, qui englobe des initiatives liées à la société de l'information, la participation active des femmes est de la plus haute importance.

La population féminine active est toutefois moins importante en Amérique latine, du moins selon les chiffres officiels. Elle varie en effet de seulement 25 % au Belize à 73 % en Uruguay (UIT, 2004). Et les femmes sont de même particulièrement sous-représentées au sein de la main-d'œuvre active dans certaines parties de l'Asie. Au Pakistan, par exemple, seulement 14 % des femmes participent à la vie économique, contre 70 % chez les hommes.

De nombreux facteurs influent sur la participation au marché du travail, y compris le niveau d'instruction et le degré d'urbanisation. Le tableau 6.8 présente les données disponibles sur l'Inde. On constate que les écarts entre hommes et femmes y sont énormes, et ce, indépendamment

Tableau 6.8 Taux de participation de la main-d'œuvre selon le sexe, le niveau d'éducation et la zone, Inde, 1999-2000

	Alphabétisation sous le secondaire	Secondaire et post-secondaire	Diplômés et plus
	%		
Hommes			
urbaine	82,0	68,2	85,4
rurale	86,4	74,7	89,8
Femmes			
urbaine	17,9	12,7	30,2
rurale	36,6	19,5	41,0
ratio femmes/hommes (%)			
urbaine	21,8	18,6	35,4
rurale	42,4	26,1	45,7

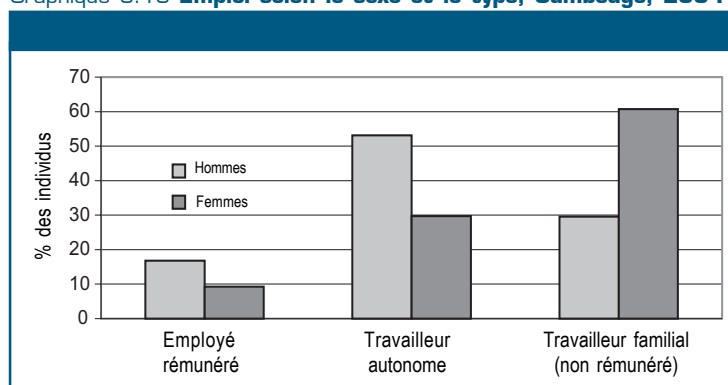
Source : Central Statistical Organization of India, Ministry of Statistics and Programme Implementation, Selected Socio-economic Statistics: Inde 2002

Note : Les taux de participation de la main-d'œuvre représentent les personnes âgées de 15 ans et plus

de leur niveau d'instruction ou du fait qu'ils vivent en milieu urbain ou rural. Et même là où les inégalités sont relativement moins prononcées (chez les diplômés et les personnes n'ayant pas fait d'études secondaires en milieu rural, où l'agriculture et les activités connexes procurent la majorité des emplois), la participation des femmes est inférieure à celle des hommes dans une proportion de plus de 50 %. Cela dit, la participation des femmes qui détiennent un diplôme est plus élevée en milieu aussi bien rural qu'urbain.

Outre la participation générale au marché du travail, il convient de considérer le secteur d'emploi. Au Cambodge, par exemple, où les taux de participation des hommes et des femmes au marché du travail sont pratiquement égaux, beaucoup plus d'hommes que de femmes sont salariés ou travailleurs autonomes, alors que deux fois plus de femmes que d'hommes exercent un emploi domestique non rémunéré (graphique 6.16). Les femmes sont d'ailleurs toujours plus susceptibles que les hommes de devenir travailleuses familiales.

Graphique 6.16 **Emploi selon le sexe et le type, Cambodge, 2004**



Source : Institut national de la statistique du Cambodge (NIS), Enquête de recensement Internet de la population 2004

En Turquie, même dans la catégorie des salariés permanents, les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à utiliser l'ordinateur et Internet (tableau 6.9), et l'écart se creuse encore davantage chez les travailleurs autonomes, où les femmes affichent une utilisation minimale. Quant à la population étudiante, qui fait la plus grande utilisation de ces technologies, les inégalités de genre y sont on ne peut plus marquées, les hommes utilisant notamment l'ordinateur deux fois plus que les femmes.

Tableau 6.9 **Utilisation des ordinateurs et d'Internet selon le sexe et le type de main-d'oeuvre, Turquie, 2004**

Type de travailleurs	Utilisation des ordinateurs			Utilisation d'Internet		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
	%					
Employé régulier	33,6	9,4	24,3	26,6	7,5	19,1
Travailleur autonome	11,2	0,9	10,2	8,5	0,9	7,7
Travailleur familial (non rémunéré)	6,6	1,5	5,2	5,1	0,9	4,2
Femme au foyer	2,6	2,6	-	1,2	1,2	-
Sans emploi	22,5	6,9	15,6	20,7	5,9	14,8
À la retraite	4,3	2,0	2,3	2,7	1,3	1,4
Étudiant	64,4	21,7	42,7	53,5	17,0	36,5
Autre	3,3	-	3,3	2,7	-	2,7

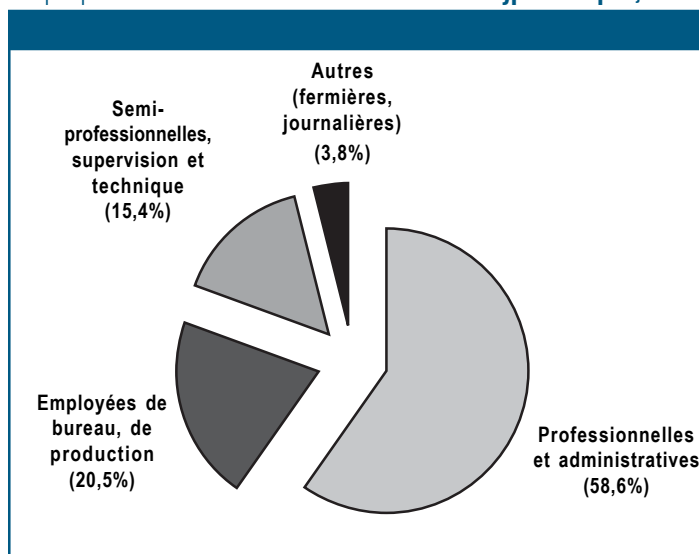
Source : Institut d'état de la statistique (Turquie), Enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages et les individus 2004

Note: la période de référence de l'enquête est avril-juin 2004

Le type d'emploi est un autre facteur jugé déterminant à l'égard des écarts d'utilisation des TIC. On ne s'étonnera d'ailleurs pas de ce qu'il explique également la plus faible utilisation des TIC par les femmes. Les femmes sont en effet moins nombreuses à exercer des fonctions professionnelles, de gestion ou de direction, et plus susceptibles de travailler dans le secteur des services, de la vente ou de l'artisanat. En Afrique du Sud, par

exemple, bien que les femmes comptent pour un peu plus de la moitié de la population totale et pour 41 % de la main-d'œuvre active, elles n'occupent que 15 % des postes de gestion et qu'une fraction des postes de direction. Le graphique 6.17 présente les données sur la Malaisie afin d'illustrer le fait que les femmes qui exercent des professions intellectuelles sont plus susceptibles d'utiliser les TIC. En 2002, près de 60 % des femmes abonnées aux services Internet de JARING¹¹⁰ remplissaient des fonctions professionnelles ou de gestion (MIMOS, 2003).

Graphique 6.17 **Abonnées Internet selon le type d'emploi, Malaisie, 2002**



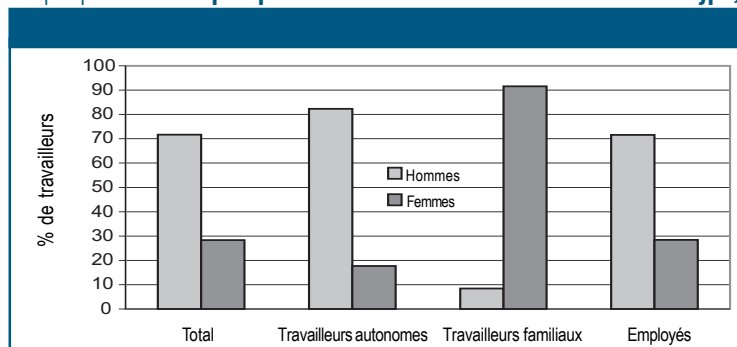
Source : MIMOS, Étude sur l'abonné Internet 2002

Note: les données se réfèrent aux abonnées Internet JARING seulement

L'emploi dans le secteur des TIC

D'autres preuves des difficultés qu'éprouvent les femmes sont liées à leur emploi dans les industries du secteur des TIC, dans les pays aussi bien développés qu'en développement. En Australie, les femmes ne comptaient que pour 16 % des travailleurs du secteur en 2002-2003 (BSA, 2005). En Inde, où le secteur du logiciel est notamment florissant, la présence des femmes dans les emplois liés à la TI était estimée à 21 % de la main-d'œuvre active en 2003 (650 000), ce qui est tout de même plus élevé que les 15 % de 2001 (Ilavarasan, 2004). Au Japon, le pourcentage d'hommes employés dans le secteur des TIC était trois fois plus élevé que celui des femmes en 2002. Les écarts étaient encore plus marqués dans le cas des travailleurs autonomes, tandis que les femmes affichaient une représentation beaucoup plus élevée que les hommes chez les travailleurs familiaux (graphique 6.18).

Graphique 6.18 **Emploi par secteur de TIC selon le sexe et le type, Japon, 2002**



Source : Bureau de la statistique du Japon, Ministère des Affaires internes et de la communication, Statistiques TI pour le Japon 2003

¹¹⁰ L'étude de 2002 sur les abonnés aux services Internet en Malaisie a été menée par MIMOS Bernhard. JARING a été le premier FSI de la Malaisie, et en 2002, il comptait un demi-million d'abonnés (pour un total d'environ 2 millions d'utilisateurs).

Un examen plus approfondi révèle que la majorité des fonctions liées aux TIC qu'exercent les travailleurs familiaux et les travailleurs à domicile sont de nature administrative. Au Japon, la plupart des femmes sont engagées pour faire du traitement de texte et de la saisie de données, et le pourcentage des fonctions liées à l'ingénierie ou à la conception de systèmes et à la programmation est facilement de deux à trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 6.10 **Travailleurs à la maison selon le sexe et le type d'occupation, Japon, 2001**

Type d'occupation	Hommes	Femmes
	%	
Saisie de textes	6,4	30,4
Génie, dessin et design	38,2	15,6
Écriture, traduction	14,5	11,0
Saisie de données	0,9	14,8
Conception de systèmes, programmation	20,9	6,5
Édition et publication par ordinateur, formatage	6,4	6,8
Création de sites Web	3,6	3,0
Saisie de verbatims	1,8	1,9
Recherche et consultation	0,0	2,7
Computerisation et service de recherche d'information	0,9	1,1
Préparation de documents d'affaires, organisation de la documentation	0,0	0,4
Autres	5,5	5,3

Source : Bureau de la statistique du Japon, Ministère des Affaires internes et de la communication, Statistiques TI pour le Japon 2003

Une initiative de l'Union internationale des télécommunications (UIT) visant à recueillir des données sur l'emploi dans le secteur des télécommunications (à temps plein)¹¹¹ a révélé que, dans les pays répondants, les femmes constituaient en moyenne moins d'un tiers de la main-d'œuvre. Soulignant une fois de plus l'importance du contexte propre à chaque pays, d'importantes variations ont été constatées. Ainsi le taux d'emploi chez les femmes variait-il entre 65 % au Panama et 6,5 % en Iran. Un rapport de l'UIT a d'ailleurs abordé la question de façon pertinente : « En règle générale, les pourcentages les plus élevés concernant le nombre de femmes employées dans le secteur des télécommunications émanaient des pays membres de la Communauté des États indépendants (CEI), alors que les pourcentages les plus faibles émanaient des États du Golfe. Dans les pays de la CEI, les femmes ont généralement une bonne aptitude à lire et à écrire et un bon niveau d'instruction. En même temps, les réseaux téléphoniques de ces pays sont relativement anciens, ce qui peut rendre nécessaire l'intervention d'un plus grand nombre de standardistes, qui sont généralement des femmes (opératrices). Dans le cas des États du Golfe, pour des raisons culturelles, les femmes qui travaillent sont traditionnellement peu nombreuses. » (Minges, 2003, p. 2). Comme c'est souvent le cas pour de nombreux aspects du fossé numérique entre hommes et femmes, une kyrielle de facteurs sont ici en cause.

6.1.7 Comparaisons entre le fossé numérique entre hommes et femmes et d'autres formes de fracture numérique

Le fossé numérique entre hommes et femmes est l'une des nombreuses manifestations de l'inégalité des chances en TIC entre divers groupes de personnes, que ce soit entre les pays ou à l'intérieur même des pays. Cela dit, d'autres caractéristiques sociodémographiques et économiques d'intérêt ajoutent des dimensions à la fracture numérique. Le niveau de revenu, l'âge, le niveau d'instruction, le type d'emploi, le lieu géographique, le type de famille, la race, l'ethnie et diverses déficiences sont autant d'exemples de caractéristiques à même de susciter d'importantes inégalités au sein des populations et entre elles. Bien que différentes variables s'avèrent avoir une incidence propre sur la fracture numérique, elles sont aussi souvent interreliées. À titre d'exemple, les études supérieures peuvent très bien donner accès à des professions libérales associées à un revenu plus élevé et à une utilisation accrue des TIC. Une partie du fossé numérique entre hommes et femmes pourrait

¹¹¹ Environ un tiers des pays ont répondu à l'appel. Bien que de nombreux pays en développement aient été incapables de fournir de telles données, c'était aussi le cas de nombreux pays développés.

largement être due au fait que les TIC sont moins disponibles, moins fiables et plus coûteuses dans les régions rurales, dont les populations sont par ailleurs moins instruites et plus pauvres, et majoritairement constituées de femmes. Cette section élargira donc la perspective sur le fossé entre hommes et femmes en le situant dans le contexte plus étendu d'autres fractures liées aux TIC.

Tel qu'énoncé précédemment, le fossé entre les genres est moins important là où les femmes sont plus instruites. Il est également de notoriété publique que le niveau de revenu est un des plus grands déterminants de l'adoption et de l'utilisation des TIC. Une étude effectuée en Corée du Sud démontre en outre que divers aspects du fossé numérique entre hommes et femmes s'améliorent au fur et à mesure qu'augmentent les revenus. En effet, les indices servant à mesurer le degré de sensibilisation et d'accès aux TIC, leur utilisation ainsi que les compétences requises pour les utiliser efficacement étaient tous plus faibles aux niveaux de revenu inférieurs (tableau 6.11).

Tableau 6.11 Fracture numérique des femmes selon le revenu, Corée du Sud, 2004

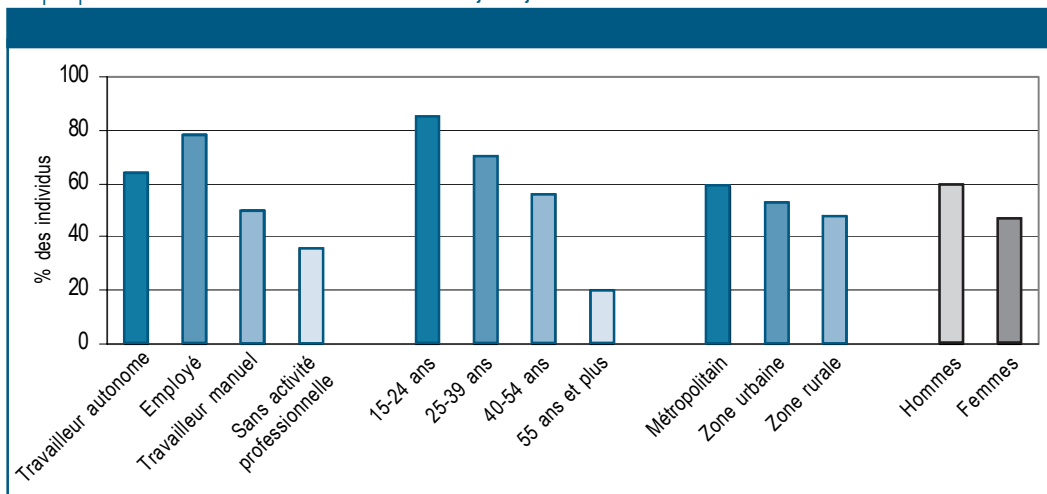
Revenu (million Wons)	Sensibilisation	Accès	Utilisation	Compétences	Effet	Inégalité
	indices					
> 4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
3-4	96,6	79,3	76,5	96,0	104,5	90,4
2-3	93,4	63,5	56,0	93,6	98,8	80,7
1-2	91,5	58,8	60,8	88,7	91,7	77,9
< 1	86,8	42,3	45,7	87,0	79,9	67,7

Source : République de Corée du Sud 2004

Les données du graphique 6.19 montrent clairement que conjointement au sexe, la situation par rapport au marché du travail, l'âge et le fait de vivre en région rurale ou urbaine sont autant de sources de fractures. Aux États-Unis, en ce qui concerne l'accès à Internet au foyer, l'âge s'avère une plus grande cause de fracture que d'autres variables, les écarts étant surtout marqués entre les plus jeunes et les plus âgés. Suit de près la situation au regard de l'activité, les employés rémunérés étant beaucoup plus susceptibles d'avoir accès à Internet au foyer que les sans-emploi ou les travailleurs manuels. Le fossé entre hommes et femmes associé à la situation d'activité était en fait plus prononcé que l'écart entre habitants des régions rurales et des centres métropolitains.

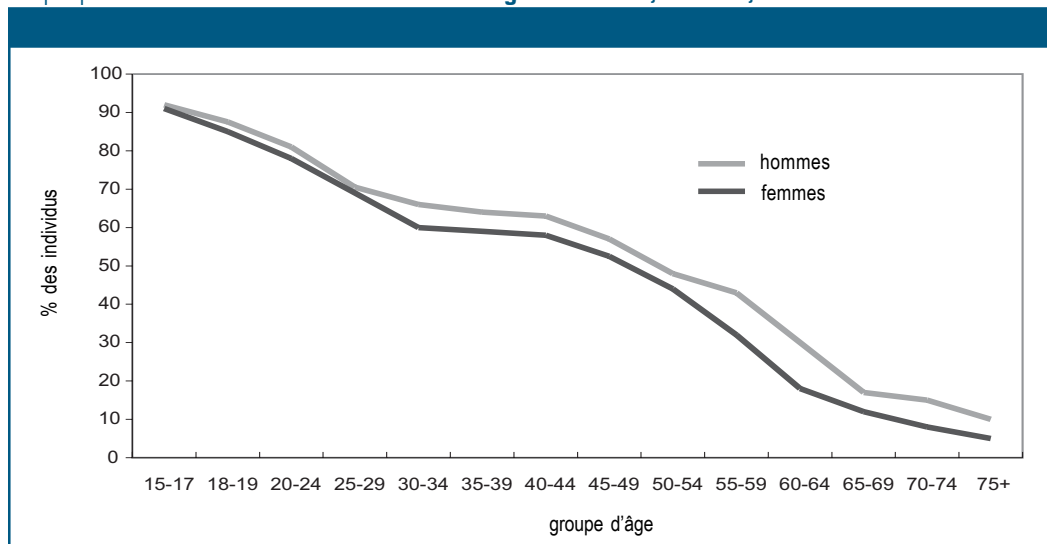
Une autre preuve du fait que, dans le contexte du fossé entre hommes et femmes, l'âge est un très important facteur d'inégalités ressort du graphique 6.20. Bien que, même au Canada, on ait constaté un fossé entre hommes et femmes en 2000, la coupure entre les générations était proportionnellement encore plus profonde. La principale observation tient à ce que neuf personnes sur dix âgées de 15 à 17 ans étaient connectées, alors

Graphique 6.19 Accès Internet à la maison, UE, 2002



Source : Commission européenne, Statistiques de la société de l'information – Pocket Book 2003

Graphique 6.20 Utilisateurs Internet selon l'âge et le sexe, Canada, 2000



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, cycle 14, 2000

que c'était le cas de seulement 13 % des personnes âgées de 60 ans et plus. En général, le pourcentage d'internautes décroît en effet rapidement avec l'âge. Ainsi, bien qu'il n'existe pas d'inégalités de genre chez les plus jeunes, elles deviennent manifestes chez les plus vieux (Silver, 2001).

Des données corroborantes nous viennent de la Malaisie, où un fossé entre les sexes existe même chez les jeunes. En 2002, le ratio global hommes/femmes chez les abonnés à Internet de JARING était supérieur à 2, mais il variait de 1,7 chez les moins de 20 ans à plus de 3 chez les plus de 40 ans. Il est donc clair que le fossé s'élargit avec l'âge. Parallèlement, lorsqu'on examine la distribution des clientes de JARING, on constate que, bien que les femmes âgées de 31 à 40 ans soient sujettes à des inégalités de genre proportionnellement plus marquées que les plus jeunes, elles constituent le deuxième plus important groupe d'abonnés (graphique 6.21).

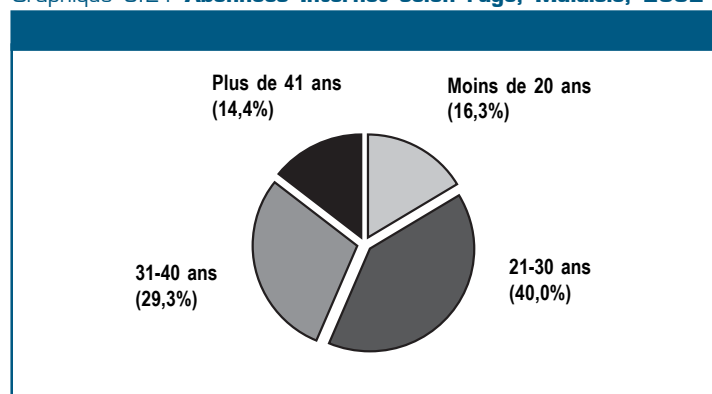
Tableau 6.12 Abonnés Internet selon l'âge et le sexe, Malaisie, 2002

Âge (années)	Hommes %	Femmes %	ratio femmes/hommes
< 20	62,3	37,7	1,7
21-30	66,7	33,3	2,0
31-40	69,7	30,3	2,3
> 41	75,4	24,6	3,1
Total	68,7	30,8	2,2

Source : MIMOS Berhad de Malaisie, Étude de l'abonné Internet 2002

Note: les données réfèrent aux abonnés Internet JARING seulement

Graphique 6.21 Abonnées Internet selon l'âge, Malaisie, 2002

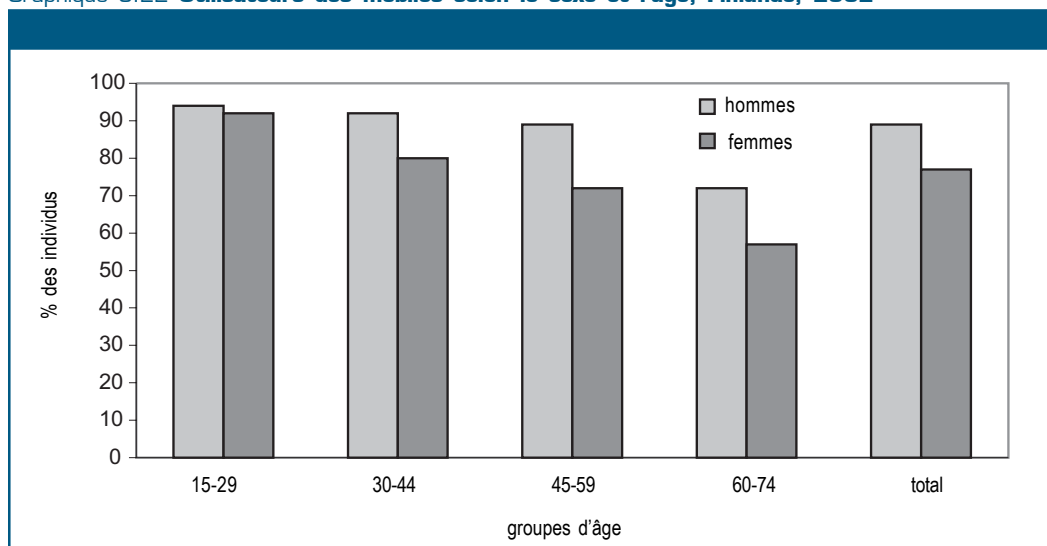


Source : MIMOS Berhad de Malaisie, Étude de l'abonné Internet 2002

Note: les données réfèrent aux abonnées Internet JARING seulement

En Finlande, même en ce qui a trait à l'utilisation du téléphone cellulaire, les écarts liés à l'âge sont plus prononcés que les écarts liés au sexe (graphique 6.22). Ainsi, bien que les preuves présentées dans cette publication soulignent un important fossé multidimensionnel entre hommes et femmes, et bien qu'il y ait là un obstacle indubitable au développement économique et social, les travaux dans ce domaine gagneraient à situer cette fracture dans le contexte des facteurs d'inégalité qui croisent le genre. Et l'âge s'avère d'emblée un élément particulièrement critique du fossé numérique entre hommes et femmes.

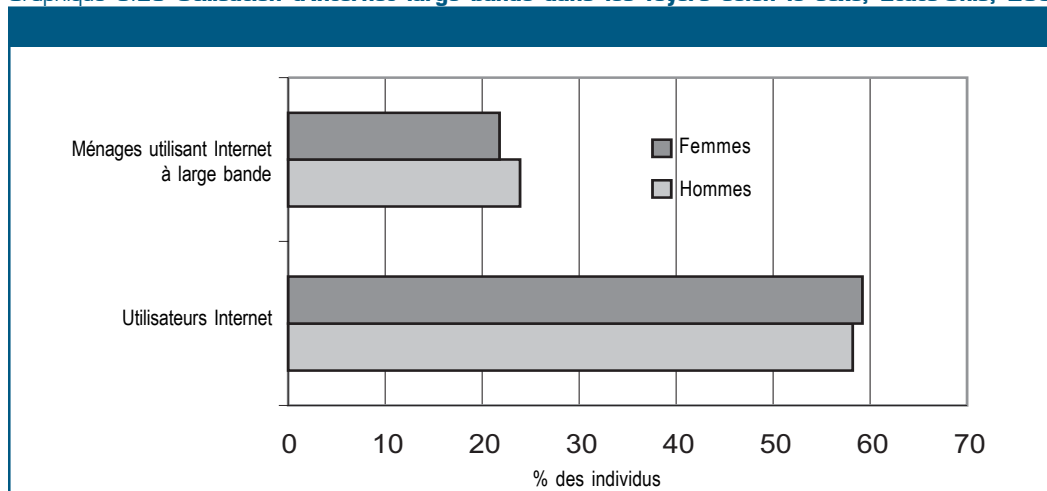
Graphique 6.22 Utilisateurs des mobiles selon le sexe et l'âge, Finlande, 2002



Source : Statistique Norvège, Statistiques de la société de l'information des pays nordiques 2002

Finalement, nous devons aussi tenir compte de l'évolution constante des technologies même qui ont tout d'abord engendré la fracture numérique. Les TIC et leurs applications ne sont pas figées; elles alimentent sans cesse une fracture numérique elle-même en évolution. Par voie de conséquence, le fossé entre hommes et femmes devient également une cible mouvante. Pour ne citer qu'un exemple, la question des femmes qui, aux États-Unis, accusaient un retard vis-à-vis de l'utilisation d'Internet et des TIC plus élémentaires il y a quelques années à peine a déjà été remplacée par des préoccupations liées au fait que les femmes semblent désavantagées par rapport à l'utilisation de la large bande¹¹² (graphique 6.23).

Graphique 6.23 Utilisation d'Internet large bande dans les foyers selon le sexe, États-Unis, 2003



Source : U.S. Department of Commerce, National Telecommunications and Information Administration, A Nation Online: Entering the Broadband Age, septembre 2004

Note: Trois ans et plus, octobre 2003

¹¹² Tel que mentionné aux chapitres 2 et 3, la large bande n'est généralement pas disponible dans la plupart des pays.

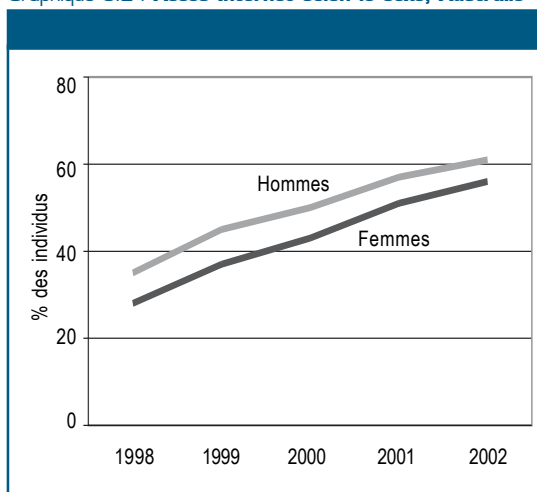
6.1.8 L'évolution du fossé numérique entre hommes et femmes

Au fur et à mesure que s'élargit la diffusion des TIC, les diverses formes de fracture numérique ont tendance à se réduire – à des degrés et des vitesses variables, selon les pays et la fracture précise en cause. Bien qu'une analyse approfondie comme celle qui est présentée au chapitre 3 pour les info-états globaux ne soit pas ici possible par manque de données, il existe amplement de preuves, tout éparées qu'elles puissent être, que le fossé numérique entre hommes et femmes se referme quelque peu. Il va sans dire, comme nous l'avons précédemment souligné dans ce chapitre, qu'on ne fait ici référence qu'à l'accès aux TIC et à leur utilisation, qui ne sont que des aspects « préliminaires » du fossé numérique entre hommes et femmes.

Dans beaucoup de pays développés, les écarts se dissipent, mais sans complètement disparaître, à quelques exceptions près. De récentes données sur les États-Unis (2004) indiquent qu'en octobre 2003, le taux de pénétration d'Internet était plus élevé chez les femmes (59,2 %) que chez les hommes (58,2 %). La fracture s'était d'ailleurs déjà refermée au moins deux ans plus tôt, soit en septembre 2001, alors que les taux de pénétration étaient de 55 % chez les femmes comme chez les hommes. Au Canada où, en 1994, environ 18 % de la population utilisait Internet, les femmes tiraient de l'arrière par rapport aux hommes par 8 points de pourcentage (14 % contre 22 %, respectivement). Or, en 2000, alors que le taux d'utilisation d'Internet avait grimpé à 53 %, l'écart s'était réduit à 6 points de pourcentage (ou 50 % pour les femmes et 56 % pour les hommes) (Dryburgh 2001), et en 2002, l'écart s'inversait.

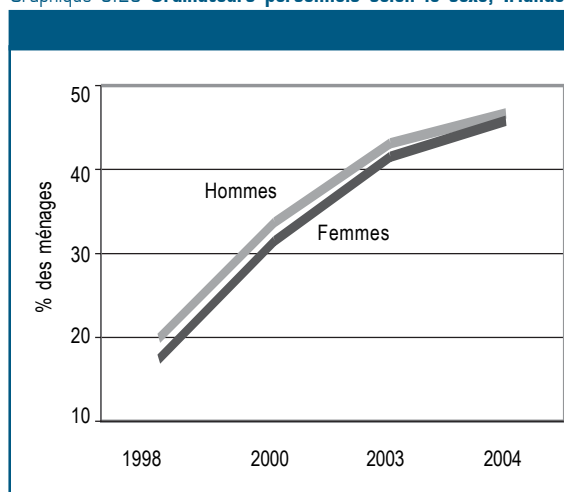
Selon l'OCDE (2004), on assiste généralement à une réduction des inégalités de genre en ce qui a trait à l'utilisation d'Internet. On décèle toutefois certaines données contradictoires parmi les pays à l'étude, notamment en Suède, où le fossé est resté stable ces dernières années en dépit d'une augmentation constante de l'utilisation d'Internet. Et ces résultats sont corroborés par d'autres données provenant de l'Union européenne. Quant à l'Australie, les inégalités de genre quant à l'utilisation d'Internet y ont aussi diminué entre 1998 et 2002, mais sans pour autant disparaître complètement (graphique 6.24). C'est ainsi qu'en 2002, 61 % des hommes et 56 % des femmes accédaient à Internet, contre 35 % et 28 %, respectivement, en 1998.

Graphique 6.24 Accès Internet selon le sexe, Australie



Source : Australian Bureau of Statistics, Household Use of Information Technology, 2003

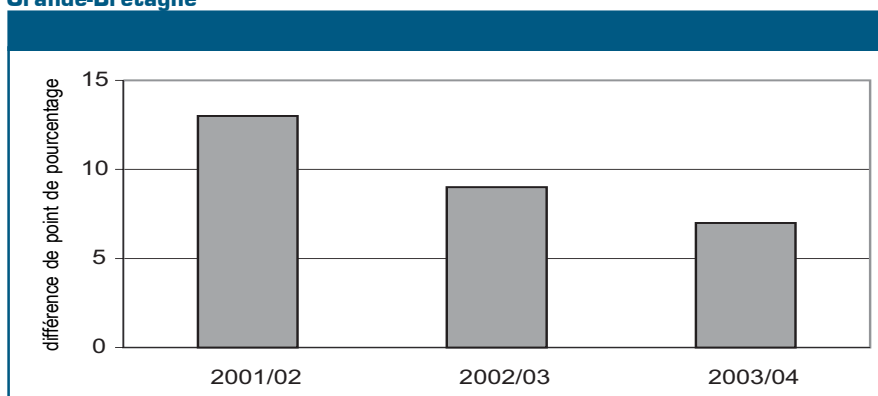
Graphique 6.25 Ordinateurs personnels selon le sexe, Irlande



Source : Central Statistics Office Ireland, Information Society Statistics 2004

L'écart entre hommes et femmes a d'ailleurs suivi la même tendance en Irlande où, en 1998, alors que la pénétration des ordinateurs était encore modeste, on notait une faible différence d'accès entre hommes (20 %) et femmes (17 %). Or, en 2004, alors que le taux de pénétration avait plus que doublé, le fossé s'était presque entièrement refermé, le taux d'utilisation s'établissant à 47 % chez les hommes et à 46 % chez les femmes (graphique 6.25). Et il en va de même au Royaume-Uni, où les écarts d'utilisation relatifs à Internet se réduisent entre les sexes (graphique 6.26).

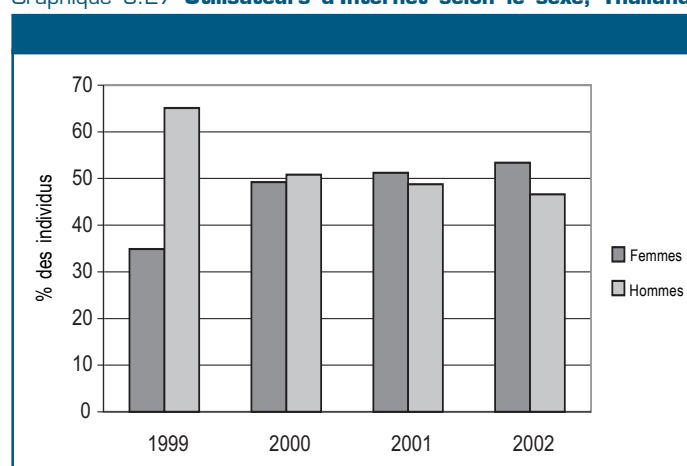
Graphique 6.26 Différences dans l'utilisation d'Internet entre hommes et femmes, Grande-Bretagne



Source : Office for National Statistics, National Omnibus Survey, National Statistics, <http://www.statistics.gov.uk>, le matériel soumis aux droits d'auteurs de la Couronne est reproduit avec la permission du Contrôleur du Bureau de la Statistique de Sa Majesté
 Note: les données se rapportent aux adultes qui ont utilisé Internet au cours des 3 mois précédant l'interview

Des résultats comparables quant à l'évolution du fossé entre hommes et femmes ressortent de pays où l'infodéficit est faible. En Thaïlande, par exemple, le pourcentage d'internautes de sexe féminin a considérablement augmenté entre 1999 et 2002. Alors que seulement un tiers des internautes étaient des femmes en 1999, les inégalités avaient pratiquement disparu en 2000, et à compter de 2001, le pourcentage d'internautes de sexe féminin en est venu à dépasser celui des hommes, une tendance encore plus évidente en 2002 (graphique 6.27).

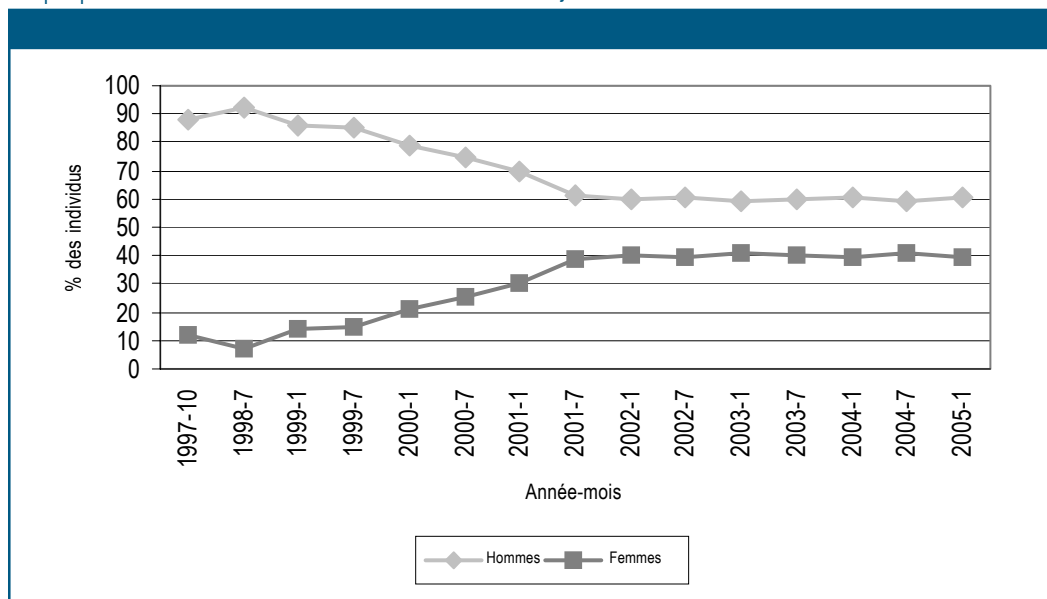
Graphique 6.27 Utilisateurs d'Internet selon le sexe, Thaïlande



Source : Centre national de l'électronique et des technologies informatiques (NECTEC), Indicateurs Internet de Thaïlande, À la rencontre de la société de l'information, Série I, octobre 2003

Au début de 2004, le nombre estimé d'internautes en Chine était de 79,5 millions, ce qui représentait une hausse de 11,5 millions (16,9 %) sur six mois et de 34,5 % sur 12 mois. Par rapport aux chiffres d'octobre 1997, où l'on estimait à 620 000 le nombre d'internautes, on peut parler d'une véritable explosion. Le fossé entre hommes et femmes était important vers la fin des années 1990, mais il s'est graduellement resserré jusqu'à ce que les femmes comptent pour environ 40 % des internautes en 2002. Néanmoins, depuis lors, et en dépit de la croissance continue d'Internet, l'écart se maintient à 20 points de pourcentage entre les femmes et les hommes (graphique 6.28).

Graphique 6.28 Utilisation d'Internet selon le sexe, Chine



Source : Centre chinois de l'information du réseau Internet, Rapport sur le développement et l'utilisation d'Internet 2004

Un fossé moins important, quoique persistant entre les sexes, s'observe également en Corée du Sud, où le taux de pénétration d'Internet est beaucoup plus élevé. En juin 2004, les internautes de sexe masculin approchaient trois quarts de la population, tandis que les femmes franchissaient la marque des 60 %. Entre 2001 et 2004, le ratio femmes/hommes chez les internautes était passé de 76 % à 83 %, mais son évolution est restée modeste au cours des dernières années (tableau 6.13).

Tableau 6.13 Utilisation d'Internet selon le sexe, Corée du Sud

	Hommes	Femmes	ratio femmes/hommes
	%		
2001	58,7	44,6	76,0
2002	63,5	52,4	82,5
2003	70,7	57,5	81,3
2004	74,4	62,0	83,3

Source : Ministère de l'information et de la communication, Agence nationale de développement d'Internet en Corée du Sud, Enquête de l'utilisation des ordinateurs et d'Internet, septembre 2004

À Maurice, le fossé entre les genres s'est rapidement resserré entre 2000 et 2002. Le pourcentage d'utilisatrices d'ordinateurs a en effet considérablement augmenté au cours de cette période, et le pourcentage d'internautes de sexe féminin encore plus, si bien que, dans un cas comme dans l'autre, le pourcentage d'utilisatrices correspondait à 75 % du pourcentage d'utilisateurs (tableau 6.14).

Tableau 6.14 Utilisation des ordinateurs et d'Internet selon le sexe, Maurice

%	Utilisation des ordinateurs		Utilisation d'Internet	
	2000	2002	2000	2002
Hommes	69	57	72	57
Femmes	31	43	28	43
ratio (femmes/hommes)	38	14	44	14

Source : National Computer Board, Mauritius, ICT Penetration within the Mauritian Society, février 2003

Bien que l'évolution du fossé numérique entre hommes et femmes sur le plan de l'accès autorise un optimisme modéré, il semble n'y avoir eu que peu de gains réels, sans parler de certaines tendances troublantes relativement à l'expérience des femmes en matière d'éducation et d'emploi dans le domaine des TIC. Par ailleurs, les données montrent clairement que les liens entre l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'accès aux TIC de même que leur utilisation doivent être examinés sous l'angle du statut socioéconomique et du sexe. Aussi adoptons-nous ci-après une approche qualitative afin d'étudier ces complexités de plus près.

6.2 Les multiples aspects du fossé numérique entre hommes et femmes

Cette section traite de divers aspects du fossé numérique entre hommes et femmes tout en poursuivant trois objectifs : mettre en perspective les tendances quantitatives présentées dans la section précédente, en approfondissant les questions et les facteurs mis en évidence par les chiffres; fournir aux décideurs, aux organismes de développement, aux éducateurs et à d'autres intervenants une meilleure compréhension de la situation pour les aider à prendre les mesures correctives qui s'imposent, notamment en élaborant et en appliquant des politiques et des stratégies visant à réduire le fossé entre hommes et femmes et préparer le terrain au développement de nouveaux indicateurs non quantitatifs permettant de mesurer de façon systématique le degré de participation des femmes et des jeunes filles à la société de l'information.

La matière de cette section repose sur un cadre étoffé qui définit les éléments importants des enjeux liés au genre dans le domaine des TIC (Hafkin, 2003a). Elle tente, par ailleurs, de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les barrières relatives aux coutumes socioculturelles, aux infrastructures et à l'accès empêchent-elles les femmes d'accéder aux TIC et de les utiliser ?
- Les femmes ont-elles l'instruction, la formation et les compétences nécessaires pour bien fonctionner dans la société de l'information ?
- Quelle est l'ampleur des disparités entre les sexes en ce qui concerne l'emploi dans le secteur des TIC ? À quoi sont-elles dues ?
- Des différences liées au genre en matière d'accès aux ressources financières et de contrôle des dites ressources ont-elles une incidence sur la participation à la société de l'information ?
- Quels médias et contenus conviennent aux femmes et aux jeunes filles ? Sont-ils disponibles ? Les femmes et les hommes ont-ils des schémas de communication différents ?
- Quels sont, relativement au genre, les facteurs de risque d'atteinte à la vie privée et à la sécurité liés aux nouvelles TIC ?
- Quelle est l'étendue de la représentation et de la participation des femmes en ce qui concerne la gouvernance et l'élaboration des politiques en matière de TIC ?
- Quelle incidence les TIC ont-elles sur les femmes et les jeunes filles ? Les TIC peuvent-elles favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

6.2.1 Barrières sociales et culturelles à l'accès aux TIC et à l'infrastructure

L'accès aux TIC est inextricablement lié à l'existence de l'infrastructure sous-jacente, elle-même liée à la situation géographique. Dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne, de même que dans certaines parties des Caraïbes, les populations rurales sont en majorité composées de femmes, du fait que les hommes migrent vers les villes pour y travailler (UNIFEM, 2000). Dans pratiquement tous les pays en développement, l'infrastructure de télécommunication, tout comme le réseau électrique d'ailleurs, est plus faible et moins accessible en milieu rural et dans les zones urbaines pauvres. En Afrique, plus particulièrement, on ne trouve souvent de connexions Internet fiables que dans les capitales et les grandes villes secondaires, cependant que la majorité des femmes vivent à l'extérieur de ces agglomérations. La partialité à l'égard des villes en ce qui concerne la diffusion des TIC, conjuguée au fait que la plupart des femmes pauvres des pays

DÉFINITIONS

La participation active à la société de l'information va au-delà du simple accès à Internet ou aux autres TIC. La participation active et à part égale des femmes et des hommes à la société de l'information repose sur l'égalité d'accès, de connaissance et d'utilisation des TIC, indépendamment de l'appartenance ethnoculturelle, du sexe ou de la classe sociale.

Égalité d'accès, de connaissance et d'utilisation des TIC : définie en termes d'aisance face à la technologie; de maîtrise des facultés analytiques, de la technologie informatique et des notions d'information et de communication; d'aptitude à imaginer des applications novatrices de la technologie face à un large éventail de problèmes et de questions; et de capacité à rechercher et à utiliser de l'information et des connaissances pour améliorer son sort et élargir ses choix (Huyer and Mitter, 2003).

Égalité des sexes : égalité entre hommes et femmes, de telle sorte qu'hommes et femmes aient des chances égales de se réaliser pleinement en tant qu'humains, de contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel, et d'en récolter les fruits. Elle implique la valorisation, par la société, des similarités et des différences entre les hommes et les femmes, de même que de leurs rôles respectifs (ACDI, 1999).

Le mot « sexe » fait référence aux traits biologiques qui distinguent les hommes des femmes, tandis que le mot « genre » fait référence à la construction sociale de leurs rôles et aux rapports entre hommes et femmes qui façonnent leur existence, leurs expériences, leur accès aux ressources et la division du travail entre eux.

en développement vivent en région rurale, font du lieu d'implantation des infrastructures un enjeu lié au genre. Ainsi, du simple fait qu'elles comptent pour la plus grande partie des régions rurales, les femmes ont moins d'occasions que les hommes d'accéder aux nouvelles technologies (Hafkin et Hambly, 2002). Tant par le lieu où elles vivent qu'en raison des attitudes religieuses et socioculturelles, les femmes jouissent en outre d'une moins grande mobilité que les hommes (que ce soit en termes d'accès aux transports ou de capacité à s'éloigner de la maison).

Les rôles établis en fonction des sexes ainsi que les coutumes religieuses et socioculturelles peuvent limiter l'accès des femmes aux TIC, et plus particulièrement à Internet, de même que leur utilisation. Leurs multiples rôles réduisent en outre le temps dont elles disposent pour accéder aux TIC et les utiliser. Trois grandes études nord-américaines ont conclu que « les obligations familiales des femmes, notamment en ce qui a trait au fait d'élever des enfants, limitent leur utilisation d'Internet » (Kennedy, Wellman et Klement, 2003). À cette réalité s'ajoute le fait que, dans beaucoup de pays en développement, l'accès aux TIC à partir du foyer est plutôt rare, de sorte que les femmes qui désirent s'en prévaloir doivent se rendre dans des établissements publics offrant ce genre de service. Dans une série d'entrevues réalisées auprès de gestionnaires de télécentres dans les différentes régions d'Afrique, tous ont déclaré que les obligations familiales, les contraintes socioculturelles et les obstacles financiers entravaient l'accès des femmes aux TIC (Johnson, 2003). Les femmes elles-mêmes ont par ailleurs maintes fois souligné que le manque de temps était un des principaux obstacles à leur fréquentation des télécentres. Qui plus est, il arrive parfois que les lieux d'accès publics ne soient pas ouverts aux heures où les femmes pourraient s'y rendre, ou qu'ils ne soient ouverts que le soir, alors qu'il est plus difficile pour les femmes de s'y rendre pour des raisons de sécurité (Hafkin et Taggart, 2001).

Un des grands facteurs culturels qui influe sur la capacité des femmes à fréquenter les centres d'information ou les cafés Internet tient aux normes qui régissent les interactions hommes-femmes dans les lieux publics. Les centres d'information et les cafés Internet se trouvent souvent à des endroits où les femmes risquent de ne pas se sentir à l'aise, ou qu'elles ne sont pas censées fréquenter selon les normes culturelles en vigueur. Et tel n'est pas seulement le cas dans des pays comme le Pakistan ou l'Arabie saoudite, où l'on pratique une stricte ségrégation des sexes dans les lieux publics, mais aussi dans d'autres. En outre, partout en Afrique, les femmes qui fréquentent les télécentres sont souvent gênées de recevoir une aide technique directe d'un homme. Le fait d'avoir à interagir étroitement avec des hommes peut d'ailleurs empêcher beaucoup de femmes de se rendre dans un télécentre (Rathgeber, 2002b). La quantité de contenus pornographiques diffusés par Internet constitue un autre élément dissuasif de taille pour les femmes, et surtout pour celles qui dépendent

OBSTACLES À L'ACCÈS AUX TIC ET À LEUR UTILISATION PAR LES FEMMES

Le manque de temps et d'infrastructure

- ▶ Une série de rapports nationaux sur l'utilisation des TIC aux fins d'apprentissage à distance a révélé l'absence d'électricité dans les régions rurales de nombreux pays d'Afrique, de même que de Vanuatu et du Belize. Au Malawi, par exemple, 84 % de la population vit dans des régions rurales privées d'électricité, tandis que seulement 8 % des ménages du Kenya et 10 % de la population de la Tanzanie ont accès à l'électricité (Green et Trevor-Deutsch, 2002).
- ▶ *Regional Reach* transmet aux populations rurales du Kenya de l'information dans les langues locales par le biais de projections communautaires de bandes vidéo axées sur des problèmes sociaux d'actualité. Compte tenu de leurs tâches ménagères et de leurs obligations familiales, les femmes n'y représentent que 16 % de l'auditoire en semaine (Green et Trevor-Deutsch, 2002).
- ▶ En Asie, des entrevues réalisées auprès de femmes ayant suivi des cours à distance ont révélé que les obligations familiales constituaient un important facteur à prendre en considération au moment d'entreprendre des études à distance (Kanwar et Taplin, 2001). Ces contraintes de temps font également en sorte que les femmes se trouvent souvent dans l'impossibilité d'investir dans le développement des capacités nécessaires à une utilisation efficace des TIC (Johnson, 2003).

Les normes sociales

- ▶ En Inde, à Seelampur et Sitakund, où l'on a établi des centres de formation communautaires en TIC, les femmes musulmanes voient leurs déplacements et leur fréquentation des lieux publics restreints, et les jeunes filles ne peuvent franchir les limites du centre-ville sans être accompagnées (Slater et Tacchi, 2004a). Dans un autres cas, le télécentre le plus près d'une communauté rurale agricole d'Afrique du Sud se trouvait trop éloigné pour que les femmes puissent s'y rendre (Kipling'at, 2004).
- ▶ Des femmes du Kenya ont souligné les problèmes liés à l'implantation d'ordinateurs dans des lieux publics tenus pour réservés aux hommes, s'agiraient-il d'endroits apparemment aussi banals qu'un centre commercial, une bibliothèque ou un centre communautaire. Au Pakistan, lorsqu'on installe des ordinateurs dans un centre d'études, on doit y réserver un espace à l'usage exclusif des femmes et des jeunes filles (Green et Trevor-Deutsch, 2002).
- ▶ En Inde et ailleurs, les responsables des cafés Internet sont couramment de jeunes hommes qui consultent régulièrement des sites pornographiques et qui aident leurs amis à faire de même, le café prenant ainsi des allures de club privé (Gurumurthy, 2004).

L'éducation et l'emploi

- ▶ Une enquête sur les TIC auprès de 1 800 répondants du Ghana, du Botswana et de l'Ouganda (McKenney *et al.*, 2003) a révélé que l'indicateur dominant à l'égard de toute forme de communication n'était pas le sexe mais plutôt le niveau d'instruction, les taux d'utilisation croissant avec ce dernier.
- ▶ Un rapport sur les habitudes d'utilisation des TIC selon le genre en ce qui concerne l'apprentissage à distance en Malaisie suggère que « les femmes peuvent être défavorisées par leur situation d'emploi ». Dans nombre de régions, les femmes ont en effet moins de chance d'accéder à Internet et de l'utiliser à partir de la maison ou du lieu de travail, car davantage d'hommes occupent des postes académiques, administratifs ou techniques (Green et Trevor-Deutsch, 2002). On constate d'ailleurs des tendances similaires en Europe, un rapport de l'Union européenne ayant révélé que l'utilisation d'Internet exige de savoir lire et écrire, et que les contenus en sont d'abord et avant tout destinés aux plus instruits. En conséquence, « l'utilisation accrue d'Internet semble clairement et durablement liée au niveau d'instruction et à la situation professionnelle » (CEC, 2005).

Les contraintes culturelles

- ▶ Au Pérou, un projet visant à favoriser le développement rural en rehaussant la capacité de production des petits agriculteurs a démontré que les assemblées et les activités de formation mixtes restreignaient la participation des femmes. Les femmes ont déclaré que leur plus grande difficulté ne tenait pas au contenu ou au degré de spécialisation des cours de formation, mais bien à l'attitude des hommes face à leur participation. D'entrée de jeu timides et craintives, elles se voyaient en effet ridiculisées par les hommes lorsqu'elles utilisaient les ordinateurs, si bien que l'équipe de projet en a conclu qu'il valait mieux offrir des programmes de formation distincts aux hommes et aux femmes (Hafkin, 2002b).
- ▶ Au Burundi, lorsque les actualités nationales sont diffusées à la radio, les femmes rapportent que leur mari se rend au pub avec le récepteur. À son retour, elles doivent en outre écouter les émissions de son choix. Et même en son absence, il leur est interdit d'utiliser la radio, de peur qu'elles ne la brisent ou que les piles s'épuisent (Beardon, 2004).
- ▶ Au Bangladesh, 71 % des hommes avaient accès à la radio, contre 44 % des femmes (Beardon *et al.*, 2004), et des rapports émanant du Kenya et de la Zambie concluaient : « Les hommes contrôlent entièrement la technologie » (Green et Trevor-Deutsch, 2002).

d'un lieu d'accès public. La tendance des jeunes hommes à fréquenter des sites pornographiques aux points d'accès Internet publics dissuade en effet beaucoup de jeunes femmes de fréquenter de tels endroits.

La classe sociale et le niveau d'instruction peuvent aussi contribuer à écarter les femmes des lieux d'accès publics aux TIC. Dans les pays en développement, les filles comptent pour deux tiers des enfants privés d'accès à l'éducation de base. Plus particulièrement en Inde, les plus démunis craignent souvent que les TIC et les centres d'accès ne soient pas pour des gens comme eux, compte tenu de leur caste, de leur manque d'instruction et des rapports de pouvoir entre les sexes. Ils présument souvent que ces centres ne s'adressent qu'aux classes instruites. À Darjeeling, notamment, il arrivait souvent que des illettrés demandent si de tels centres n'étaient ouverts qu'aux lettrés (Slater et Tacchi, 2004a).

La confluence de la culture et de l'ordinateur peut aussi restreindre l'accès aux TIC et leur utilisation par les femmes, notamment dans les cultures traditionnelles où il n'est pas bien vu pour les femmes d'utiliser l'ordinateur, où lorsque l'utilisation de l'ordinateur par les femmes est perçue comme une menace pour la famille (actuelle ou éventuelle). C'est entre autres le cas de jeunes femmes musulmanes de Seelampur, en Inde, qui se sont vues écartées des candidates possibles à des mariages arrangés du fait que leurs connaissances en informatique les rendaient, disait-on, peu aptes à la vie familiale. D'autres cas ont par ailleurs donné lieu à des demandes de dots plus élevées à l'égard de jeunes femmes rompues à l'informatique (Maindiratta et Maindiratta, 2004).

Habitudes d'utilisation de la technologie selon le genre : Tel qu'expliqué dans l'analyse quantitative de la section précédente, les habitudes d'utilisation des TIC révèlent de nombreuses différences entre les hommes et les femmes. Dans l'ensemble, les femmes utilisent moins les TIC que les hommes, ce qu'il convient toutefois de nuancer à l'égard de multiples facteurs, par exemple le type de TIC et le type d'utilisation, de même que les différences entre pays développés et pays en développement, entre régions ou cultures, et bien d'autres encore.

En Afrique, les hommes fréquentent davantage les télécentres que les femmes. Des études portant sur les installations de TIC du Kenya, de l'Ouganda, du Sénégal et du Mali ont notamment révélé que les femmes n'y représentaient qu'un faible pourcentage des utilisateurs de TIC (Thioune et Séné, 2001; DOT-COM Alliance, 2005). Ainsi les femmes ne comptaient-elles que pour 29 % de la clientèle des télécentres en Ouganda, 35 % au Mozambique, 23 % au Mali et 20 % à Accra (Johnson, 2003). Le seul cas où les femmes étaient plus nombreuses à fréquenter le télécentre que les hommes était celui de Gasaleka, une localité d'une des provinces les plus pauvres d'Afrique du Sud située non loin du Botswana. Dans ce télécentre, créé par l'Universal Service Agency en 1998 et particulièrement soucieux des questions de genre, les femmes comptent en effet pour 60 % des utilisateurs. Il est d'ailleurs dirigé par une femme, et la gent féminine s'y montre particulièrement intéressée par les activités de formation offertes (Benjamin, 2001). Cela dit, même dans les rares cas où le taux d'utilisation des femmes dépasse celui des hommes, la réalité n'est jamais aussi simple. Ainsi constate-t-on, par exemple, des écarts entre l'utilisation et la propriété des TIC (voir encadré plus bas). Dans différentes parties du monde, on a, par ailleurs, pris des dispositions pour favoriser l'égalité d'accès et d'utilisation des TIC entre hommes et femmes dans les lieux publics, notamment en s'efforçant d'adapter les heures d'ouverture aux besoins des femmes et d'assurer la présence sur place de formatrices et de préposées au soutien technique (Hafkin et Taggart, 2001).

En ce qui concerne les types de TIC, on a découvert que, dans nombre de télécentres africains, les femmes n'utilisaient pas autant les installations informatiques que les hommes, et qu'elles se concentraient plutôt sur les téléphones, les télécopieurs et les photocopieuses (Rathberger, 2002b). Dans une étude portant sur les préférences liées aux types de médias en Inde rurale, aussi bien les hommes que les femmes ont dit accorder la priorité à la radio, Internet arrivant au 11^e rang (derrière, entre autres, la communication de vive voix, le téléphone, la correspondance et la danse ou le théâtre) – bien que la prise en compte de la variable « niveau d'instruction » tende à atténuer ces résultats (Beardon *et al.*, 2004). En outre, les femmes des pays en développement sont moins susceptibles de posséder un poste récepteur ou d'avoir accès à la radio aux moments qui leur conviennent, et ce, même lorsque le ménage est pourvu d'un tel appareil.

LES FEMMES ET LE TÉLÉPHONE MOBILE

De récentes études réalisées en Tanzanie et en Afrique du Sud font état d'un pourcentage élevé de femmes tant chez les propriétaires que chez les utilisateurs de téléphones mobiles. En Afrique du Sud, passablement plus de femmes que d'hommes étaient à la fois propriétaires et utilisatrices d'un téléphone mobile (au sein d'un échantillon offrant une large représentation selon l'âge, le niveau de revenu, le niveau d'instruction et le sexe). Les femmes représentaient en effet 57 % des répondants disant posséder un téléphone mobile, et 60 % des utilisateurs d'un tel appareil (sans en posséder un). En Tanzanie, un pays plus pauvre où la propriété des moyens de communication est généralement l'apanage des hommes, le pourcentage des femmes propriétaires d'un téléphone mobile n'était pas aussi élevé qu'en Afrique du Sud, mais il demeurait tout de même important (48,6 %), et parmi les répondants qui disaient utiliser un tel appareil sans en posséder un, les femmes étaient plus nombreuses (52,7 %) (Samuel, Shah et Hadingham, 2005).

Pays	Catégorie	% Hommes	% Femmes
Afrique du Sud	Propriétaires	39,1	56,8
	Utilisateurs	40,0	60,0
Tanzanie	Propriétaires	50,5	48,4
	Utilisateurs	47,3	52,7

Une étude sur l'utilisation des TIC par les femmes entrepreneures de quatre pays du sud de l'Afrique a révélé qu'elles perdaient au change en tentant d'élargir leur réseau d'affaires par le biais du téléphone plutôt que d'Internet. En misant sur le téléphone (fixe et mobile) pour communiquer avec leurs clients et fournisseurs, elles limitaient leurs contacts à leur réseau familial et réduisaient ainsi leur potentiel de croissance (UNIFEM, 2003).

De nombreuses sources attestent le malaise qu'éprouvent les femmes pauvres des pays en développement vis-à-vis de l'ordinateur. Au Sénégal, en Ouganda et au Kenya, par exemple, nombre de femmes étaient d'avis que l'ordinateur n'était pas fait pour elles (Thioune, 2003; Thioune et Séne, 2001). En Asie et en Afrique, on s'entend largement pour dire que la technologie est l'affaire des hommes. En Malaisie, nombre de femmes ont d'ailleurs abondé en ce sens, et affirmé qu'elles préféraient voir leur mari ou un de leurs fils chercher dans Internet l'information dont elles avaient besoin. Les femmes des Tonga ont quant à elles rapporté que la tendance à orienter les femmes vers des emplois non techniques les amenaient à se sentir craintives et embarrassées au moment d'utiliser les TIC (Green et Trevor-Deutsch, 2002), une attitude qu'on retrouve d'ailleurs également dans certains pays dits développés.

Les femmes nigériennes qui s'inscrivent aux programmes de formation en TIC de la Fantsuam Foundation « n'utilisent les installations de TIC que lorsqu'elles répondent à des besoins immédiats pour elles-mêmes ou pour leur famille » (Comfort *et al.*, 2003). À titre d'exemple, elles peuvent utiliser les TIC pour transmettre un message urgent à un membre éloigné de leur famille, toucher des fonds envoyés par un membre de leur famille à l'étranger, obtenir des renseignements sur les vaccins et les mesures préventives en cas d'épidémie, évaluer les possibilités d'emploi dans les villes, vérifier les dates d'examens scolaires nationaux, s'informer des cours des céréales et de la disponibilité d'engrais à des prix abordables, ou encore prendre connaissance des prévisions météorologiques et des avis de décès (Comfort *et al.*, 2003).

Dans les télécentres du Sénégal, les applications varient grandement entre les utilisatrices d'Internet qui vivent en milieu rural et celles qui vivent dans les villes. Dans les villes, elles disaient préférer le furetage au courriel et au traitement de texte, tandis que dans les régions rurales, aucune n'accordait la priorité à la navigation Web, ce qu'expliquent sans doute les facteurs « langue » et « niveau d'instruction », les femmes des villes ayant tendance à être plus instruites, plus jeunes et francophones (Thioune, 2003).

D'aucuns ont soulevé la question de savoir si les normes socioculturelles pouvaient être à l'origine d'une certaine technophobie et d'un manque d'intérêt des femmes à l'égard de la technologie. En ce qui concerne les attitudes sociales vis-à-vis de la technologie, les femmes elles-mêmes souscrivent parfois à l'idée que la technologie est du domaine des hommes, pour ce qui est aussi bien de son utilisation que de son utilité. Et cette

LE DÉVELOPPEMENT PAR LES TIC

Des TIC conçues pour les femmes

- Afin de contrer les attitudes sexistes à l'égard de la technologie, nombre de changements ont été appliqués en ce qui concerne l'accès des femmes aux installations publiques. Au Ghana et en Afrique du Sud, les télécentres exploités par des ONG ont ainsi réservé certaines tranches horaires aux femmes pour leur permettre d'accéder plus aisément à la technologie (Fontaine et Foote, 1999). L'Afrique du Sud a par ailleurs fait preuve d'innovation en apportant des modifications à la conception et à l'aménagement des télécentres de manière à les rendre plus accessibles et plus attrayants pour les femmes, notamment par l'entremise de son Universal Service Agency (Johnson, 2003). Au Nigéria, le Bayanloco Community Learning Centre a réservé des tranches horaires et des semaines précises aux femmes, tout en leur accordant un rabais sur le coût des services (APC, 2003). Au Mali, le télécentre de Tombouctou (dont la coordination est assurée par une femme) s'est efforcé d'attirer davantage de femmes en mettant des photos de femmes sur la première page de divers documents de sensibilisation et de marketing. Au Lesotho, les responsables des télécentres sont souvent des femmes, et on y a développé des contenus visant à préserver leur héritage culturel (Johnson, 2003)
- Au Mozambique, des séances de formation exclusivement destinées aux femmes (*Skills for Women*) ont été mises sur pied dans deux télécentres afin d'attirer davantage d'utilisatrices. Après le lancement de ce programme, on n'a relevé aucun cas d'abandon, et les participantes sont devenues des utilisatrices régulières, certaines contribuant même à la formation d'autres femmes (Gaster, 2003). À Seelampur, en Inde, où les déplacements des femmes sont très restreints, le centre de TIC a été établi dans la section réservée aux femmes de la maison de prière et d'apprentissage (*madrassa*). Une entrée distincte a en outre été aménagée à l'intention des femmes et des jeunes filles afin de faciliter leurs allées et venues (Maindiratta et Maindiratta, 2004).
- À la suite d'une évaluation fondée sur le genre des projets de WorldLinks en Afrique, des mesures spéciales ont été prises pour encourager les femmes et les jeunes filles à prendre part aux programmes offerts. On a entre autres mis sur pied des séances de sensibilisation au rôle des femmes et au développement, et allégé les tâches ménagères des jeunes filles (Green and Trevor-Deutsch, 2002).
- L'élaboration de programmes d'études à l'intention des femmes a par ailleurs élargi leur accès aux TIC. Parmi les cours les plus complets, on retient l'AMARC Internet Training Module for Women (AMARC, 2001), sans toutefois en oublier d'autres, comme Arab Women Connect (<http://www.arabwomenconnect.org>) et Women's Electronic Network Training (WENT), conjointement gérés par l'Association for Progressive Communications-Women's Networking Support Programme (APCWNSP) et l'Asian-Pacific Women's Information Network Centre (APWINC), au nom de l'Asia Women's Resource Exchange (AWORC) (<http://www.aworc.org>).

Une culture en évolution

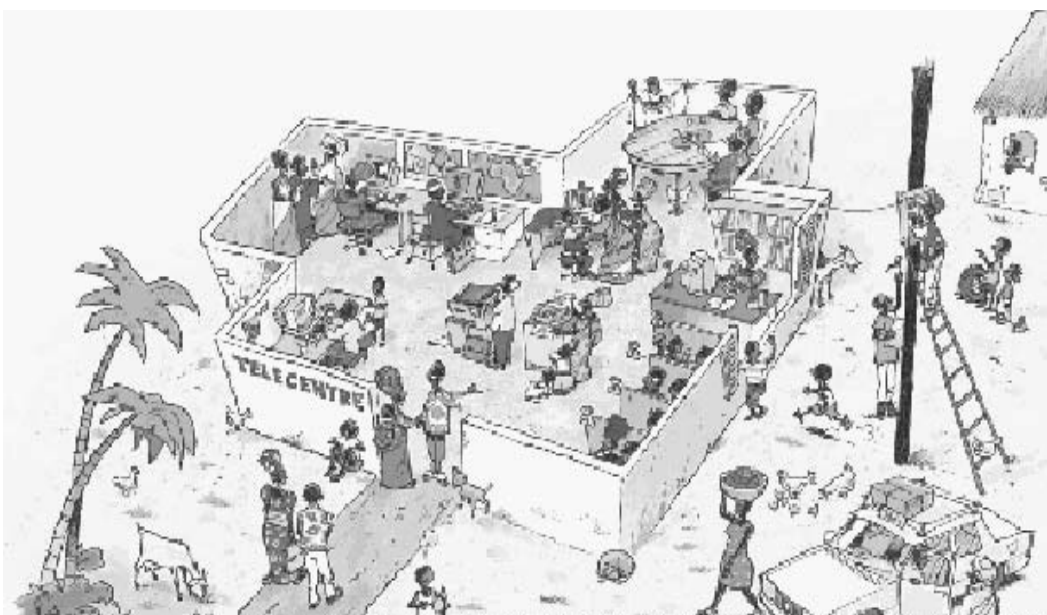
- À Medak, en Inde, des femmes membres de la *Self Employed Women's Association* (SEWA) formées à la vidéographie se sont introduites dans les foyers de familles de caste – dont l'accès était jusque-là restreint – à titre de professionnelles chargées de documenter les pratiques culturelles. De telles interventions peuvent contribuer à modifier les perceptions individuelles et collectives des pauvres femmes dalits à l'égard de leur valeur réelle (Gurumurthy et Sarkar, 2003).
- Le Women Farmers Advanced Network (WOFAN) a constaté que les femmes d'agriculteurs dépendaient des hommes en ce qui concerne l'interprétation coranique des droits génésiques, du fait que la plupart d'entre elles étaient illettrées. Or, elles ont maintenant appris à lire le *Coran*, de même qu'à l'interpréter, en plus de produire des émissions radiophoniques axées sur les droits des femmes en matière de santé, de subsistance, de participation à la gouvernance et d'alphabétisme fonctionnel (Zulu, 2005).
- À Seelampur, de jeunes clientes d'un centre d'apprentissage des TIC mécontentes de la décision de fermer le centre pendant le Ramadan ont demandé aux autorités de garder le centre ouvert, quitte à le fermer plus tôt. « Il y a quelques mois à peine, un tel dialogue entre le *maulana* et les jeunes filles aurait été impensable. » (Sharma et Maindiratta, 2005)
- De jeunes participantes au projet de WorldLinks en Mauritanie ont franchi les barrières culturelles en utilisant Internet pour obtenir de l'information sur des sujets tenus pour tabous, comme la santé génésique (Gadio, 2001).

opinion n'est pas exclusive aux pays en développement. Le moins grand nombre de femmes dans les programmes d'études en TIC et dans les emplois liés aux TIC est en partie attribuable au manque d'intérêt des jeunes filles et des femmes à l'égard de professions tenues pour ennuyeuses et réservées aux mordus d'informatique. Les tenants de la théorie voulant que les fondements sociaux de la technologie soient sexistes prétendent que l'ordinateur personnel se développe dans un contexte socioculturel qui ne tient pas compte des femmes. Ils soutiennent que, tant que des ordinateurs ne seront pas conçus par des femmes et pour des femmes, les femmes ne seront pas en mesure de s'approprier la technologie et de l'utiliser de façon à devenir plus autonomes (Daly, 2003).

Utiliser les TIC pour changer la culture : Une autre question d'intérêt liée aux contraintes sociales et culturelles dont les femmes font l'objet est de savoir si elles peuvent ou non utiliser les TIC pour changer la culture. Les ONG de femmes ont compté parmi les principaux utilisateurs de TIC à l'échelle mondiale dans le cadre de la campagne de promotion des droits des femmes, dont beaucoup sont liés à des enjeux culturels, comme la mutilation génitale des femmes. La promotion des droits des femmes par le biais des TIC est d'ailleurs bien documentée (voir plus précisément Harcourt, 1999; Friedman, 2004; et Asian Women's Resource Exchange, 2001).

Il existe en outre nombre de cas où des femmes ont eu recours aux TIC pour se dresser contre des tabous et des préceptes culturels, à l'échelle aussi bien locale qu'individuelle. Elles n'ont plus à s'en tenir à l'information contrôlée et aux espaces sociaux auxquels leur société et leur famille tentent de les confiner. « Nous puisons notre liberté dans Internet, car dans notre société, les filles n'ont qu'une liberté de mouvement restreinte. On ne nous permet pas d'aller où bon nous semble. Internet... nous met en contact avec d'autres personnes, d'autres lieux et d'autres réalités. Personne ne contrôle nos allées et venues dans Internet. Il s'agit pour nous d'une façon d'échapper à notre société fermée. Internet est essentiel pour nous en ce qu'il nous rend libres. » (Gadio, 2001)

Une des plus intéressantes initiatives pour rendre l'utilisation des TIC plus facile, plus sûre et plus équitable dans les pays en développement est celle du télécentre modèle du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), qui possède des caractéristiques propres à favoriser la participation des femmes. Le modèle en question a été présenté non pas de façon descriptive, mais plutôt par le biais d'un diagramme, reproduit ci-dessous.



Plusieurs caractéristiques de ce télécentre s'avèrent particulièrement importantes pour les femmes. Il n'est d'ailleurs pas perçu comme un centre de technologies, mais bien comme un lieu de rencontre communautaire intégré aux activités quotidiennes de la collectivité et axé sur ses besoins. Son aménagement le rend facilement accessible pour les femmes, et la garde des enfants ne pose aucun problème puisqu'ils y sont les bienvenus, tout comme les divers groupes d'âges (Fontaine, 2002).

6.2.2 Éducation et compétences

Les femmes et les jeunes filles sont mal outillées pour tirer parti de la société de l'information, car elles ont moins accès aux programmes d'études scientifiques et techniques, voire à l'éducation en général. Elles ont aussi moins accès aux programmes de formation et de perfectionnement axés sur les compétences qui peuvent leur permettre d'obtenir un emploi dans le secteur des TIC ou relié aux TIC, et lorsqu'elles ont la possibilité de s'en prévaloir, on leur confie généralement des postes inférieurs, moins bien rémunérés. Paradoxalement, les nouvelles technologies offrent aux femmes et aux jeunes filles de multiples occasions d'obtenir l'éducation et les compétences requises pour participer à part égale à l'économie de l'information.

À l'échelle mondiale, les taux de scolarité chez les filles au niveau primaire et les taux d'alphabétisation chez les femmes demeurent inférieurs à ceux des garçons et des hommes. De fait, deux tiers des 110 millions d'enfants du monde qui ne vont pas à l'école sont des filles, et il y a 42 millions de filles de moins qu'il y a de garçons dans les écoles primaires. Les femmes comptent en outre pour deux tiers des 875 millions d'adultes analphabètes dans le monde. Parmi les facteurs responsables du taux de fréquentation scolaire inférieur chez les filles, on retient un investissement accru dans l'éducation des garçons au détriment des filles, souvent gardées à la maison pour aider aux tâches ménagères (Akintola, 2004), de même que le mariage et la maternité en bas âge – au Népal, par exemple, 40 % des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans (UNESCO, 2003).

On s'attend à ce qu'une augmentation du nombre d'enfants terminant leurs études primaires rehausse le taux de fréquentation de l'école secondaire. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée dans une certaine mesure par des chiffres indiquant que le taux de fréquentation de l'école secondaire par les filles a augmenté dans toutes les régions développées depuis 1990 – bien qu'il subsiste des écarts dans certains pays, et plus particulièrement ceux où très peu de filles fréquentent l'école primaire (UNESCO, 2003). Au niveau supérieur, les femmes ont vu leur taux de fréquentation augmenter jusqu'à atteindre 46,8 % à l'échelle mondiale. Il y a cependant de grandes variations à ce chapitre d'une région à l'autre; dans les pays membres de l'OCDE et les pays d'Europe centrale et orientale, par exemple, le taux d'inscription brut est de 45 %, alors que dans la grande majorité des pays en développement, il est inférieur à 30 % (UNESCO, 2003).

La représentation des femmes et des jeunes filles au sein des programmes d'études à caractère scientifique ou technique s'avère moins importante. Au niveau secondaire, les filles n'ont pas tendance à s'inscrire à des cours scientifiques ou techniques, et une analyse des inscriptions aux cours de science, de génie et de technologie au niveau supérieur révèle également un fossé entre les genres. Bien que la participation des femmes aux programmes d'études en biologie et en sciences de la vie ait augmenté et continue de croître dans nombre de régions, la représentation féminine dans des domaines scientifiques tels que la physique et le génie demeure faible partout dans le monde (Fondation nationale des sciences, 2003; Commission européenne, 2003), et les chiffres relatifs aux sciences informatiques sont particulièrement troublants. Aux États-Unis et au Canada, par exemple, la participation des femmes au secteur des TIC est en déclin.

Les freins à la participation des femmes aux programmes d'études en science et en technologie sont plus ou moins de trois ordres : barrières socioculturelles, barrières liées aux compétences et barrières institutionnelles.

Barrières socioculturelles : **Ces barrières peuvent être nombreuses et de nature variée.**

- ▶ Le **manque d'engagement de la part des familles**, les parents étant souvent moins enclins à investir dans l'éducation de leurs filles. Le coût de l'éducation devient un obstacle majeur lorsque les femmes n'ont pas l'autonomie nécessaire pour contrôler leurs ressources financières.
- ▶ Les **attitudes** à l'égard de ce qu'ils jugent approprié ou non pour les filles et les femmes peuvent aussi déterminer la mesure dans laquelle les parents encouragent les choix de cours ou de carrière de leurs filles. Leur perception du climat économique peut de même influencer sur leurs décisions, et l'attitude des enseignants envers les filles en classe peut souvent faire écho à ces considérations d'ordre socioculturel, voire les renforcer (Margolis et Fisher, 2001). Dans nombre de cultures, les hommes ont tendance à s'opposer à ce que leur femme poursuive des études supérieures, surtout dans des sphères non traditionnelles jugées inconvenables pour elles.
- ▶ Les filles et les femmes éprouvent souvent **de l'inconfort ou un manque d'intérêt vis-à-vis des domaines scientifiques et techniques**. Ainsi un programme d'études à forte composante technique, tout attrayant qu'il puisse être pour les garçons, risque-t-il de rebuter les filles, davantage intéressées à comprendre le rôle de la technologie dans un plus large contexte social, historique, environnemental ou de travail.
- ▶ Le **rang social** a aussi une incidence sur l'accès des femmes à l'éducation supérieure et technique. Les femmes des classes supérieures sont en effet plus susceptibles d'être appuyées par leur famille dans la poursuite de leurs études et d'avoir accès aux ressources nécessaires (Gajjala, 2002; Evans, 1995).

BARRIÈRES SOCIOCULTURELLES À L'ÉDUCATION DES FEMMES

- ▶ Dans le cadre d'une étude réalisée au Mali, près d'un tiers des ménages interrogés ont déclaré que la raison pour laquelle leurs décisions en matière d'éducation n'étaient pas les mêmes pour les filles que pour les garçons tenait au fait que ces derniers sont plus intelligents (UNESCO, 2003).
- ▶ Au Togo, le manque de débouchés d'emploi pour les femmes, conjugué au nombre restreint d'emplois accessibles aux détenteurs d'un diplôme d'études supérieures, décourage l'investissement dans l'éducation féminine (UNESCO, 2003). Au Nigéria, les hommes et les femmes interrogés prétendaient que la faible participation des femmes au secteur des TIC était entre autres due à ce que les TIC et les carrières connexes ne conviennent pas à la personnalité féminine, s'avèrent trop exigeantes pour les femmes et compromettent leurs perspectives de mariage (Ajayi et Ahbor, 1996).
- ▶ Une étude du Commonwealth of Learning sur les femmes inscrites à des programmes d'apprentissage à distance a révélé que beaucoup d'entre elles avaient dû surmonter la résistance initiale de leur mari et de leur famille (Kanwar et Taplin, 2001). En Inde, une étude du secteur des TIC a révélé qu'on attendait des femmes qu'elles fassent des sacrifices sur le plan professionnel au profit de leur famille et de leur époux, ce qui n'était pas le cas pour les hommes (Gajjala, 2002).

Les barrières socioculturelles plus précisément liées aux TIC tiennent notamment à la perception voulant que la technologie soit du domaine des hommes, et à la domination des intérêts, des approches et de l'entendement des hommes dans l'univers de la technologie. On peut ainsi avoir l'impression que la technologie « convient » mieux aux hommes qu'aux femmes. De nombreuses études révèlent que, très jeunes, les filles sont rebutées par le caractère masculin de la technologie, tant par le langage que par les images utilisés. Elles rejettent les jeux d'ordinateur, qu'elles estiment violents, redondants et fastidieux, de même que l'obsession antisociale pour la technologie qu'elles perçoivent chez les garçons de leurs classes (AAUW, 2000). Tout cela fait que les filles

sont moins à l'aise avec les ordinateurs. Et non seulement la perception qu'elles ont des « mordus » de la technologie rebute-t-elle les femmes, mais elle fausse également leur perception des comportements qui assurent la réussite des professionnels de l'informatique.

Barrières liées aux compétences : Outre que le taux d'inscription des femmes aux programmes d'études supérieures en science et en technologie soit faible, celles qui font des études supérieures dans ces domaines font face à d'autres barrières.

- ▶ **Le manque d'éducation en mathématique et en science ou le manque d'expérience en programmation** est souvent perçu comme un obstacle à la poursuite d'études en science et en technologie de même que dans le domaine des TIC, tant par les services d'admissions que par les étudiants et les professeurs. Des études ont toutefois démontré qu'un manque de formation antérieure dans ces domaines n'est pas un handicap aussi important qu'on l'imagine.
- ▶ Les femmes marquent souvent des **pauses dans leur carrière professionnelle**, tant pour des raisons personnelles que familiales (notamment pour cause de maternité). Or, il peut s'avérer difficile pour elles de gravir les échelons du système d'éducation après de telles interruptions, ou simplement de retourner à l'école pour améliorer leurs compétences.

Barrières institutionnelles : Il s'agit entre autres du manque d'enseignantes et de modèles de rôle féminins – lié aux perceptions des enseignants mentionnées ci-dessus; des exigences strictes en matière d'admission, de sélection et d'exercice, qui ne tiennent pas compte des acquis scolaires, des approches et des aptitudes variés des femmes; et des incontournables critères de présence aux séances de travaux pratiques et de laboratoire, plus difficiles à respecter pour les femmes en raison de leurs obligations familiales. Par ailleurs, les femmes ne sont pas aussi actives que les hommes au sein des réseaux qui se créent en milieu de travail (Huyer, 2003, 2004).

Stratégies visant à encourager les femmes à poursuivre des études scientifiques et techniques : De nombreux travaux de recherche ont porté sur l'élaboration de stratégies et d'approches susceptibles de rehausser le taux de participation et de réussite des femmes et des jeunes filles au plan de l'éducation scientifique et technique, notamment sur la modification des programmes d'études pour qu'ils projettent une image non sexiste, ou égalitaire des scientifiques et des pratiques scientifiques; sur le développement de programmes d'enseignement des sciences qui mettent l'accent sur les travaux pratiques et sur des applications de tous les jours; sur la société et l'environnement; sur les mentors et les modèles de rôle féminins; et sur un effort senti des enseignants pour faire en sorte que garçons et filles soient traités d'égal à égal en classe (Huyer, 2004). Dans les pays développés, certaines stratégies globales se sont avérées efficaces pour encourager les jeunes filles et les femmes à poursuivre leurs études, qu'il s'agisse de bourses d'études fondées sur le mérite, d'installations culturellement adaptées, de la mise à contribution d'enseignants des deux sexes, d'écoles alternatives aux horaires flexibles ou de formation professionnelle. D'autres stratégies consisteraient à mettre sur pied des programmes d'appoint permettant la réinsertion des femmes qui ont déjà un bagage technique, des programmes de conversion donnant la possibilité aux femmes plus âgées et aux décrocheuses d'accéder à l'éducation technique, et des programmes communautaires axés sur des aspects concrets de la vie des femmes¹¹³. L'utilisation des TIC pour promouvoir l'accès à l'éducation des filles et des femmes, à tous les niveaux, s'avère très prometteuse.

¹¹³ *Les mesures prises à la Carnegie Mellon School of Computer Science ont fait bondir le taux d'inscription des femmes de 7 % à 40 %, et le taux de rétention des jeunes femmes y a rejoint celui des jeunes hommes. La politique d'admission a été modifiée afin de donner des chances égales aux étudiants ayant plus ou moins d'expérience. La qualité de l'enseignement a été rehaussée en affectant des enseignants plus compétents, plus expérimentés et plus anciens aux cours d'entrée. Un module sur la diversité mettant l'accent sur l'égalité des sexes a été intégré à la formation des aides enseignants. Par ailleurs, plusieurs cours situant la technologie dans le contexte du monde réel ont été créés. Et on a parallèlement institué l'enseignement par les pairs de même que la promotion du réseautage entre le personnel féminin et les étudiantes (Margolis et Fisher, 2001).*

Utilisation des TIC dans l'éducation formelle : De nouvelles données indiquent que l'utilisation des TIC dans l'enseignement peut à la fois élargir l'accès des femmes à l'éducation et les aider à se sentir plus à l'aise face aux cours techniques. À titre d'exemple, les TIC peuvent aussi bien être utilisées en classe que pour l'enseignement à distance, et pour les enfants comme pour les adultes. Ainsi postes radio, bandes vidéo et cassettes audio sont-ils utilisés en guise de compléments aux cours, et remplacent-ils même parfois l'enseignant à proprement parler (Perraton et Creed, 2001). En général, les filles bénéficient autant que les garçons de ces aménagements. Tout en pouvant être aussi bénéfique, l'introduction de l'ordinateur dans les classes s'accompagne de l'habituel cortège de perceptions sexistes à l'égard de la technologie et des approches connexes. Peu d'études ont porté sur les habitudes d'utilisation des filles et des garçons et sur l'effet de l'ordinateur en classe dans les pays en développement, mais les données disponibles indiquent que les filles et les garçons ne profiteront pas également de l'utilisation des ordinateurs, non plus qu'ils n'auront également accès aux ordinateurs de classe, tant qu'on ne prendra pas des mesures précises pour assurer une participation à part égale des filles.

L'enseignement à distance par les TIC fournit aux filles et aux femmes de réelles occasions de surmonter nombre d'obstacles en matière d'éducation. La flexibilité d'accès et de gestion des heures d'étude qu'il permet, de même que sa capacité à rejoindre les femmes vivant en région rurale, en font une approche très positive en matière d'éducation. Il est souvent difficile pour les femmes de se déplacer pour fréquenter une école, que ce soit par manque de temps, en raison des frais de transport, pour des raisons de sécurité ou à cause des perceptions voulant qu'il ne soit pas approprié pour elles de voyager seules.

Bien que l'apprentissage à distance puisse se faire par le biais de diverses technologies – radio, vidéo, télévision, etc. –, l'apprentissage en ligne est généralement associé à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet. Des études révèlent que les femmes tirent parti et bénéficient de l'apprentissage à distance et en ligne. Il s'est en effet avéré que les étudiantes travaillaient généralement de façon plus coopérative en tant que groupe, et qu'il leur fallait moins de temps et moins d'aide pour acquérir des compétences en informatique et remplir les tâches liées à leurs études lorsqu'elles avaient recours à Internet.

Diverses études sur l'apprentissage ouvert et à distance (AOD) font depuis état de la situation dans certains pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique Sud. Entre autres, l'organisme Commonwealth of Learning a pu constater qu'en dépit de la croyance voulant que les femmes soient relativement bien représentées au sein des programmes d'AOD, elles ne sont pas également représentées dans tous les pays, et qu'il existe d'importants écarts à ce chapitre entre les régions et à l'intérieur même des régions (Green et Trevor-Deutsch, 2002). Il semble ainsi y avoir une assez grande parité de participation en Asie, sauf en Inde. Dans les Caraïbes, la situation est toutefois passablement différente. « À tous les niveaux et dans tous les pays, le taux de participation des femmes à l'éducation dépasse celui des hommes, y compris au plan de l'utilisation des TIC là où nous disposons de données pertinentes. » (Green et Trevor-Deutsch, 2002).

Éducation extra-scolaire et compétences : Compte tenu du faible taux d'alphabétisation des femmes et de leurs moindres chances d'acquérir les compétences nécessaires à une utilisation efficace des TIC, l'apprentissage extra-scolaire des TIC s'avère essentiel pour leur permettre d'acquérir de telles compétences. Un peu partout dans le monde, de nombreux programmes ont été mis sur pied pour permettre aux femmes d'acquérir des compétences en TIC par le biais de méthodes non conventionnelles, que ce soit en vue d'utiliser efficacement les TIC ou de mettre la technologie à profit à d'autres fins, notamment pour apprendre à lire et à écrire, pour obtenir un emploi, pour générer des revenus ou pour rehausser leurs compétences et leur capacité de communication. L'alphabétisation extra-scolaire des femmes de plusieurs pays a bénéficié de l'usage des TIC. Des outils liés aux TIC peuvent en outre être utilisés dans divers contextes d'éducation informelle pour relier l'acquisition de compétences en informatique à un large éventail de moyens de subsistance pour les femmes.

LES TIC ET LES GENRES DANS L'ÉDUCATION FORMELLE

- Une étude a révélé que les ordinateurs introduits dans les classes d'Amérique du Nord étaient surtout utilisés par les garçons, qui y passaient plus de temps aussi bien pendant les cours que dans leurs temps libres (Volman et van Eck, 2002). Une étude similaire sur l'utilisation de l'ordinateur dans les écoles africaines a aussi révélé que les garçons tenaient le haut du pavé, et qu'un faible ratio ordinateur/élèves de même qu'une approche fondée sur le principe du « premier arrivé, premier servi » désavantageaient les filles. En Ouganda, où les ordinateurs étaient installés dans un laboratoire séparé des classes, les filles y avaient moins accès du fait qu'il était considéré inconvenant pour elles de courir. Les garçons arrivaient donc les premiers, et refusaient de réduire leur temps d'utilisation pour permettre aux filles d'utiliser elles-mêmes les ordinateurs (Gadio, 2001).
- Une autre étude a démontré que les facteurs socioculturels entravant l'accès des filles aux TIC incluaient leurs tâches ménagères et un couvre-feu hâtif dans les pensionnats, de même qu'un manque de confiance dans leur capacité à utiliser les ordinateurs. Lorsque les filles avaient accès aux ordinateurs, elles avaient davantage tendance à les utiliser relativement à leurs travaux scolaires et pour communiquer avec leurs parents et amis, rehaussant ainsi leurs facultés de raisonnement et leurs aptitudes à la communication. Elles utilisaient en outre Internet pour obtenir de l'information sur des questions telles que la reproduction et la sexualité, information qu'elles ne pouvaient obtenir de leur famille ou de leur communauté. Les garçons avaient quant à eux tendance à utiliser les ordinateurs à des fins liées aux sports et à la musique, et n'en tiraient que peu d'avantages sur le plan scolaire. Lorsque les filles bénéficiaient d'un accès égal aux ordinateurs, elles acquéraient une plus grande confiance en elles-mêmes. Au Sénégal, une participante a déclaré : « Nous ne dépendons plus des garçons. Nous nous sentons capables de résoudre nos problèmes avec une grande autonomie. » (Gadio, 2001).
- En Asie, des entrevues avec des femmes ont révélé qu'elles avaient recours à l'éducation à distance pour accroître leur capacité à générer des revenus, pour trouver une carrière pouvant leur permettre de soutenir leur famille et d'envoyer leurs enfants à l'université, pour améliorer leur rendement dans le cadre de leur emploi actuel, pour développer une plus grande confiance en elles, et pour acquérir de nouvelles compétences. La plupart d'entre elles avaient dû surmonter une forte opposition de la part des membres de leur famille, laquelle se dissipait souvent lorsque les avantages pour l'ensemble de la famille devenaient évidents (Kanwar et Taplin, 2001).
- Au Kenya, les hommes étaient nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes d'AOD pour lesquels nous disposons de données. Les hommes semblaient surtout prendre part aux programmes d'appoint en agriculture et aux programmes destinés aux travailleurs sur le terrain dans le domaine de la santé, aux conseillers en agriculture coopérative et aux enseignants. Les femmes, pour leur part, s'inscrivaient davantage aux programmes d'alphabétisation et aux programmes destinés aux accoucheuses traditionnelles.
- À l'Université de la Zambie, les femmes comptaient pour 17 % des apprenants à distance entre 1994 et 1998, et pour 17 % des étudiants inscrits à l'Université virtuelle d'Afrique de l'Université Kenyata. Les femmes représentaient environ un tiers de la population étudiante de l'Université ouverte du Zimbabwe, 23 % des étudiants inscrits à la Faculté des sciences de l'Université virtuelle d'Afrique et, en 2000, 36 % des étudiants inscrits à l'École polytechnique de l'Ouganda.
- En Malaisie, l'Institut de l'éducation à distance de l'Universiti Putra Malaysia comptait 46 % de femmes parmi ses étudiants, alors qu'au Pakistan, l'Université ouverte Allama Iqbal (AIOU) en comptait 43 %. À l'Université ouverte nationale Indira Gandhi (IGNOU), 28,4 % des étudiants inscrits étaient des femmes en 1998.
- Le Pacifique Sud semble afficher une parité des genres dans les programmes d'AOD. C'est ainsi qu'à l'Université du Pacifique Sud, le plus important établissement de cet ordre dans la région, 48 % des étudiants étaient des femmes en 2000. Les données variaient toutefois sur les campus des différents pays, la participation des femmes se chiffrant à 25,5 % aux Îles Salomon, à 35 % à Vanuatu et à 60 % à Tuvalu et à Kiribati.
- En Jamaïque et à Saint-Kitts-et-Nevis, plus de femmes que d'hommes étaient inscrites aux programmes d'alphabétisation par ordinateur, ce qui reflète les tendances générales en matière d'éducation dans la région. Dans les Caraïbes, plus de garçons que de filles abandonnaient l'école, et ce, pour diverses raisons socioculturelles, y compris le manque de modèles de rôle masculins, le manque d'enseignants et la violence (Huyer, 2004).
- Dans les pays développés, le pourcentage de femmes inscrites aux programmes d'AOD varie également, si ce n'est qu'il est supérieur à celui des hommes dans plusieurs pays. En Amérique du Nord, par exemple, la participation des femmes aux cours à distance varie entre 61 % et 78 % (Thompson, 1998; Commonwealth of Learning, 1999; Kanwar et Talpin, 2001; Green et Trevor-Deutsch, 2002). La participation des femmes est cependant moindre en Europe.

LES TIC ET LES GENRES DANS L'ÉDUCATION INFORMELLE

- ▶ À l'échelle mondiale, le plus important programme informel d'acquisition de compétences en TIC expressément conçu à l'intention des femmes a été celui du gouvernement sud-coréen, qui a permis de former un million de femmes au foyer, de femmes sans emploi et d'élèves du Primaire entre 2001 et 2003. Le gouvernement a par la suite mis sur pied un second programme visant à assurer dès 2003 la formation de deux millions de femmes et incluant des cours axés sur les affaires électroniques (Lee, 2003).
- ▶ En Estonie, plus de 73 000 femmes qui n'avaient jamais utilisé Internet ont acquis des compétences en informatique dans le cadre d'un programme de formation gratuit financé par quatre sociétés (Look@World Foundation, 2003) et où elles représentaient 71 % des inscrits.
- ▶ Dans les classes d'alphabétisation assistée par les TIC de la Zambie et de l'Inde, la majorité des étudiants étaient des femmes, pour la plupart issues de collectivités défavorisées sur le plan socioéconomique et n'ayant eu aucun contact, sinon très peu, avec les TIC. En Inde, les femmes étaient avides d'apprendre à se servir d'un ordinateur, car elles y voyaient des possibilités d'activités génératrices de revenus. Elles ont d'ailleurs continué à utiliser des ordinateurs au-delà des cours. En Zambie, ce genre de motivation économique n'était pas présent, si bien qu'un nombre infime de femmes ont continué à se servir des ordinateurs au-delà des cours (Farrell, 2004).
- ▶ Dans les Caraïbes, Networked Intelligence for Development a organisé, en collaboration avec le Jamaica Organic Agriculture Movement (JOAM), un atelier destiné aux femmes actives dans le domaine de l'agriculture biologique. Cet atelier visait à leur apprendre à utiliser Internet pour consulter et échanger de l'information sur les méthodes de culture biologique, pour faire connaître leur entreprise et pour commercialiser leurs produits. Ces exemples indiquent que l'impact de l'alphabétisation et de l'usage des ordinateurs s'est avéré plus grand dans le cas des apprenantes qui faisaient un lien entre ces deux facteurs et leurs moyens de subsistance (Tandon, 2004).
- ▶ En Afghanistan, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a ouvert, de concert avec le ministère de la Condition féminine, des centres de formation en informatique à l'intention des femmes dans le but de conférer des compétences de base en comptabilité et en traitement de texte aux employées de la fonction publique et des ONG (Abirafeh, 2003).
- ▶ En Malaisie, Mothers4Mothers (<http://www.mom4mom.com>) forme des femmes à utiliser les TIC pour créer des communautés en ligne et des réseaux de contacts entre femmes au foyer, travailleuses à domicile et télétravailleuses, et les conseille notamment sur la façon de devenir des entrepreneures à domicile (Green, 2004).
- ▶ On a entrepris de relever un défi de taille en Inde, où de faibles taux d'alphabétisation, des rôles de genre traditionnels, un manque de compétences en demande et de moindres niveaux d'instruction nuisent à la capacité des femmes de trouver un emploi (surtout spécialisé ou technique). Datamation Consultants Pvt. Ltd., une entreprise de développement de logiciels de 3 000 employés, a en effet mis sur pied un programme de formation-emploi en vertu duquel des ONG participants offrent gratuitement ou à prix modique des cours de formation aux TIC d'une durée de six à huit mois donnés dans les langues locales à des groupes de femmes marginalisées. Au terme de leur formation, les candidates reçues se voient offrir un emploi à temps plein au sein de la firme. La philosophie d'entreprise de Datamation est de « permettre aux plus démunis des démunis d'utiliser les TIC », et plus particulièrement aux femmes et aux handicapés (Datamation, 2005).
- ▶ Dans le nord de l'Inde, Rural Litigation and Entitlement Kendra (RLEK) forme des membres de tribus nomades à l'utilisation des communications sans fil. Dans ce contexte fortement patriarcal, le projet a choisi de former un nombre égal d'hommes et de femmes à la suite d'une analyse comparative entre les sexes ayant révélé que les femmes étaient souvent les seules occupantes des campements de tentes. « Les hommes se déplacent constamment, de sorte qu'il importe de former les femmes restées seules au foyer, car elles pourraient avoir besoin du sans-fil en cas d'urgence. » (Nainwal, 2003).
- ▶ En Thaïlande, le Centre de formation à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet de Nangrong, aménagé dans une maison appartenant à une villageoise locale, permet aux membres de la communauté de se familiariser avec la technologie et de l'appliquer dans leur vie de tous les jours. Il s'agit en outre d'une source d'information. On y met l'accent sur les compétences en gestion dans le cas des dirigeants de la communauté, mais aussi sur les aptitudes comptables et sur la façon de gérer revenus et dépenses de manière à accroître les revenus et à réduire les dettes liées aux dépenses superflues. La responsable du projet est devenue un modèle de rôle qui encourage d'autres femmes à y prendre part (NECTEC, 2003b).

6.2.3 Emploi et carrière

Le taux de scolarisation des femmes et des jeunes filles en science et en technologies a augmenté au cours de la dernière décennie. Néanmoins, les données relatives aux 10 à 15 dernières années indiquent qu'en dépit de cette amélioration, la représentation accrue des femmes et des filles aux échelons inférieurs ne se traduit pas nécessairement par une augmentation de leur nombre aux échelons supérieurs de la recherche et de l'emploi dans le secteur privé. À l'échelle mondiale, il apparaît en effet que les femmes ayant reçu une formation scientifique ne s'orientent pas autant que les hommes vers des carrières scientifiques. Les données et les études sur les milieux universitaire et industriel indiquent par ailleurs que la représentation des femmes décroît systématiquement au fur et à mesure qu'on gravit les échelons du système. De plus, le taux d'emploi temporaire et à court terme chez les femmes est plus élevé que chez les hommes, et les femmes touchent des salaires nettement moins élevés que les hommes¹¹⁴ (Glover et Fielding, 1999; Union européenne, 2003; Glover, 2001). Et ces tendances sont toutes manifestes dans le secteur de la TI, voire accentuées dans certains cas.

En ce qui concerne les femmes qui optent pour des carrières scientifiques et techniques, on constate deux formes de ségrégation, l'une horizontale et l'autre, verticale.

- La **ségrégation horizontale** relève des disciplines et des secteurs d'activité. Les données existantes révèlent que la plupart des femmes de formation scientifique travaillent dans le secteur des sciences biologiques et de la santé, et qu'elles sont peu représentées dans les disciplines « dures » comme la physique ou le génie. Et cela vaut pour la plupart des pays. Une autre forme de ségrégation touche à la marginalisation des femmes vers des disciplines ou des secteurs scientifiques moins prisés. Des études ont en effet démontré que les femmes s'orientent davantage vers des domaines scientifiques délaissés par les hommes, notamment pour des raisons de prestige ou de rémunération. D'autres études s'imposent sur les liens possibles entre cet état de fait et la faible participation des femmes au secteur des TIC.
- La **ségrégation verticale** est liée aux facteurs d'avancement et de maintien en poste. Des données provenant du Royaume-Uni (étayées par des données états-uniennes) révèlent que les femmes hautement qualifiées en science ont tendance à quitter le marché du travail vers la fin de la vingtaine et le début de la trentaine, soit à l'âge où elles sont le plus susceptibles de procréer¹¹⁵. En conséquence, la carrière scientifique des femmes tend à être moins stable et à s'exercer dans le cadre d'emplois temporaires et à court terme plutôt que de façon durable et continue. Une étude états-unienne a par ailleurs démontré que le taux d'abandon des carrières scientifiques chez les femmes est plus élevé que dans les autres domaines, et deux fois plus élevé que chez les hommes. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, les scientifiques et les ingénieurs de sexe féminin qui travaillent dans le secteur industriel sont sous-représentés et plus susceptibles de quitter leur emploi, de même que le marché du travail, que les femmes actives dans d'autres secteurs (Glover, 2001; Preston, 1994; Union européenne, 2003).

Les hommes sont en outre plus nombreux à occuper des postes supérieurs ou de direction. De fait, les hommes ayant reçu une formation scientifique sont surtout actifs en gestion, alors que les femmes exercent surtout dans l'enseignement et dans des domaines non professionnels qui n'exigent pas un diplôme universitaire, c'est-à-dire à titre de techniciennes. Plus particulièrement dans le secteur des TIC, la représentation des

¹¹⁴ Cette tendance ressort d'une étude de 1994 sur le corps enseignant de l'École des sciences du Massachusetts Institute of Technology (MIT), laquelle a révélé que sur les 209 professeurs permanents de l'école, 194 étaient des hommes et seulement 15, des femmes (8 %). Et ce pourcentage n'avait pas changé depuis 10, voire 20 ans, malgré une importante augmentation des inscriptions féminines aux programmes d'études en sciences du premier cycle, ce qui témoigne d'un taux d'abandon constant des femmes au fil des ans (MIT, 1999).

¹¹⁵ En ce qui concerne les carrières scientifiques, 40 % des hommes conservent leur emploi pendant au moins 10 ans, contre seulement 13 % chez les femmes, et trois quarts des hommes conservent leur emploi pendant au moins 5 ans, contre un tiers des femmes.

femmes est faible, et encore plus au sein des postes de direction (Salkever, 2004)¹¹⁶. Les femmes actives dans les industries des TIC sud-africaines estimaient en grande majorité (85 %) qu'un parti pris sexiste subsistait dans le secteur, alors que 59 % étaient d'avis que le sexisme constituait un objet de préoccupation dans le secteur. Près de la moitié des femmes (49 %) s'étaient vues demander d'accomplir des tâches qu'on ne requérait pas de leurs collègues de sexe masculin (van der Merwe et Stander, 2002). En Australie, une enquête sur les facteurs de réussite des femmes actives dans le secteur des TIC a révélé que leur capacité d'adaptation au contexte organisationnel jouait un rôle de premier plan. « Les femmes estiment que leurs difficultés tiennent davantage à leur capacité d'adaptation à une culture professionnelle masculine qu'à leurs aptitudes techniques à proprement parler. » (Pringer *et al.*, 2000)

Le taux de maintien en poste moins élevé chez les femmes qui poursuivent des carrières scientifiques et, par le fait même, leur plus faible représentation aux échelons supérieurs peuvent en partie être attribués à l'âge inférieur des femmes actives en science, mais de nombreux autres facteurs contribuent également à créer ce plafond de verre. On pourrait, entre autres, citer l'équilibre travail-vie personnelle, la maternité, les comportements et les approches sexistes à la productivité, et les attitudes relatives au rendement des femmes en science et en technologie, aussi bien en milieu universitaire qu'en milieu industriel.

Équilibre travail-vie personnelle : Aux États-Unis, les femmes de carrière travaillent plus ou moins 15 heures par semaine de plus à la maison que leur conjoint, et elles dorment environ 20 minutes de moins par nuit – celles qui ont des enfants dorment 40 minutes de moins que leur conjoint (Schiebinger, 1999). Les hommes ont tendance à passer plus de temps au travail et à travailler davantage les fins de semaine que les femmes (Rathgeber, 2002a). Campion et Shrum ont constaté que les femmes de science d'Afrique orientale qui participaient à leur étude étaient perçues comme les principales dispensatrices de soins au foyer (2004). En Chine, bien que leur salaire soit supérieur à la moyenne, les femmes qui travaillent dans le secteur de TI éprouvent certains conflits de rôle, dans la mesure où elles ne consacrent en moyenne que deux heures par jour à leur vie personnelle ou à leur famille, contre cinq pour les autres femmes sur le marché du travail (Enquête sur les Chinoises actives dans le secteur des technologies de l'information, 2004). Il est d'ailleurs généralement reconnu qu'il est plus difficile pour les femmes de concilier travail et vie personnelle.

Le secteur des TIC est fortement caractérisé par l'« obsession du travail », soit une culture où les heures supplémentaires, le travail de fin de semaine et les réunions *ad hoc* sont monnaie courante. Ainsi les femmes doivent-elles souvent choisir entre l'avancement professionnel et la vie de famille avec des enfants (Salkever, 2004). Comme les femmes demeurent responsables au premier chef des enfants et de la famille, il est plus difficile pour elles de faire des heures supplémentaires, de travailler les fins de semaine ou d'entreprendre des voyages d'affaires (Hill, 2005). Une étude réalisée aux États-Unis a démontré que les femmes actives dans le domaine de la technologie apprécient la liberté créatrice, les possibilités de croissance et l'absence relative d'obstacles à l'avancement qu'offre le secteur. Néanmoins, nombreuses sont celles pour qui les heures de travail et le niveau d'engagement qu'exigent beaucoup d'emplois liés aux TIC ne favorisent pas un sain équilibre entre le travail et la vie personnelle (Melymuka, 2004).

Le retour au travail après un congé de maternité confronte en outre les femmes à d'autres difficultés. Nombre de celles qui cherchent à réintégrer le secteur privé constatent en effet qu'elles doivent mettre leurs compétences à jour, surtout lorsqu'elles ont été absentes pendant plus de un an ou deux. Par ailleurs, lorsque le taux de chômage est élevé, on préfère généralement embaucher des candidats dont la carrière n'a connu aucune interruption (Salkever, 2004).

Culture professionnelle : Une culture professionnelle hostile et plus exigeante à l'endroit des femmes pourrait bien être un autre facteur qui entrave leur réussite dans le domaine de la technologie. En effet, en plus de devoir embrasser une culture axée sur l'« obsession du travail », les femmes actives dans le secteur des TIC peuvent être confrontées à la perception de ce qui fait un informaticien « pur et dur ». Le cas échéant, le travail de celles

¹¹⁶ En fait, aux États-Unis, le pourcentage des femmes actives dans le secteur des TIC diminue globalement. En 1996, les femmes comptaient pour 41 % de la main-d'œuvre en TI, alors qu'en 2002, ce pourcentage n'était plus que de 35 %, et d'aucuns affirment qu'il continue de baisser depuis (Hill, 2005; Melymuka, 2004).

qui ne correspondent pas au stéréotype du véritable « mordu » d'informatique pourrait ne pas être reconnu à sa juste valeur, et il sera plus difficile pour elles de se faire prendre au sérieux dans le domaine (Margolis et Fisher, 2001). Suivent d'autres facteurs à considérer relativement à la culture professionnelle :

- **L'âge** : les femmes sont souvent plus jeunes que leurs collègues masculins, du fait que leur entrée dans le monde de la science, du génie et de la technologie est encore relativement récente. Cela vaut aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement.
- **Position** : même lorsqu'on écarte les facteurs liés à l'avancement professionnel, y compris l'expérience, les femmes sont moins susceptibles d'accéder à des postes supérieurs. Quant à leur expérience, elle est moins reconnue que celle des hommes, que ce soit en raison de leurs obligations familiales, de leurs absences du marché du travail ou de préjugés sexistes.
- **Rendement** : l'apport des femmes n'est généralement pas aussi aisément reconnu que celui des hommes (National Science Foundation, 2003; Rathgeber, 2002a; van der Merwe et Stander, 2002; Ilavarasan, 2004; Vendramin *et al.*, 2003; Huyer, 2004).

Emplois à caractère non professionnel dans le secteur des TIC : La multiplication des emplois liés aux TIC, qui résulte en partie de la commercialisation de services tels que le traitement de données et l'exploitation de centres d'appel ou de cybercafés, peut à certains égards créer de nouveaux débouchés pour les femmes, tout comme l'ont fait les emplois manufacturiers dans le secteur de l'exportation. Il peut y avoir là de nouvelles possibilités d'emploi pour les femmes dans les pays en développement, emplois d'ailleurs mieux rémunérés, quoique les femmes tendent à être surreprésentées aux échelons inférieurs des salaires, des compétences et des responsabilités, et ce, dans les pays aussi bien développés qu'en développement (Mitter, 2003; Barry, 2005).

Télétravail et horaires flexibles : Par « télétravail », on entend généralement un travail à domicile ou à distance. Dans certains contextes, cette pratique peut accroître la participation des femmes aux activités de commerce électronique et au marché de l'emploi en général, car elle offre une certaine souplesse en termes d'horaires et de lieu de travail. De nombreuses études empiriques ont porté sur le potentiel du télétravail à permettre aux femmes d'harmoniser les exigences liées à leurs tâches domestiques avec celles d'une carrière. Dans les pays développés, le télétravail peut s'avérer une véritable bénédiction, en permettant aux femmes de conjuguer leurs devoirs de mère et leur vie professionnelle, ou encore de vivre à l'extérieur des centres urbains.

Les études dans ce domaine ont d'ailleurs surtout été menées dans les pays développés. L'Inde et la Malaisie font toutefois exception à la règle, puisque Mitter (2000, 2002) y a réalisé des projets de recherche en collaboration avec des équipes locales afin d'évaluer le potentiel et l'étendue du télétravail dans les pays en développement. Or, l'incidence du télétravail à domicile s'est révélée extrêmement faible en Asie, même dans des centres d'activité commerciale comme Mumbai et Kuala Lumpur (1,00 % et 0,35 %, respectivement). Dans le contexte d'une entreprise, il est plus facile de superviser et d'assurer le suivi des télétravailleurs, cependant que le travail à domicile exige de ceux qui le pratiquent de l'autodiscipline et la capacité de gérer son temps.

Certaines inquiétudes concernant le télétravail dans les pays en développement tiennent au risque que le travail à domicile prive les femmes du statut et de la sécurité que leur procure un travail conventionnel, ainsi que de la dignité qui s'y rattache, et qu'il n'engendre un sentiment d'isolement de même que des coûts supplémentaires en matériel et en soutien technique. Certaines inquiétudes sont même pertinentes à l'égard aussi bien des pays développés que des pays en développement, comme la difficulté de séparer l'espace de travail de l'environnement familial, et le recours aux travailleurs à domicile dans le but d'échapper aux lois du travail et d'éviter d'avoir à offrir des avantages sociaux ou à verser des cotisations d'assurance sociale (Angelina, 2004; Mitter, 2003).

Les TIC et l'entrepreneuriat au féminin : En Amérique du Nord, nombre de femmes actives dans le secteur des TIC choisissent de se lancer en affaires, ce qui leur procure plus de flexibilité et d'indépendance. Or, les TIC peuvent également servir de base à la création d'entreprises par des femmes dans les pays en développement. Cela dit, l'accès au crédit et à d'autres ressources constitue partout un problème pour les femmes. À preuve, bien que des femmes aient été à la tête de 28 % des entreprises états-uniennes en 2002 – employant plus de 10 millions de travailleurs et générant des ventes de 1,5 billions \$ –, les femmes d'affaires ont traditionnellement bénéficié d'une part démesurément faible du capital de risque, soit de 4 % à 9 % seulement (New Report, 2004).

Mais les TIC n'en ont pas moins le potentiel d'aider les femmes à exploiter des entreprises de petite taille, et des études ont démontré que, lorsque les femmes peuvent bénéficier d'un accès équitable et abordable aux TIC, elles les utilisent efficacement pour générer des revenus. Ainsi les TIC peuvent-elles, entre autres, favoriser l'établissement de centres d'appel et de cyberkiosques¹¹⁷, mais aussi soutenir d'autres activités rémunératrices en assurant de meilleures communications, une meilleure gestion des affaires et une formation accrue.

LES TIC ET L'ENTREPRENARIAT AU FÉMININ

- ▶ L'Inter-City Marketing Network, un réseau de marketing interurbain conçu à l'intention des femmes à la tête de microentreprises, a été créé par FOOD en avril 2001 après qu'on ait constaté qu'il y avait souvent un surplus de production dans certaines régions et un manque de production dans d'autres. En outre, nombre de femmes appartenant à des familles à faible revenu produisaient à domicile des aliments et des produits ménagers, mais sans toujours trop savoir comment commercialiser ces articles, si bien qu'ils étaient souvent cédés à bas prix à des intermédiaires. Le réseau en question vise à relier entre elles les chefs de microentreprises de différentes régions urbaines pour leur permettre d'échanger leurs produits et de développer de nouveaux marchés. Ensemble, les groupes ainsi formés font le commerce de plus de 100 produits de base allant du savon, de l'huile à cuisson et de la poudre à lessive au riz, aux marinades, aux épices et aux bougies. Les communications se font par téléphone mobile, aussi bien utilisé pour recevoir et placer des commandes entre groupes du réseau que pour comparer les prix d'une région à l'autre. Chaque groupe est responsable du choix de son fournisseur de services cellulaires, de ses tarifs, etc. En l'espace d'un an, le projet en est venu à relier 300 groupes de femmes du Tamil Nadu (Batchelor et Sugden, 2003).
- ▶ Hipknet est un projet de commerce électronique lancé par la Society for Health Environment and Women's Development (SHEWD), qui commercialise en ligne une large gamme de vêtements en laine sur mesure tricotés à la main au Népal. Les participantes acquièrent de précieuses compétences en artisanat et en affaires, et une partie des bénéfices est réinvestie dans divers projets communautaires en santé, en éducation et en sensibilisation à l'environnement.
- ▶ Au centre de TIC de Datamation à Seelampur, en Inde, des femmes utilisent PaintBrush et d'autres outils de création tels Adobe Illustrator, Photoshop et Corel Draw pour concevoir et visualiser leurs articles de confection, leurs dentelles, leurs peintures et divers autres objets d'artisanat traditionnel. À titre d'exemples, de jeunes dentelières apportent leurs dessins et motifs au centre pour les numériser à l'aide de scanners et d'appareils photo (ACDI, 2004).
- ▶ La SEWA/India est un organisme indien dont les membres sont des femmes démunies travaillant dans le secteur informel. Deux tiers d'entre elles vivent en région rurale et sont travailleuses à domicile, représentantes, ouvrières, prestataires de services et productrices. L'unité de TI de la SEWA a étudié la possibilité d'utiliser les TIC pour accroître l'efficacité des microentreprises rurales afin d'assurer la subsistance des femmes qui vivent dans la pauvreté. Elle fournit de l'information à ses membres, leur apprend à utiliser des outils de communication et des logiciels adaptés à leurs besoins, leur donne une formation technique pour leur permettre de réparer elles-mêmes leurs outils de travail, crée des débouchés d'emploi et offre même des services de garderie et de soins de santé (Patel, 2003).

¹¹⁷ Le CRDI a constaté que les femmes faisaient d'excellentes gestionnaires de télécentres et de cyberkiosques, et il existe d'ailleurs plusieurs exemples de cyberkiosques tenus par des femmes.

6.2.4 Barrières financières et accès universel

Il a maintes fois été démontré que beaucoup de femmes n'ont pas la capacité de payer autant que les hommes pour accéder à l'information. C'est que le revenu des femmes est généralement moins élevé que celui des hommes, sans compter que nombre de femmes n'ont aucun revenu comme tel, une grande partie du travail effectué par les femmes étant non rémunéré, et ce, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans les pays en développement, les femmes sont en outre souvent privées d'accès à d'autres ressources économiques, dont la propriété terrienne et le marché du travail. Qui plus est, non seulement les femmes ont-elles généralement un revenu disponible inférieur à celui des hommes, elles ont aussi de plus lourdes charges familiales et elles sont plus susceptibles d'utiliser ce qu'elles gagnent pour acheter de la nourriture, des vêtements et d'autres biens essentiels (FNUAP, 1999).

Par surcroît, le coût des communications s'avère rebutant dans les pays en développement, et plus particulièrement sur le continent africain. Dans de nombreux pays d'Afrique, les frais mensuels de connexion par accès commuté se situent aux environs de 25 \$US à 40 \$US, soit à hauteur de ceux qu'on exige en Amérique du Nord (pour une connexion beaucoup plus rapide). Or, en pourcentage du revenu annuel par habitant, il y a là un écart considérable. Même au modique tarif de 25 \$US par mois, le coût d'une telle connexion représente 300 % du revenu annuel par habitant dans des pays en développement tels que l'Éthiopie, alors qu'il n'est que de 1 % aux États-Unis. Autrement dit, le coût d'une connexion Internet peut être 300 fois plus élevé dans certaines parties de l'Afrique qu'aux États-Unis. Et comme les femmes disposent de moins d'argent dans ces pays, un tel coût est particulièrement prohibitif pour elles. Elles sont également touchées par les décisions politiques rendant illégale toute application relative aux communications qui en réduiraient les coûts. Par exemple, dans beaucoup de pays, l'interdiction de la téléphonie à faible coût par Internet (VoIP) restreint l'accès des femmes aux communications interurbaines et internationales.

DES TIC INABORDABLES POUR LES FEMMES

- Dans le cadre d'une enquête sur l'accessibilité des TIC pour les agricultrices des régions rurales d'Afrique du Sud, Kiplang'at (2004) a constaté que 37,8 % d'entre elles ne pouvaient utiliser les TIC pour des raisons d'ordre économique, le coût des appareils et des services offerts constituant le principal obstacle à ce chapitre.
- Une étude réalisée en Zambie par l'organisme Commonwealth of Learning a révélé que « les femmes n'ont généralement pas d'activités économiques qui leurs sont propres, et très peu d'entre elles disposent de ressources monétaires. Dans bien des cas, leur époux les empêche d'ailleurs de gagner de l'argent. Et comme elles ont besoin de l'assentiment de leur conjoint pour obtenir un prêt, elles peuvent être privées d'accès aux institutions prêteuses. » (Green et Trevor-Deutsch 2002)
- En Ouganda, bien qu'on ait détaxé les ordinateurs, tel n'est pas le cas des TIC les plus utiles aux femmes, dont la radio. Une station de radio communautaire (101.7 MAMA FM), mise sur pied par l'Uganda Media Women's Association (UMWA) dans le but de rejoindre les femmes démunies, s'est ainsi vue imposer des taxes dont le montant dépassait celui de son budget total (voir aussi <http://www.wougnet.org>).

Cela dit, les coûts sont élevés à l'égard, non seulement de la connectivité, mais aussi des appareils de TIC. De plus, tel qu'expliqué au chapitre 5, les taxes perçues font tellement grimper les prix par rapport au revenu des populations qu'elles ont fait l'objet de protestations dans certains pays¹¹⁸. Comme nous l'avons souligné à la section 6.1, la perception qu'ont les femmes de l'utilité des TIC est comparable à celle des hommes, ce qui vaut également pour leur disposition à payer pour les services connexes. Une étude a ainsi démontré qu'il n'y avait pas de différence notable entre les hommes et les femmes quant à leur disposition à défrayer les coûts du téléphone au Ghana, au Botswana et en Ouganda (Scott, McKemey et Batchelor, 2004). L'abordabilité des services s'avère toutefois une considération de taille.

¹¹⁸ En mars 2005, les femmes étaient majoritaires lors d'une manifestation d'abonnés au cellulaire contre le coût élevé de ce service au Bangladesh. Les utilisateurs ont alors manifesté dans les rues de la capitale, Dhaka, pour demander aux exploitants de réduire leurs frais d'appel. Les protestataires estimaient en effet que les frais exigés étaient supérieurs à ceux pratiqués dans d'autres pays d'Asie méridionale (BBC, 2005).

Considérations de genre liées aux politiques d'accès universel : Bien que le mécanisme visant à assurer la desserte des populations défavorisées dans les pays développés ait été fondé sur le principe du « service universel », la difficulté d'application de ce principe dans les pays pauvres a conduit à l'adoption de politiques d'« accès universel » (fournir un accès communautaire plutôt qu'individuel, et à un coût abordable). De nouvelles technologies rendent en effet cette approche plus réaliste, si bien que beaucoup de pays en développement investissent désormais dans de telles politiques. La multiplication des téléphones publics et des points d'accès aux TIC (dans les bureaux de poste, par exemple) s'en veut un exemple, et ce genre de solutions est particulièrement prometteur pour les femmes démunies des régions peu desservies (Jorge, 2002b).

Le passage du service universel à l'accès universel fait ressortir le fait qu'une solution permettant de rehausser l'accès des femmes aux TIC, surtout dans les régions rurales des pays en développement, pourrait consister à recourir à un accès communautaire partagé. Les stratégies d'accès communautaire peuvent en effet contribuer à surmonter deux des plus grands obstacles qui se dressent entre les femmes et les TIC, à savoir le manque d'accès et le coût de l'accès. Néanmoins, toute solution envisagée, surtout dans les régions rurales ou les régions totalement dépourvues d'infrastructure (traditionnellement tenues pour peu attrayantes aux yeux des investisseurs privés en raison des importants coûts afférents et du faible potentiel de demande), devra être appuyée par des politiques régionales et nationales visant à promouvoir et à favoriser le développement et le déploiement des TIC dans ces régions (Jorge, 2002b; Marcelle, 2000; AIS-GWG, 1999).

Les télécentres figurent dorénavant parmi les solutions à la mode, si ce n'est que même ces projets ne garantissent pas l'abordabilité de l'accès. La plupart des télécentres ont, en effet, une vocation commerciale et facturent leurs services en fonction de leurs coûts d'exploitation, lesquels dépendent, entre autres choses, des frais de communication élevés, du coûteux matériel requis et des salaires. Bien qu'il soit possible d'assurer leur viabilité, voire d'accroître leur rentabilité dans de nombreuses régions, le plus grand défi tient à la capacité de leurs promoteurs à convaincre les décideurs d'élaborer des politiques visant à rehausser l'accès des groupes défavorisés de manière à assurer leur plein succès. Des options possibles pourraient consister à réduire les tarifs imposés aux télécentres et aux points d'accès communautaires, ou à financer ces projets jusqu'à ce que la demande soit suffisante pour assurer leur pérennité (Hafkin et Jorge, 2003).

Les politiques d'accès universel peuvent aussi prévoir la création de fonds de développement des télécommunications (FDT), établis et gérés par les organismes de réglementation compétents afin de financer l'expansion des TIC dans les régions rurales et peu desservies. Les FDT comptent parmi les mécanismes les plus intéressants et sans doute les plus efficaces pour rendre les TIC plus accessibles aux femmes en ce qu'ils permettent le financement de projets de télécentres, de comptoirs téléphoniques, de téléphones publics et de bibliothèques. Des FDT ont été mis sur pied avec succès dans nombre de pays d'Amérique latine (dont le Pérou et le Chili), et plusieurs pays d'Afrique et d'Asie œuvrent présentement à la création de tels fonds (notamment la Zambie, l'Ouganda, le Nigeria et le Sri Lanka). D'aucuns ont suggéré d'inclure des défenseurs des droits des femmes dans les discussions entourant la création de FDT afin d'assurer le traitement de questions telles que le pourcentage de financement accordé aux femmes, la désignation de propriétaires et de gestionnaires de sexe féminin et la participation des femmes à la formation aux TIC (Jorge, 2002b)¹¹⁹.

Plusieurs autres politiques favorables aux pauvres en matière de TIC ont été proposées afin d'alléger le fardeau financier des femmes, et plus particulièrement de celles qui sont à la tête d'un ménage dans les pays en développement. En voici quelques exemples : adoption de dispositions pro-concurrence relativement à l'infrastructure des TIC, inclusion faite du dernier kilomètre; imposition d'obligations contractuelles aux fournisseurs et aux exploitants en faveur des plus démunis; création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives locales; autonomisation des radios communautaires; et application d'outils économiques et adaptés aux besoins locaux, tels que logiciels gratuits et ouverts (FOSS) (Gerster et Zimmermann, 2005). Cela dit, la mise en œuvre de telles politiques ne suffirait pas si l'on omettait d'y intégrer des mécanismes de

¹¹⁹ *En Afrique du Sud, grâce à un financement du FDT national, un certain nombre de télécentres ont été créés en portant une attention particulière aux besoins des utilisatrices. Ce fonds a pour politique de veiller à ce qu'au moins 50 % des télécentres soient tenus et gérés par des femmes ou des organisations féminines (Jorge, 2000).*

sensibilisation aux questions relatives à l'égalité des sexes. Nombre de pays se sont d'ailleurs dotés de telles politiques sans qu'elles aient eu d'effet positif sur le rapprochement des sexes (Jorge, 2005).

Logiciels « source libre » : Certains organismes de défense des droits des femmes, et plus particulièrement ceux qui préconisent la défense de ces droits par les TIC, promeuvent activement l'utilité des FOSS pour les femmes. L'attrait des FOSS¹²⁰ tient à ce qu'ils rendent les logiciels abordables. Le Groupe de travail sur la société civile (CSWG), dont le Groupe de travail sur les stratégies des ONG en matière d'égalité des sexes était membre, a intégré les FOSS à sa plateforme SMSI : « Nous devons promouvoir les solutions "source libre" locales à faible coût, de même que les échanges Sud-Sud visant à empêcher l'expansion des monopoles dans le secteur des TIC » (CSWG, 2003).

6.2.5 Médias et contenus

Outre le manque d'électricité et d'infrastructures de TIC, les faibles taux d'alphabétisation, le manque de compétences en informatique, le peu de connaissance des langues dominantes dans Internet, le manque de temps libre, le faible niveau de revenu disponible et nombre d'autres barrières socioculturelles, le manque de contenus adaptés et utiles constitue un obstacle de taille à l'équité d'accès et d'utilisation des TICs par les femmes. Pour transmettre aux femmes l'information et les connaissances dont elles ont besoin, les systèmes de TIC doivent intégrer des technologies mixtes adaptées à l'infrastructure locale, à la situation socioéconomique ainsi qu'aux niveaux d'instruction et d'alphabétisation. Les initiatives visant à développer des contenus locaux utiles à divers groupes de la collectivité et disponibles dans les langues locales sont plutôt rares, mais non moins nécessaires pour réaliser les promesses des TIC.

Compte tenu de ces facteurs, la radio demeure une TIC de toute première importance. Gerster et Zimmermann (2005) insistent sur le fait que le choix de médias appropriés doit être déterminé en fonction du niveau de développement d'un pays : « Dans une région affichant un faible niveau de revenu, un taux élevé d'analphabétisme et un manque de connaissance des grandes langues internationales, la radio communautaire – surtout lorsqu'elle est reliée à Internet – a davantage de sens que la navigation dans le Web à partir d'un ordinateur. C'est particulièrement le cas en Afrique où, malgré un retard sur l'Asie quant au nombre de lignes téléphoniques et d'internautes, on trouve un grand nombre de radios. La pénétration moyenne y est en effet de 238 récepteurs par 1 000 habitants, contre seulement 145 en Asie, et la moitié des pays d'Afrique ont plus de 200 récepteurs radio par 1 000 habitants. »

La radio communautaire est par ailleurs devenue un important média partout dans le monde. Elle jouit d'une grande popularité auprès des femmes en Afrique rurale, où elle compte 93,4 % d'auditrices et où même le pourcentage de celles qui n'ont pas de poste récepteur en propre s'établit à 69,2 % (Makunike-Sibanda, 2001). Les possibilités d'utilisation de la radio pour rejoindre les femmes, et surtout les femmes démunies des pays en développement, vont de la simple radio communautaire à celle qui repose sur des sources d'alimentation adaptées aux milieux ruraux, et celle qui tire parti des communications bidirectionnelles en alliant la radio et de nouvelles TIC (offrant par ailleurs de la formation aux auditrices et appuyant les associations de communicatrices). La radio communautaire reliée à Internet est un exemple de média « mixte » (combinaison de deux médias ou plus, notamment Internet et radio, ou vidéo et radio Internet) qui permet d'élargir l'accès des femmes aux TIC. Cette approche a été utilisée dans le cadre de plusieurs projets destinés aux femmes des régions rurales des pays en développement.

Contenus culturellement et linguistiquement appropriés : Selon l'Association for Progressive Communication (APC), les contenus d'intérêt pour les femmes sont soit non locaux, soit non pertinents, soit non

¹²⁰ À l'échelle mondiale, l'organisation qui soutient les FOSS au service des femmes a nom LinusChix, qui se décrit comme « une communauté de femmes qui aiment Linux ». Outre son siège états-unien, on en trouve des sections en Afrique, en Australie, au Canada, un peu partout en Europe de même qu'au Brésil. C'est en 2004 que la première section africaine de LinusChix a vu le jour. L'objectif en est de favoriser le développement d'une masse critique de compétences liées à Linux chez les femmes africaines et de promouvoir l'utilisation des FOSS pour relever les nombreux défis auxquels sont confrontés les Africains, et surtout les Africaines, en matière de développement communautaire (LinusChix, 2004).

LES FEMMES ET LA RADIO

- À Suva, aux îles Fidji, Femtalk 89,2 – une initiative de radio communautaire féminine de femLINKpacific : Media Initiatives for Women – utilise un émetteur mobile de type « valise » pour rejoindre les femmes et leur communauté dans les régions rurales et semi-urbaines (FemLINKpacific, 2005).
- En Afrique occidentale, un projet de radio rurale axé sur la diffusion d'information en matière de développement, le Benin MicroFinance and Marketing Project (PROMIC), a bien réussi à intégrer les enjeux liés au genre. Une radio FM sert à communiquer aux agricultrices de l'information sur les prix courants et l'état du marché, 90 % d'entre elles étant illettrées et agissant comme principal soutien financier de leur famille (Tounessi, 2000, <http://www.ifad.org/ngo/doc/#benin>).
- Au Zimbabwe, quelque 52 groupes de femmes axés sur l'écoute de la radio sont actifs dans le cadre du projet « Développement par la radio » (DTR), qui vise à permettre aux femmes des milieux ruraux d'accéder à la radio en participant à la production d'émissions conçues en fonction de leurs besoins et de leurs priorités en matière de développement. Le projet DTR ne se limite pas à la simple radio, mais intègre plutôt la communication bidirectionnelle. Dans le cadre de ce projet, les femmes enregistrent leurs opinions et leurs questions sur le développement dans la langue bemba, après quoi les bandes sont envoyées à un producteur de Lusaka qui enregistre à son tour les réponses et les réactions des autorités pertinentes pour ensuite éditer les échanges et en faire une émission hebdomadaire (Mufune, 2001). Dans le cadre d'un autre projet DTR destiné aux agricultrices du nord du Nigeria, les femmes ont reçu du gouvernement un transformateur d'alimentation dont elles avaient grand besoin après qu'elles en aient fait la demande par radio (Garba, 2004).
- Le recours à la convergence radio-Internet dans le cadre de projets DTR s'est répandu au Sierra Leone, où les femmes victimes de la guerre constituent l'auditoire cible. Les clubs d'écoute y définissent et développent leur propre programme d'action et leurs propres émissions radiophoniques, lesquelles sont numérisées et archivées en plus de conjuguer la vidéo à la radio (Development Gateway, 2003).
- La radio communautaire féminine est appuyée par le Women's International Network (WIN) de l'AMARC, soit un réseau de communicatrices qui travaillent à faire respecter le droit des femmes à communiquer par le biais et à l'intérieur même du mouvement de la radio communautaire, particulièrement actif en Afrique francophone (<http://win.amarc.org>).
- À Bankilare, une région peuplée de nomades à 240 km à l'ouest de la capitale du Niger, Niamey, des récepteurs de signaux de satellite WorldSpace fonctionnant à l'énergie solaire et des postes radio FM Baygen Freeplay fonctionnant à manivelle et à l'énergie solaire permettent de capter des émissions retransmises par le satellite Afristar de WorldSpace. La chaîne Africa Learning et la chaîne Francophonie sont ainsi retransmises aux stations de radio communautaire FM. Les femmes comptent pour une part importante du comité local responsable des contenus, lequel détermine quelles émissions seront diffusées, et elles comptent également pour une grande part de l'auditoire (Benamrane, 2000; Hijab, 2001).
- Au sein de la Société pour le développement du Deccan, dans le sud de l'Inde, les femmes socialement défavorisées ont recours à la radio et à la vidéo pour documenter, archiver et diffuser les pratiques agricoles traditionnelles, de même que pour rejoindre les décideurs (Pavrala, 2000).

disponibles dans les langues indigènes (APC, 2005b). La dominance des contenus de langue anglaise dans Internet – souvent issus de pays du Nord – est une des grandes préoccupations soulevées par les femmes et les organisations féminines. En fait, 90 % des contenus Internet sont diffusés dans 12 grandes langues.

Une étude sur l'utilisation des TIC par les femmes indigènes de la Bolivie a révélé que davantage d'information devait être rendue disponible dans la langue aymara pour que les femmes puissent en tirer parti (Rodriguez, 2001). Une autre étude a démontré que les femmes n'utilisaient pas les ordinateurs dans les télécentres du fait qu'elles n'y trouvaient pas les contenus dont elles avaient besoin (Rathgeber, 2002b). Des chercheurs ont, en outre, constaté que les habitantes des régions rurales d'Afrique du Sud ne fréquentaient pas les télécentres, et ce, même si elles recherchaient activement de l'information à caractère agricole, pour la simple raison qu'elles ne parvenaient pas à y trouver des contenus pertinents (Kipling'at, 2004).

Plusieurs sources ont par ailleurs souligné l'importance de produire localement des contenus pertinents pour les femmes, de prendre en compte leurs propres connaissances et leurs produits de connaissance, de créer des espaces Internet utiles pour elles et où elles se sentent à l'aise, de transmettre leur savoir à autrui et de développer une cyberculture et un système de connaissances qui ne soient pas dominé par une poignée de grandes entreprises commerciales (Groupe de travail sur les stratégies des ONG en matière d'égalité des sexes, 2003).

Les groupes de défense des femmes ont pointé du doigt les barrières liées aux questions de langue et d'alphabétisation qui se dressent sur la voie de l'accès aux TIC par les femmes, et insisté sur la reconnaissance du fait que le manque de contenus multiculturels éloigne de nombreux utilisateurs et restreint l'utilité des nouvelles technologies pour les femmes. Ils ont même fait savoir, dans le cadre du SMSI, qu'il s'agissait là d'une question cruciale à l'égard de l'égalité des sexes : « Les barrières linguistiques à l'accès à l'information exigent le développement d'applications telles qu'outils et bases de données multilingues, d'interfaces dans les langues non latines, d'interfaces graphiques pour les femmes illettrées et de logiciels de traduction automatique. En parallèle, la valeur intrinsèque de contenus multiculturels appropriés dans les médias numériques exige la production de contenus locaux par des femmes et pour les femmes afin d'élargir leurs connaissances, et d'encourager la diversité raciale au sein de la représentation féminine. » (Groupe de travail sur les stratégies des ONG en matière d'égalité des sexes, 2003)

Une question clé à cet égard est de savoir quels genres de contenus les femmes recherchent. Or, des études relatives aux besoins des utilisateurs dans les pays en développement nous fournissent d'entrée de jeu certains éléments de réponse. En Ouganda, par exemple, les femmes ont exprimé le besoin de contenus touchant au crédit, à l'agriculture, à la santé (plus particulièrement au VIH et à la santé génésique et prénatale), aux possibilités de s'instruire pour les jeunes filles, à la cuisine, aux droits de la femme, aux dots, aux enfants et aux droits de propriété. Les jeunes filles souhaitaient quant à elles pouvoir obtenir de l'information sur les possibilités de s'instruire de même que sur la santé génésique, le VIH/SIDA, les droits de la femme et les débouchés d'emploi (Beardon *et al.*, 2004).

La diffusion d'information sous une forme inappropriée est un autre grand problème. Une récente étude de l'Institut international des communications et du développement a en effet révélé que, malgré la prolifération des systèmes d'information sur l'agriculture axés sur l'amélioration des pratiques agricoles en Afrique, ces systèmes ne renferment que peu d'information accessible ou utile pour les agricultrices africaines, les contenus en étant trop épars, trop abstraits, ou présentés dans un format davantage destiné aux chercheurs qu'aux masses populaires, dont les petits fermiers. La couverture des enjeux locaux y est également faible, de sorte que ces systèmes sont en fait plus pertinents pour le Nord que pour le Sud (Besemer, Addison et Ferguson, 2003).

Au cours des quelque cinq dernières années, les efforts de sensibilisation au manque de contenu pertinent pour les femmes des pays en développement ont conduit à la mise sur pied de bon nombre de projets et d'initiatives visant à redresser la situation (voir encadré).

6.2.6 Confidentialité et sécurité

Il ne fait aucun doute qu'au-delà de leurs bienfaits, les TIC font surgir de nouveaux risques d'atteinte à la sécurité et d'invasion de la vie privée. Les nouvelles technologies vidéo et informatiques ont en effet augmenté les capacités de surveillance discrète – comme dans le cas des logiciels espions qui permettent de relever à distance les touches frappées sur un clavier –, d'écoute de communications sans fil par téléphone cellulaire, de falsification de courriels – notamment par voie d'interception ou de redirection –, de repérage par GPS au moyen de dispositifs cachés, et de bien d'autres pratiques encore.

Les nouvelles technologies menacent de violer la vie privée aussi bien des hommes que des femmes. Ainsi le harcèlement, la pornographie et d'autres activités illégales, y compris l'utilisation d'Internet pour faciliter la traite des femmes et des jeunes filles, sont-ils sources de graves préoccupations. Suivent des exemples de ces menaces.

DES CONTENUS CONÇUS POUR LES FEMMES

- Les Centres de connaissances de village de Pondichéry, en Inde, gérés par la fondation Swaminathan, sont tenus par des femmes bénévoles et visent à fournir de l'information sur les marchés, les soins de santé et l'agriculture, de même qu'à offrir une formation de base en informatique (Balaji *et al.*, 2004).
- Le Women's Information Resource Electronic Service (WIRES) répond à un besoin des femmes propriétaires de petites entreprises ougandaises en leur fournissant, dans les langues locales, de l'information simplifiée dans un format prêt à utiliser. Par le biais de WIRES, les femmes peuvent ainsi accéder aux TIC pour obtenir de l'information sur les marchés, les prix, le crédit et les services commerciaux (<http://www.ceewauwires.org>).
- Le projet NUTZIJ, dirigé par un collectif de jeunes femmes mayas du Guatemala, aide les femmes à acquérir les compétences nécessaires pour préserver l'héritage culturel de leur communauté sur bande vidéo et pour commercialiser leurs productions à l'échelle planétaire par Internet (NUTZIJ, 1998).
- L'Online Learning Centre for Women (OLC) de Séoul, en Corée du Sud, s'est donné pour mission de développer des contenus à l'intention des formatrices en TIC actives dans les locaux de l'organisation. Cette initiative constitue un premier pas vers le développement de contenus liés aux TIC attentifs aux différences entre les sexes, et vers un développement accru des femmes et des communautés de TIC dans la région (OLC, 2002).
- À KwaZulu, au Natal, Khwezi FM est une station de radio communautaire qui fait la promotion de contenus tout spécialement destinés aux femmes, lesquelles représentent 60 % de son personnel et la majeure partie de son auditoire. Entre autres émissions, « Mother Desk » y traite de questions liées à la santé des enfants, au VIH/SIDA et aux programmes de sensibilisation (*Promoting community radio content in Africa*, 2002).
- Le cédérom *Rural Women earning money* (gagner sa vie en milieu rural), produit par le Centre de la tribune internationale de la femme en anglais et en luanda, utilise la langue locale et intègre une solide composante visuelle afin de rejoindre les femmes illettrées et les cultivatrices nouvellement alphabétisées de la région rurale de Nakaseke, en Ouganda (CTIF, 2001).
- Le projet Farmwise du district de Zomba, au Malawi, a recours à une base de données, à une calculatrice en ligne et au courrier électronique pour aider les cultivatrices à augmenter leur production (Nyirenda, 2004).
- Au Costa Rica, la Feminist International Radio Endeavor (FIRE) (<http://www.fire.or.cr> et <http://www.radiofeminista.net/indexeng.htm>) est une radio féminine par Internet qui appuie les médias communautaires en leur offrant des contenus sur les droits de la femme.
- À Kabwe, en Zambie, l'organisme Commonwealth of Learning a mis sur pied un projet pilote visant à promouvoir l'alphabétisation par les TIC. Les documents de formation ont été parsemés de sujets chers aux femmes, comme la santé, la nutrition et les soins aux enfants, si bien que le programme attire beaucoup plus de femmes que d'hommes, une rareté en Afrique, où beaucoup plus d'hommes que de femmes se prévalent de l'enseignement à distance (Green et Trevor-Deutsch, 2002).

Harcèlement ou cybertraque : La cybertraque est une forme dérivée de la traque conventionnelle, en ce qu'elle implique des comportements insistants qui suscitent la peur et l'appréhension (Ogilvie, 2002). Certains prétendent même que la cybertraque est plus répandue que les autres formes de traque, du fait qu'Internet promeut indirectement ce type de comportement par le biais de faibles coûts (accès gratuit au courriel et aux salons de clavardage), et en permettant de contacter un grand nombre de victimes potentielles de façon presque instantanée, sans limites géographiques. Il existe trois principales formes de cybertraque :

- **La traque par courriel** consiste à faire un usage menaçant ou obscène du courriel, ou encore de façon à susciter la haine. Il peut également prendre la forme du pollupostage, soit le fait d'envoyer des virus ou un volume élevé de pourriels. À titre d'exemple, un étudiant d'une université nord-américaine a harcelé cinq étudiantes en leur envoyant plus de 100 messages comportant des menaces de mort, des propos sexuels explicites et des références à leurs activités quotidiennes (Grabosky, 2000 et Ogilvie, 2002). Des anonymiseurs et des retransmetteurs anonymes, qui permettent de cacher l'identité de l'expéditeur, protègent les traqueurs tout en les incitant à entreprendre ou à poursuivre une traque.
- **La traque par Internet** est davantage public, dans la mesure où des sites Web et des salons de clavardage sont utilisés pour menacer et diffamer les cibles, de même que pour faire connaître les actions projetées contre elles. Un exemple particulièrement horrible en est celui de ce jeune Américain qui recherchait une femme censée l'avoir humilié pendant ses études secondaires. Il a tenu, durant près de deux ans, un site Web dans lequel il décrivait la jeune femme, publiait des mises à jour sur ses allées et venues, et faisait état de ses intentions de la tuer. Il a même réussi à découvrir son numéro de sécurité sociale, son numéro de plaque d'immatriculation et son lieu de travail par le biais de services Internet conçus pour retrouver des personnes dont on a perdu la trace. Il a fini par se rendre au lieu de travail de la femme en question, où il a fait feu sur elle alors qu'elle prenait place à bord de son véhicule (Romei, 1999).
- **La traque par ordinateur** s'effectue par le biais de failles de sécurité des systèmes d'exploitation, ainsi utilisées pour prendre le contrôle de l'ordinateur de la personne visée grâce à une connexion directe d'ordinateur à ordinateur par Internet. L'assaillant peut alors relever les sites Web visités par sa victime, enregistrer les touches qu'elle frappe, et même afficher le contenu de son bureau (Ogilvie, 2002).

Selon un groupe connu sous le nom de Working to Halt Online Abuse (WHOA@, <http://www.haltabuse.org>), qui recueille des données transmises par les intéressés sur le harcèlement en ligne, les statistiques cumulées entre 2000 et 2004 révèlent que des femmes représentaient 78 % de l'ensemble des cibles, contre seulement 20 % d'hommes.

Pornographie : Les recherches relatives aux effets d'Internet sur la pornographie révèlent ce qui suit :

- **Il a augmenté le nombre et le rayonnement des images pornographiques de façon exponentielle.** Les nouvelles TIC ont contribué à un essor massif de l'industrie pornographique, dont la valeur est estimée à 46 milliards \$US par année (exclusion faite des 11 milliards \$ attribuables au secteur des services d'escorte). Fichiers texte, graphiques, audio et vidéo peuvent rapidement être envoyés de tout point à tout autre point à un coût relativement faible. Aux États-Unis seulement, on estime la valeur de cette industrie à 12 milliards \$, dont 3 milliards \$ générés par la pornographie juvénile (Internet Filter Review, 2005).
- **Il permet plus d'interaction entre prestataire et client.** La transmission en temps réel d'images vidéo permet les stripteases et les spectacles érotiques en ligne. Ceux-ci peuvent en outre être interactifs, puisque le client a la possibilité de diriger les gestes de la femme ou de « commander » le service ou la personne qu'il préfère. D'autre part, l'accessibilité des webcams et de matériel vidéo peu coûteux permet aux travailleuses du sexe de gérer leur propre entreprise sans s'exposer à la violence, à l'incarcération ou aux maladies transmissibles sexuellement (Lynn, 2005).
- **Il permet de nouvelles formes d'interactions entre clients,** qui peuvent dès lors constituer des réseaux et échanger de l'information plus facilement, voire anonymement s'ils le désirent. Salons de clavardage, groupes de discussion et courriel sont utilisés pour partager de l'information sur les endroits où l'on peut se procurer des services sexuels, publier des photos et des vidéos à caractère pornographique, et diffuser des spectacles érotiques en temps réel. Certains sites Web et groupes de discussion fournissent même des conseils et des revues en matière de voyages à vocation sexuelle.

- **Il donne accès à de nouveaux produits**, qu'il s'agisse d'excursions sexuelles, de stripteases ou de spectacles érotiques en temps réel, d'une variété d'images et de vidéos pornographiques de natures et de styles variés (y compris des images produites par ordinateur), de services matrimoniaux par correspondance ou de recrutement de femmes sans méfiance (voir section sur la traite des femmes, ci-dessous).
- **L'anonymat et la capacité de franchir les frontières que confère Internet permet à l'industrie de violer les lois en matière de violence et d'exploitation sexuelles.** Les serveurs implantés dans des pays moins restrictifs n'en ont pas moins une portée mondiale, de sorte qu'ils peuvent rejoindre les utilisateurs de pays où les lois sont plus strictes.
- **Internet a fait augmenter les contenus pornographiques extrêmes**, y compris la pornographie juvénile et la violence. La prolifération de la pornographie dans Internet a fait grimper la demande en « nouveau » matériel, ce qui a eu pour effet d'engendrer une diffusion accrue d'images de plus en plus violentes, brutales et dégradantes (Amis, 2001).

Bien que l'augmentation phénoménale de la diffusion pornographique sous l'effet d'Internet soit bien connue et bien documentée, une nouvelle source de préoccupation tient à la diffusion et à l'utilisation d'images de femmes sans leur consentement, images prises ou non à leur insu. Les images en question sont utilisées dans des vidéogrammes et distribuées par Internet ou par téléphone cellulaire, et la propagation des caméras intégrées aux appareils cellulaires ne fait qu'accroître cette pratique.

Traite des femmes et des enfants : Les TIC contribuent également, de diverses façons, à une augmentation du trafic sexuel :

- Elles facilitent les rapports entre clients et fournisseurs, y compris les propositions directes, dans les salons de clavardage, à des personnes vivant, travaillant et étudiant à l'étranger; les assaillants peuvent masquer leur identité au moment de communiquer avec leur cible, une pratique courante chez les pédophiles;
- Elles élargissent les possibilités de vanter les mérites de vivre et de travailler à l'étranger; on promet aux victimes de les aider à préparer leur voyage, à obtenir un visa et à s'établir, bien que les transactions financières soient plus faciles par des transferts électroniques;
- Elles facilitent le recrutement des personnes ciblées à des fins de traite; à titre d'exemple, elles permettent d'« identifier » le type de femmes et de jeunes filles recherchées par un client, qui peut voir leur photo sur un site Web et ainsi choisir celle qu'il préfère;
- D'autres pratiques tiennent aux mariages par correspondance et aux excursions de prostitution; les agences de services par correspondance préfèrent désormais passer par Internet, dans la mesure où elles peuvent facilement y mettre leurs données à jour et y cibler leur principal marché, soit celui des hommes du monde occidental.

Les mesures prises pour contrer ces abus des TIC comprennent la revendication, le réseautage et l'adoption de lois nationales restreignant le trafic et la violence sexuels (voir encadré à la page suivante). Ces approches peuvent toutefois soulever des oppositions lorsque les lois adoptées pour combattre le cybercrime et les activités criminelles en ligne sont perçues comme des menaces aux droits de la personne.

MESURES VISANT À CONTRER LES ACTIVITÉS ILLICITES

- ▶ Des lois nationales anti-esclavage et anti-traffic sexuel existent désormais en France, une destination courante pour les femmes faisant l'objet d'une traite à des fins de prostitution et de servitude domestique.
- ▶ Le Royaume-Uni, une destination de premier plan pour les femmes faisant l'objet d'une traite au départ de l'Europe de l'Est, de même que du Sud-Est de l'Asie et de l'Afrique occidentale, appuie la coopération entre forces policières et procureurs à l'échelle nationale et internationale. Sa *Loi sur la nationalité, l'immigration et l'asile* prévoit en outre des peines à l'égard du trafic sexuel.
- ▶ La Convention du Conseil de l'Europe sur le cybercrime tente d'établir des normes internationales relativement au contrôle des réseaux électroniques. Bien qu'elle n'aborde pas le trafic sexuel comme tel, elle se penche entre autres sur la pornographie juvénile et l'exploitation des enfants.
- ▶ Le gouvernement brésilien demande aux hôteliers de tout faire pour empêcher la prostitution infantile dans leurs établissements.
- ▶ Les gouvernements de la Gambie et des Pays-Bas ont conjointement créé une force policière chargée de traquer les pédophiles hollandais en Gambie.
- ▶ Le gouvernement de la Thaïlande œuvre de concert avec des ONG pour élaborer et appliquer des stratégies de lutte contre le trafic sexuel (Chawki et Wahab, 2005).

Par ailleurs, les TIC peuvent aussi aider les femmes à contourner les trafiquants en leur fournissant directement de l'information sur le marché du travail à l'étranger, notamment sur les exigences relatives aux visas et sur l'accès à des offres d'emploi légitimes, de même qu'en leur permettant de communiquer directement avec d'éventuels employeurs. Elles peuvent aussi servir à rechercher des personnes disparues en permettant un échange d'information rapide entre divers groupes. Certains sites Web et listes de diffusion fournissent des ressources, de l'information et du soutien aux victimes d'atteinte à la sécurité personnelle, en plus de surveiller et d'exposer les activités des assaillants et des traqueurs. Bien que de nombreux pays en développement soient encore aux prises avec des problèmes d'infrastructure de TIC et d'accès élémentaire, beaucoup de pays du Nord s'affairent présentement à définir le cadre d'application des droits fondamentaux quant à l'utilisation et à la gouvernance d'Internet.

6.2.7 Politiques en matière de TIC et gouvernance

Les politiques en matière de TIC ne sont pas exemptes de discrimination : Compte tenu des contraintes de genre, de l'accès inégal aux ressources et des attitudes relatives aux rôles et aux comportements de genre appropriés, les politiques en matière de TIC ne seront pas exemptes de discrimination, mais accentueront au contraire les inégalités socioéconomiques entre les sexes – à moins qu'on ne tienne compte de leurs implications aussi bien sociales que sexospécifiques. Une telle approche n'exige pas de grands investissements en ressources, mais plutôt un changement de perspective. Ainsi une perspective à long terme sur la réglementation des communications, tenant compte des plus larges objectifs de société que sont la connectivité, l'éducation, l'information, la protection des consommateurs et le redressement des déficiences des marchés, sera-t-elle plus propice à l'atteinte des buts visés par les politiques et la réglementation des TIC, de même qu'à l'intégration de considérations d'ordre social, notamment en ce qui a trait aux besoins et aux préoccupations des femmes (Huyer et Sikoska, 2003).

À l'échelle internationale, la *Déclaration de principes* et le *Plan d'action* du SMSI de Genève (2003) renferment plusieurs références aux femmes et à l'égalité des sexes, y compris un engagement visant à assurer que l'information « favorise l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière, à égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société et à tous les processus de prise de décision » et à « favoriser

l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil » (parag. 12 de la *Déclaration de principes*). Le *Plan d'action* contient quant à lui des références aux femmes et aux questions de genre dans les paragraphes consacrés à l'utilisation des TIC aux fins d'éducation et de formation, à la stimulation de l'entrepreneuriat, à la promotion de la santé, à l'emploi et au télétravail, de même qu'aux indicateurs de TIC.

Les cadres de travail et les plans stratégiques relatifs aux politiques en matière de TIC n'abordent généralement pas les enjeux propres aux femmes, ou alors ils ne le font que superficiellement. En Inde, en Malaisie et aux Philippines, les cadres stratégiques de développement des TIC ne font aucune mention des questions de genre et des considérations connexes (quoique l'Inde ait mis sur pied certains programmes destinés à encourager les femmes à utiliser les TIC dans différents secteurs) (Ramilo et Villaneuva, 2001). Au Brésil, une analyse des projets et politiques actuels en matière de TIC et d'inclusion numérique révèle qu'aucun ne fait de l'égalité des sexes un enjeu majeur (Selaimen, 2005). En Chine, la politique sur les TIC aborde la question des femmes et des TIC en tant qu'élément du développement global des femmes. En Tanzanie, la politique sur les TIC contient au total cinq occurrences des mots « genre », « femmes » et « équitable », plus particulièrement dans le contexte des considérations liées à la notion de « capital humain » en vue de l'établissement d'une société instruite et apprenante, mais chaque ministère est tout de même tenu d'avoir un service responsable des questions féminines (Etta, 2004). Parmi les politiques africaines disponibles en matière de TIC, celles du Botswana, du Malawi et de Madagascar ne renferment aucune référence aux femmes ou à l'égalité des sexes.

On constate toutefois certains mouvements encourageants. Entre autres, un plan adopté en 2002 par les ministres des Communications du Forum des îles du Pacifique stipule que « tout un chacun aura des chances égales d'accès aux TIC, sans aucune barrière, et une attention particulière sera portée aux femmes, aux personnes défavorisées, aux handicapés, aux minorités sous-représentées et aux personnes vivant dans des communautés rurales ou éloignées » (cité dans Green et Trevor-Deutsch, 2002). Quant à l'Indonésie, elle a intégré les TIC à son plan de développement global pour les femmes, mais seule la République de Corée a assorti son plan en ce sens d'un budget, et elle l'a à ce jour appliqué vigoureusement. Certains travaux préliminaires ont été entrepris afin d'évaluer l'importance accordée à l'équité entre les sexes dans les politiques des pays en développement en matière de TIC. De récentes études se sont en outre penchées sur le traitement des questions de genre dans les politiques sur les TIC, de même que sur leur suivi dans certains pays d'Afrique, et les résultats en sont pour le moins mitigés (voir encadré, à la page suivante).

LA PLACE DES FEMMES DANS LES POLITIQUES AFRICAINES SUR LES TIC

- Au Mozambique, lorsque la politique nationale en matière de TIC a été approuvée, en décembre 2000, on avait grand espoir qu'elle soit un modèle du genre sur le plan de l'équité entre les sexes. Elle contenait un chapitre entier sur le genre et la jeunesse, et couvrait un large éventail d'enjeux stratégiques allant des prises de décisions à la formation, au commerce électronique, aux applications technologiques et au développement de contenu. Cependant, la stratégie de mise en œuvre adoptée en juillet 2002 s'est avérée décevante. Elle ne faisait en effet aucune référence à l'utilisation et à la production des TIC par les femmes. La seule référence aux femmes, et aux enfants, concernait les victimes de pornographie, d'abus et de violence dans Internet. Fait significatif, aucune organisation féminine n'a été citée comme ayant pris part au forum consultatif national (Mozambique, 2002; Hafkin, 2002a).
- Au Sénégal, la formulation de la politique sur les télécoms a presque exclusivement été axée sur le rendement des exploitants et la structure du secteur. La Régie des télécommunications est chapeautée par un conseil de réglementation qui compte 30 employés, dont seulement 3 sont des femmes (Mottin-Sylla, 2002). Des ONG de femmes et d'autres intervenants soucieux des questions de genre sont bien actifs au Sénégal, mais ils ne sont pas parvenus à influencer l'élaboration de la politique nationale sur les TIC.
- En Afrique du Sud, la *Loi sur les télécommunications de 1999* établissait la création de l'Agence des services universels et fournissait des cadres politiques et législatifs quant au redressement des inégalités de genre, entre autres questions. Au cours du processus de consultation qui a précédé l'adoption de la loi, le livre blanc sur les communications (1996) avait précisé qu'« en plus de s'appliquer aux personnes défavorisées par le passé sous le régime de l'apartheid, le terme "défavorisé" s'applique également aux Sud-Africains historiquement désavantagés par toute forme de discrimination fondée sur le genre et/ou une quelconque déficience ». Il insistait en outre sur la nécessité d'assurer l'égalité des genres en matière, entre autres, de permis, d'approvisionnement et de formation. Par ailleurs, la stratégie nationale de R et D renferme un chapitre sur le développement des capacités humaines en science et en technologie, avec nombre de références à l'importance de l'égalité des genres. Par contre, sa mise en œuvre n'a pas rempli ses promesses quant aux enjeux liés au genre. Les grandes raisons de cette défaillance tiennent à ce que la politique actuelle ne traite pas de la question de l'abordabilité, les caractéristiques techniques des réseaux étant tenues pour non discriminatoires en termes de coûts, et à ce qu'on a trop peu accordé d'attention à la recherche de moyens novateurs pour répondre aux besoins d'information des femmes. La notion de genre n'a pas été intégrée aux activités des organismes de réglementation et des exploitants. Un pourcentage relativement faible de femmes bénéficiera de la politique en ce qu'elles pourront posséder et contrôler de nouvelles entreprises, ou par l'élargissement de leurs possibilités d'emploi et de promotion dans le secteur des télécommunications (Gillwald, 1999).
- En Ouganda, le cadre politique national en matière de technologies de l'information et des communications (2002) comporte des références à la nécessité d'une politique visant à stimuler la croissance industrielle, le commerce, le développement de l'infrastructure et l'interconnexion des communautés rurales et urbaines, « de même qu'à rehausser la condition des groupes défavorisés, tout en veillant à assurer un équilibre entre les genres » et à faire en sorte que les communications soient rendues possibles à des coûts abordables « qui reflètent la capacité de payer des utilisateurs, de manière à réduire les inégalités de genre et les écarts géographiques sur le plan de l'accès à l'information ». Il stipule en outre qu'un de ses objectifs est d'assurer l'inclusion des genres dans les stratégies de développement par les TIC et autres (Ouganda, 2002).
- En Zambie, la première ébauche de la politique nationale sur l'information et la communication (novembre 2003) contient plusieurs références au genre et à la jeunesse. Ses principes directeurs portent notamment sur l'inclusion des genres et des jeunes dans la formulation, l'examen et la mise en œuvre de la politique.
- Au Ghana, la politique sur le développement accéléré par les TIC (2003) comporte plusieurs références aux femmes et à l'égalité des genres avec, pour objectif global, d'« accélérer le développement des femmes et éliminer les inégalités de genre dans l'éducation, l'emploi et les prises de décisions par le déploiement et l'exploitation des TIC de manière à assurer le développement des capacités et à créer des débouchés pour les femmes et les jeunes filles ». La réduction des inégalités de genre à l'égard du développement social, économique et politique est décrite comme un enjeu stratégique, tandis qu'au chapitre des objectifs et des priorités, on retrouve : élargir l'accès de femmes aux TIC en assurant l'égalité des genres dans la formation, promouvoir les droits de la femme à s'exprimer et à communiquer au moyen des TIC, et élaborer un mécanisme de rapport afin de suivre les progrès réalisés.
- La Politique et Stratégies des TIC au Bénin a entre autres pour objectif de faire du Bénin une société de l'information composée d'hommes et de femmes en mesure d'y prendre une part active et d'en tirer des avantages. Les actions mises de l'avant comprennent l'augmentation de la capacité des femmes à utiliser les TIC, la promotion des TIC auprès des organisations féminines et l'utilisation des TIC pour développer des systèmes d'information à même de promouvoir la cause et les préoccupations des femmes.

6.2.8 L'incidence des TIC sur l'égalité des genres

De toute évidence, les impacts des TIC peuvent aussi bien être positifs que négatifs. Certains avancent que si les TIC peuvent s'avérer d'importants outils de promotion de l'égalité des sexes, elles ont aussi contribué à servir les fins de personnes cherchant à tirer profit de l'exploitation des femmes. Daly (2003) note que relativement peu d'applications des technologies sont conçues en vue d'objectifs liés au genre, si ce n'est qu'indirectement, les TIC peuvent tout de même avoir une profonde influence sur les rôles de genre, l'équité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce qui semble assez clair, toutefois, c'est que les questions de genre doivent être mises au premier plan si les TIC doivent servir à promouvoir l'égalité des sexes.

Quoi qu'il en soit, une foule d'exemples témoignent du potentiel des TIC à favoriser une plus grande estime de soi, une confiance accrue et une meilleure condition chez les femmes. Le nombre et la fréquence des rapports de cette nature, ainsi que leur caractère nettement sexospécifique, indiquent en effet que les TIC aident les femmes à surmonter leur isolement et à s'ouvrir à de nouvelles perspectives. Cela dit, il n'existe à ce jour que peu d'analyses rigoureuses du rôle des TIC à l'égard de l'autonomisation des femmes. Des résultats en ce sens, relativement aux effets de l'utilisation de la technologie par les femmes dans les pays en développement, ont toutefois été documentés de façon plus crédible à l'égard des technologies agricoles. Lorsqu'introduites dans un contexte participatif tenant compte de la situation, des intérêts et des préoccupations des femmes, de même que de leur capacité d'accès aux ressources, les technologies agricoles peuvent en effet contribuer à l'autonomisation des femmes dans leurs rapports avec les négociants et avec leurs époux, accroître leur liberté de mouvement, favoriser leur affranchissement de la violence physique, élargir leurs horizons politiques et enrichir leurs connaissances par l'adoption même de la technologie (Meinzen-Dick *et al.*, 2003). Davantage d'études systématiques et rigoureuses sont requises pour évaluer l'impact des TIC sur les femmes, à différents niveaux et dans divers contextes. Les questions de l'estime de soi, du statut social et de l'autonomisation des femmes sont ci-après traitées plus en détail.

L'estime de soi : Six études de cas relatives à des projets de TIC regroupant plusieurs donateurs ont révélé que les participantes à chacun des projets en étaient ressorties avec une plus grande estime d'elles-mêmes (Hafkin, 2002b). Lors d'une autoévaluation des utilisateurs du centre de TIC de Sitakund, en Inde, aucun des hommes n'a fait état d'une plus grande confiance en soi, alors que c'était le cas de toutes les femmes. Pour reprendre les propos d'une des utilisatrices du centre : « Parmi ces changements, le plus important pour moi tient à ce que j'éprouvais auparavant une certaine crainte à sortir seule de la maison, et que j'éprouvais un manque de confiance en moi au retour du centre. Mais aujourd'hui, il n'y a plus la moindre trace de cette crainte en moi. » (Slater et Tacchi, 2004b)

Une évaluation du programme de WorldLinks en Afrique a démontré qu'alors que 70 % des garçons n'avaient constaté aucun impact du programme sur leur estime personnelle, 95 % des filles déclaraient en avoir tiré une estime de soi et une confiance accrues (Gadio, 2001). Les participantes à des projets de TIC en Afghanistan ont quant à elles témoigné d'un moindre sentiment d'isolement, d'une plus grande estime de soi et d'un sentiment d'autonomie accrue (Banque mondiale, 2005). En Bolivie, les femmes aymaras qui utilisaient les TIC estimaient que l'utilisation de l'ordinateur « rehausse considérablement l'estime de soi » et l'assurance des femmes (Rodriguez, 2001).

Le statut social : Le contact avec la technologie semble également rehausser le statut social des femmes au sein de leur communauté. Ainsi des Bangladaises démunies avaient-elles le sentiment de jouir d'un meilleur statut social du fait de leur accès privilégié à un moyen de communication grâce au programme de téléphones de village de la banque Grameen (Aminuzzaman, 2002). À Seelampur, en Inde, les femmes qui avaient appris à se servir d'un ordinateur étaient perçues comme mondaines, comme des sources d'information ou comme ayant su maîtriser un appareil sophistiqué. Elles avaient ainsi été incluses dans le cercle décisionnel de leur

L'IMPACT DES TIC SUR LES FEMMES

- Le cas classique est celui des téléphones de village, un projet de la banque Grameen qui a permis aux femmes chargées de leur gestion de gagner quelque 700 \$US par année, soit plus que le double du revenu annuel par habitant au Bangladesh (Richardson, Ramirez and Haq, 2000). Un autre exemple de liens directs entre les femmes, les TIC et la capacité à générer un revenu est celui d'e-Seva (cyberservices) dans le district de West Godavari, dans l'Andhra Pradesh, en Inde, où 80 kiosques d'information reliés au Web et implantés en milieu rural se sont vus établis au niveau des *mandals* (sous-districts), tenus et gérés par des femmes appartenant à des groupes d'entraide. Ces établissements sont en voie de devenir autosuffisants, et leurs exploitantes gagnent entre 6 000 et 15 000 roupies par mois (GKP, 2003).
- Dans le cadre du projet Farmwise, au Malawi, un meilleur accès à l'information a permis aux cultivatrices d'accroître leur productivité. Les responsables du projet affirment que, grâce à la base de données informationnelle ainsi créée, la productivité des femmes a en fait plus que doublé, à hauteur de 10 à 15 sacs de maïs chacune par jour (Nyirenda, 2004).
- Après avoir consulté et utilisé l'information qui leur avait été rendue accessible dans le cadre du projet Manage de l'Institut national de gestion de l'expansion agricole de Hyderabad, dans l'Andhra Pradesh, les femmes ont commencé à exercer des pressions sur les bureaucrates pour qu'ils les servent convenablement et en temps opportun (<http://www.sustainableicts.org>).
- La phase pilote du projet Women Information and Communications Technology (WICT) visait à utiliser la technologie moderne pour autonomiser les femmes démunies des quartiers urbains de Nairobi en leur permettant de communiquer avec les décideurs. Les femmes en question ont fait l'acquisition d'une caméra vidéo et négocié la fourniture de segments d'actualité et de vidéoclips à l'une des principales chaînes de télédiffusion du pays. Des séquences filmées de plusieurs manifestations d'agitation au sein de la colonie ont ainsi été fournies au média, puis diffusées en onde à titre d'actualités. L'estime personnelle et le statut de ces femmes dans la communauté s'en sont trouvés rehaussés.
- En Arabie Saoudite, des communautés en ligne ont permis aux hommes et aux femmes de communiquer d'une nouvelle façon. Bien qu'ils demeurent physiquement séparés lorsqu'ils communiquent entre eux par Internet, cette nouvelle forme d'interaction leur permet de surmonter dans une certaine mesure la ségrégation des sexes imposée par leur culture (Al-Saggaf et Williamson, 2004), ce qui soulève d'intéressantes questions quant au potentiel des nouveaux modes de communication entre hommes et femmes dans de telles sociétés. Fait notable, les résultats positifs de cette forme de communication virtuelle ont été une plus grande ouverture d'esprit de part et d'autre, les hommes comme les femmes ayant davantage pris conscience des caractéristiques personnelles des membres de leur société, et moins inhibés à l'endroit du sexe opposé. En Arabie Saoudite, la communication en ligne « bouleverse des traditions établies de longue date en permettant une interaction entre personnes des deux sexes et en exposant les gens à des modes de vie différents » (Al-Saggaf, 2004).
- Un centre de formation en informatique de l'Inde a fourni à de jeunes femmes l'occasion de s'intégrer physiquement et socialement à un milieu public mixte, de se déplacer librement au sein de leur communauté, de s'exprimer face aux hommes et à d'autres symboles d'autorité, de formuler des critiques et des suggestions, de bavarder et d'avoir du plaisir, ainsi que de s'exprimer par le biais de manifestations culturelles telles que le chant, de débats publics (tenus au centre) et de compositions intégrant texte et image (à l'ordinateur). Or, au regard de la culture de Sitakund, chacun de ces pas représente une défiance directe des rôles et des normes traditionnels (Slater et Sacchi, 2004a).
- En Iran, l'avènement des blogues a donné aux femmes l'occasion de parler de sujets tabous dans leur société, tels que le rôle de la femme, la sexualité et d'autres questions d'ordre social (Hermida, 2002).

famille, alors que ce n'était pas le cas auparavant (Slater et Tacchi, 2004a). À Nabanna, un autre centre de TIC indien, les femmes ont déclaré que leurs compétences en TIC leur avaient gagné le respect de la collectivité locale. Non seulement savaient-elles se servir d'un ordinateur, elles étaient aussi reconnues comme de précieuses sources d'information (Ghose et Ghosh Ray, 2004). Les reporteuses locales participant à des émissions radiophoniques en milieu rural ont également déclaré qu'elles jouissaient d'un statut social plus élevé du fait de leur association avec ce média (Joshi, 2005).

Selon un chef de projet de Centre de connaissances de village à Pondichéry, relevant de la fondation de recherche M.S. Swaminathan, « Les femmes qui fréquentent les centre de connaissances de village de Pondichéry ont acquis un certain statut et une certaine notoriété au sein de la collectivité. Des hommes – cultivateurs, paysans sans terre, commerçants – les approchent pour obtenir divers renseignements, et elles savent leur répondre. Elles ont mis sur pied des groupes d'entraide et créé des microentreprises. Elles ont pris part à des discussions tenues à la Fondation, et elles ont su répondre aux questions que leur ont posées de nombreux délégués étrangers. Or, il y a quelques années à peine, elles ne se seraient pas aventurées à l'extérieur de leur village sans être accompagnées de leur époux ou de leurs beaux-parents. » (UNITes, 2003)

L'autonomisation : Les illustrations du fait que les TIC rehaussent la capacité des femmes à agir, à l'échelle aussi locale que mondiale, ne cessent de s'accumuler. Les bénévoles et les utilisatrices des centres se sentent désormais reliées au reste du monde. « Elles ne sont plus de simples villageoises dont les horizons ne dépassent pas ceux de leur village. Elles sont en voie de devenir de véritables citoyennes du monde. » (UNITes, 2003). En Amérique latine, Internet est devenu un puissant outil d'activisme pour les ONG qui prônent l'équité des sexes. Ce nouveau « service public » rehausse l'efficacité et la portée des pétitions de revendication et des campagnes d'action (Friedman, 2004). Un aspect concret de l'impact des TIC sur les femmes tient à la création d'une société civile mondiale sous l'impulsion du mouvement féminin. « C'est sans doute le mouvement féminin qui a été à l'avant-plan de cette percée, d'abord grâce à l'évolution d'un caucus formidablement bien organisé, cohérent et efficace autour des conférences de Beijing et du Caire, et plus récemment par le biais d'une série d'initiatives visant à créer des espaces internationaux dans Internet et à les utiliser pour faire avancer un mouvement mondial. » (Panos Institute, 2001)

Conclusions

Ironiquement, la fracture numérique affecte ceux qui ont le plus à gagner des nouveaux débouchés offerts par les TIC. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les femmes, ainsi que nous en avons débattu dans les sections qui précèdent, ce qui a de lourdes répercussions sur les rôles qu'elles sont appelées à jouer dans l'ensemble des efforts de développement. Bien que certains progrès aient été réalisés ces dernières années – ne serait-ce que d'avoir soulevé la question –, il reste beaucoup à faire pour comprendre la raison d'être des écarts entre les sexes et les raisons pour lesquelles ils importent, de même que pour prendre les mesures les plus susceptibles de resserrer ces écarts et de nous aider à comprendre en quoi ils sont liés à d'autres désavantages auxquelles les femmes font face. À cette fin, la quantification et l'analyse revêtent une importance cruciale. Les efforts en ce sens continuent cependant d'être entravés par le manque de données statistiques pertinentes et fiables. De fait, à l'instar de la fracture numérique, il existe une fracture statistique là où le besoin est le plus grand, à savoir dans les pays en développement. Bien que des efforts aient été déployés pour redresser la situation, il faudra peut-être des années avant qu'on enregistre de réels progrès. D'ici là, le mieux qu'on puisse faire est de compiler toutes les données existantes, quelque incomplètes et hétérogènes qu'elles soient, et de les relier à nos connaissances contextuelles afin d'approfondir notre compréhension, d'appuyer des politiques grandement nécessaires et d'assurer le suivi des progrès réalisés. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce projet.

La première partie de ce rapport correspond à une première tentative de compilation et d'intégration des données disponibles à partir de sources aussi bien nationales qu'internationales. Nous avons conscience du fait que nous avons à peine commencé à aborder quelques-unes des questions clés – Quelle est l'ampleur du fossé numérique entre hommes et femmes ? Où se manifeste-t-il ? Qu'est-ce qui l'influence ? En quoi se compare-t-il à d'autres fractures ? Comment évolue-t-il au fil du temps ? Nous avons également conscience de ce que les données statistiques demeurent éparses, mais nous commençons à tout le moins à étayer des prétentions qui demeuraient jusqu'ici théoriques, et à tracer une approche à même d'orienter les recherches ultérieures. La base de données sous-jacente continuera de se développer, et nous espérons qu'elle appuiera une éventuelle analyse quantitative plus approfondie du fossé entre les sexes.

Compte tenu de ces limitations, notre analyse quantitative se voit complétée et enrichie par des données qualitatives, sous la forme d'expériences sur le terrain, d'études de cas et d'éléments de preuve anecdotiques et contextuels reliés aux femmes dans le contexte de la société de l'information. Ce genre d'information illustre par ailleurs certains enjeux clés dans ce domaine. Il met notamment en lumière certains des facteurs sociaux relatifs à l'accès aux TIC et à leur utilisation par les femmes, y compris les contextes culturels dans lesquels elles vivent, les promesses des TIC d'élargir les connaissances et les compétences, les obstacles financiers auxquels les femmes sont confrontées, les médias et les contenus sensibles au genre, les enjeux sexospécifiques liés à la sécurité et à la vie privée, et la faible participation des femmes à l'élaboration des politiques de TIC et à la gouvernance. De fait, ces facteurs liés à la vie réelle pourraient bien constituer le seul point de départ d'une évaluation tangible de l'incidence des TIC sur la vie sociale et professionnelle des femmes, surtout dans les régions en développement de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie.

Ce type de recherche devrait non seulement grandement faciliter notre compréhension des causes sous-jacentes au fossé numérique entre les sexes, mais aussi contribuer à l'élaboration de mesures pertinentes. Les enjeux liés à la condition féminine sont au cœur même de la société de l'information, et plus généralement incontournables pour réaliser les objectifs de développement, de croissance et d'équité.